

Université de Montréal

**Le complexe tabagique dans l'archipel montréalais : ce que
les pipes à fumer de la période historique nous dévoilent**

Par : Serge Goulet

Département d'anthropologie
Faculté des études supérieures

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences
en anthropologie, option archéologie

Août, 2020

© Serge Goulet, 2020

Université de Montréal
Faculté des études supérieures
Département d'anthropologie, option archéologie

Ce mémoire intitulé

**Le complexe tabagique dans l'archipel montréalais : ce que les pipes à fumer de la
période historique nous dévoilent**

Présenté par

Serge Goulet

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Brad Loewen

Président-rapporteur

Adrian L. Burke

Directeur de recherche

Christian Gates St-Pierre

Membre du jury

Résumé

Nous avons défini le complexe tabagique selon quatre champs applicables : les pipes à fumer, le tabac, le rôle du tabac dans les rapports Autochtones-Européens et dans les échanges. Le but de ce mémoire est de mieux saisir ce que les pipes à fumer de la période historique nous dévoilent dans le contexte de l'archipel montréalais. Le dépouillement des rapports de fouille a permis de retirer d'innombrables fragments de pipes à fumer que nous retrouvons dans les contextes archéologiques de l'archipel montréalais pour la période 1642–1760. Les récits d'époque nous informent sur les habitudes reliées à la consommation du tabac ainsi que les rôles du tabac et des pipes à fumer dans les relations entre Autochtones et Européens et des processus d'échange. Des recherches sur le tabac sont venues ajouter des éléments cruciaux à ces deux sources d'information. Cette étude a été limitée à l'archipel montréalais, plus une aire de 10 km autour de celui-ci. La période étudiée est de 1642 à 1760.

Nous avons constaté que les fragments des pipes à fumer se retrouvent majoritairement dans les zones de contact démontrant ainsi l'importance de ces objets dans les échanges. Ces zones de contact sont les endroits où le métissage prend place. Le tabac, que nous ne pouvons dissocier des pipes à fumer, joue aussi un rôle majeur dans les relations amérindiennes-européennes. Des dons de *Nicotiana tabacum* ont permis de solidifier des liens de confiance primordiaux entre les deux groupes dans les processus d'échange. Le tabac et les pipes à fumer, ont aussi subi le processus de transfert culturel, mais, le degré varie selon le type de pipes à fumer.

Mots-clés : pipes à fumer, tabac, pétun, pipes de pierre, *Nicotiana rustica*, *Nicotiana tabacum*, postes de traite, transfert culturel.

Abstract

We defined the smoking complex according to four applicable fields: smoking pipes, tobacco, Indigenous-European relations and the role of tobacco in trade. The purpose of this research is to better understand what smoking pipes reveal to us in the context of the Montreal archipelago. The review of the excavation reports allowed us to retrieve information regarding the innumerable fragments of smoking pipes that we find in the archaeological contexts of the Montreal archipelago for the period 1642–1760. The ethnohistorical publications inform us about the habits and customs related to the use of tobacco as well as the roles that tobacco and smoking pipes played in Indigenous-European relations and exchanges. Tobacco studies have also added crucial elements to these two sources of information. This study was limited to the Montreal archipelago, plus an area of 10 km around it. The study period is from 1642 to 1760.

We found that the fragments of smoking pipes are mostly found in contact zones demonstrating the cultural importance of these objects. *Nicotiana tabacum* strengthened bonds of trust between the two groups. These contact zones are the places where *métissage* takes place. Inseparable from smoking pipes, tobacco also played a major role in Amerindian-European relations. Gifts of *Nicotiana tabacum* favoured consolidation between the two groups and built the primordial trust necessary in exchange processes. Tobacco and smoking pipes are also part of the process of cultural transfer, but to a variable degree according to the type of smoking pipes.

Keywords: Tobacco pipes, tobacco, petun, stone pipes, *Nicotiana rustica*, *Nicotiana tabacum*, trading post, *métissage*.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Liste des figures	vii
Liste des sigles	viii
Liste des abréviations.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
Chapitre 1. Le projet, la problématique et les concepts	3
1.1 La problématique	3
1.2 L'état des connaissances sur les pipes à fumer et le tabac.....	4
1.2.1 Le complexe tabagique	5
1.2.2 La présence du tabac dans l'archipel montréalais.....	6
1.3 Le cadre théorique et les concepts opératoires	7
1.3.1 Les questions de recherche	10
1.4 La méthodologie	12
1.4.1 Les sources ethnohistoriques et historiques.....	12
1.4.2 La collection étudiée.....	13
1.5 Plan du mémoire	16
Chapitre 2. Le tabac et ses acteurs dans le Nord-Est américain	19
2.1 Les trajectoires du tabac.....	20
2.1.1 Les mélanges de tabac	23
2.1.2 La symbolique du tabac	24
2.2 Le tabac et le commerce entre Autochtones et Européens	26
2.2.1 Le tabac dans les postes de traite	27

2.2.2 La traite des fourrures et ses acteurs	29
2.2.3 Le tabac dans les jardins du petit séminaire des Sulpiciens.....	38
2.3 Les sacs à pétun	39
2.4 Bilan.....	41
Chapitre 3. Les sources ethnohistoriques.....	43
3.1 Ce que les sources ethnohistoriques relatent	43
3.1.1 Jacques Cartier	44
3.1.2 Gabriel Sagard	45
3.1.3 Louis Nicolas	46
3.1.4 Louis Armand de Lom d'Arce, baron de La Hontan.....	48
3.1.5 Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761)	50
3.1.6 Pehr Kalm.	51
3.2 Bilan.....	54
Chapitre 4. L'étude des inventaires provenant des rapports de fouille.....	56
4.1 La distribution quantitative des pipes à fumer.....	56
4.1.1 La distribution quantitative des pipes de pierre	57
4.1.2 La distribution quantitative des pipes en terre cuite grossière (TCG) et en céramique	60
4.1.3 La distribution quantitative des pipes hollandaises et françaises en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB)	62
4.2 La distribution spatiale des pipes à fumer.....	67
4.2.1 La distribution spatiale des pipes de pierre.....	67
4.2.2 La distribution spatiale des pipes en TCG et en céramique.....	69
4.2.3 La distribution spatiale des pipes hollandaises et françaises en TCFAB.....	70
4.2.4 Les pipes anglaises en TCFAB	72
4.3 Bilan.....	76
Chapitre 5. Les concentrations de pipes à fumer	77
5.1 Calculs des densités des pipes à fumer du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6)	78
5.2 Calcul des densités de la place du Marché devenue la place Royale (BjFj-3)	85

5.3 Calculs des densités des pipes à fumer au site des jardins du séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18)	88
5.4 Calcul des densités du site LeMoyne-LeBer (BjFj-49)	91
5.5 Calcul des densités du site de Pointe-à-Callière (BjFj-101)	91
5.6 Calcul des densités du site place d'Youville (BjFj-50)	92
5.7 Bilan	92
Chapitre 6. Descriptions des pipes à fumer	94
6.1 Les pipes en catlinite de l'archipel montréalais	94
6.2 Les calumets canadiens de l'archipel montréalais	101
6.3 Les pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB).....	108
6.5 Bilan	109
Chapitre 7. Interprétation des résultats	113
7.1 Les contextes archéologiques de dépôt.....	113
7.2 Le complexe tabagique et les transferts culturels	120
7.2.1 Pour les relations entre Autochtones et Européens, la diplomatie.....	120
7.2.2 Pour le commerce	121
7.2.3 Les transferts culturels	123
7.3 Bilan	127
Conclusion	129
Bibliographie.....	135
Annexes.....	147
Annexe 1 Liste des rapports utilisés pour ressortir les inventaires des pipes à fumer pour la période 1642-1760 de l'archipel montréalais	147
Annexe 2 Les marques sous les talons de certaines pipes hollandaises retrouvées dans l'archipel montréalais.....	171

Liste des tableaux

Tableau I.	Liste des compagnies impliquées dans le commerce des fourrures.....	30
Tableau II.	Distribution quantitative des pipes de pierre par ordre décroissant	59
Tableau III.	Distribution quantitative des pipes en Terre Cuite Grossière (TCG) et en céramique par ordre décroissant.	61
Tableau IV.	Distribution quantitative des pipes hollandaises et françaises en TC par ordre décroissant.	65
Tableau V.	L’historique des occupations de la maison LeBer-LeMoynes	79
Tableau VI.	Les densités de fragments de pipes selon les types (pour le cendrier).....	80
Tableau VII.	Les différentes dénominations du site BjFj-3 à travers le temps	86
Tableau VIII.	Les types de pipes à fumer reliés aux fonctions des sites	114

Liste des figures

Figure 1.	Tishkohan chef des Delawares, peint par Hesselines en 1735.....	41
Figure 2.	Exemples de fragments de tuyaux de pipes hollandaises.	65
Figure 3.	La distribution spatiale des pipes de pierre.....	68
Figure 4.	La distribution spatiale des pipes en TCG et en céramique.....	70
Figure 5.	Ville Marie en 1680	71
Figure 6.	La distribution spatiale des pipes hollandaises et françaises en TCFAB.....	72
Figure 7.	Évolution de la pipe anglaise en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB).....	73
Figure 8.	Marque HG surmontée d'une couronne entourée d'un cercle de grènetis.....	80
Figure 9.	Les sous-opérations extérieures de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6).....	81
Figure 10.	L'utilisation de l'espace sur la place vers 1875.	86
Figure 11.	Plan général des fouilles réalisées à la place Royale, avec identification des sondages de 1990.	87
Figure 12.	Les localisations des lots du site du séminaire Saint-Sulpice (BjFj-18).....	90
Figure 13.	Calumets des Plaines.....	95
Figure 14.	Un calumet cérémoniel	96
Figure 15.	Partie distale d'un fourneau	98
Figure 16.	Embout de pipe à tuyau amovible provenant du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	99
Figure 17.	Fragment d'une pipe en catlinite du site Pointe-à-Callière.....	100
Figure 18.	Pipe en catlinite provenant du site de la maison LeMoyne-LeBer (BjFj-49).	101
Figure 19.	Lèvre, fourneau et col en calcaire d'un calumet canadien provenant du site du Vieux-Pointe-aux-Trembles BjFi-16-3GG-37	102
Figure 20.	Col, base et quille d'un calumet canadien. Vieux-Pointe-aux-Trembles BjFi-16-5P3-33	102
Figure 21.	Fourneau de pierre provenant de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6)	107
Figure 22.	Sauvage Hydroquois (sic) de la nation de Gandaouaguehaga en Virginie fumant avec une pipe au fourneau vasiforme.....	125
Figure 23.	Les échanges sont facilités par la consommation de tabac,	134

Liste des sigles

HBC : Hudson's Bay Company

ISAQ : Inventaire des sites archéologiques du Québec

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

MCCCFQ : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

SIMPA : Société Immobilière du Patrimoine Architectural de Montréal

TCFAB : Terre cuite fine argileuse blanche

TCG : Terre cuite grossière

Liste des abréviations

ap. J.-C. : Après Jésus-Christ

av. J.-C. : Avant Jésus-Christ

Frg : Fragment

Remerciements

Peu de projets, qu'ils soient grands ou petits, sont l'œuvre d'une seule personne.

Tout au long de la rédaction de ce mémoire, le pronom « nous » a été employé. « Nous » pour indiquer que des gens ont déjà travaillé sur des questions reliées à cette recherche. « Nous » pour rendre compte des chercheurs qui nous ont transmis les résultats de leurs recherches, permettant ainsi d'obtenir des connaissances nécessaires pour accomplir ce travail et « nous » pour les professeurs qui nous ont inculqué les connaissances de base dans cette discipline. Et, enfin, « nous » pour ceux et celles qui par leurs commentaires nous ont permis d'aller plus loin dans le cadre de ce travail.

Je voudrais particulièrement souligner l'aide essentielle que m'a apportée mon directeur de mémoire, le professeur Adrian L. Burke. Ses judicieux propos et ses commentaires, qu'il m'a apportés tout au long de l'élaboration de ce travail, m'ont permis d'aller plus loin dans ma recherche. Ses interventions ont toujours été appréciées.

Je remercie les membres du jury, les professeurs Brad Loewen et Christian Gates St-Pierre pour leurs conseils et leurs encouragements.

La COVID-19, ayant eu un sérieux impact sur ma persévérance pour la finalisation de ce travail, je tiens à remercier ma famille et ma copine Hélène. Elles m'ont encouragé à aller jusqu'à la ligne d'arrivée.

Introduction

Les Amérindiens du Nord-Est américain pétunaient avant leurs harangues ou encore pour atteindre un état spirituel lors de leurs rites ancestraux. Ils fumaient afin de soulager plusieurs maux. De leur côté, dans les tout débuts, les Européens ont consommé le tabac comme remède et ensuite, ils ont pris le goût de fumer pour le plaisir. Lors de son deuxième voyage en Nouvelle-France en 1535–1536, Jacques Cartier a constaté la présence du tabac à Stadaconé. Ce qu’il ignorait, c’était que les Amérindiens en faisaient usage depuis plusieurs siècles, alors que chez les Européens la connaissance de ce produit ne s’était propagée dans toute l’Europe que depuis le début des années 1500. Champlain, lors de son voyage en 1603, reçu en cadeau du tabac par les Autochtones qu’il a rencontrés. Deux espèces de tabac se sont alors trouvées en présence, le *Nicotiana rustica* qui est celui que les Amérindiens cultivaient et le *Nicotiana tabacum*, importé d’Europe, plus doux et aux propriétés moins psychotropes que le *N. rustica*.

Que nous dévoilent les pipes à fumer de l’archipel montréalais pour la période 1642 à 1760? Pour y répondre, nous allons utiliser l’archéologie contextuelle comme cadre théorique et trois concepts opératoires; le complexe tabagique que nous avons défini comme étant les interrelations, pipes-tabac, les relations entre les Autochtones et les Eurocanadiens et la traite des fourrures, les zones de contact et les transferts culturels. Sans surprise, nous retrouvons dans une proportion plus faible au début, des pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) provenant surtout de la Hollande mais aussi des pipes provenant de la Grande-Bretagne dont la quantité croit à partir de 1720. Également, des pipes en terre cuite grossière (TCG) et de pierre de type calumet canadien se retrouvent avec ces pipes, le tout avec quelques pipes amérindiennes en céramique. Ce mémoire a pour objectif de faire ressortir ces types de pipes situés dans l’archipel montréalais, par site archéologique, pour ensuite en faire une analyse, toujours par site, afin de comprendre la dynamique interculturelle qu’elles produisaient. Dans le contexte du Nord-Est américain, nous ne pouvons séparer les pipes du tabac. Bien qu’il y ait plusieurs façons de consommer le tabac, dans le Nord-Est de l’Amérique, la méthode privilégiée était par l’inhalation de la fumée produite par le brûlage du tabac dans un fourneau de pipe. Aussi, dans le chapitre 3, nous allons faire un bref survol des trajectoires spatiales des deux principales espèces de tabac consommées en Nouvelle-France.

Afin de trouver des éléments probants aux questions de recherche, le recours aux documents ethnohistoriques et historiques est requis. De tels documents nous apportent des réponses de première source sur les habitudes de consommations du tabac par les Autochtones et aussi sur les rituels qu'ils pratiquaient avant leurs échanges de fourrures contre des biens européens. L'impact de l'introduction du *Nicotiana tabacum*, pour la consommation de tabac et pour la traite des fourrures aurait provoqué des transferts culturels, qui sont apparents autant pour les Européens nouvellement établis dans ce grand territoire que pour les Autochtones.

Dans ce mémoire, nous avons, dès le départ, franchi les frontières de l'archéologie traditionnelle. Comme le titre générique le sous-tend, nous voulons « faire parler » les pipes retrouvées dans l'archipel montréalais. Cette action de faire « parler » implique que nous passons d'une perspective étique de l'objet à une perspective émique.¹ Finalement, cette recherche veut faire ressortir les pipes à fumer datant du Régime français et qui sont présentes dans l'archipel montréalais afin de les contextualiser en utilisant le cadre théorique de l'archéologie contextuelle.

¹ Étique signifie l'approche archéologique qui consiste à décrire l'objet, donc la vision de l'anthropologue et émique nous renvoie à l'interprétation que les individus avaient lorsqu'ils ont utilisé ces objets (Mercier, 2012 : 16).

Chapitre 1. Le projet, la problématique et les concepts

Au fil du temps, les pipes à fumer et les espèces de tabac ont été le sujet de nombreuses études. L'objet de notre étude sont les pipes à fumer mises au jour dans les sites archéologiques de l'archipel montréalais. Elles deviennent inutiles sans l'apport d'une substance permettant leur utilisation, c'est-à-dire du tabac ou encore, des mélanges d'herbes comme le *kinnikinnick* (mot algonquin signifiant mélange d'herbes (Linton 1924 :8)). Par le biais des pipes à fumer, cette étude tente d'élargir le phénomène de consommation du tabac ou de *kinnikinnick* pour englober ses significations dans les relations entretenues entre Autochtones et Européens et un peu plus tard les Eurocanadiens². Ces significations peuvent inclure des dons de tabac et le tissage de liens d'amitié et de confiance ainsi que les signaux sociaux de la consommation de tabac dans les processus d'échange.

Les sites de l'archéologie historique contiennent le plus souvent des fragments de pipes, qu'elles soient en pierre, en terre cuite grossière (TCG) ou en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB). Cette situation a provoqué chez moi le désir d'élargir mes connaissances, non seulement sur les objets eux-mêmes, mais aussi sur les significations qu'ils pourraient prendre. L'interculturalité, c'est-à-dire les échanges bilatéraux (Turgeon 2003 : 21) du tabac et des pipes à fumer pourrait révéler des aspects plus importants que les objets eux-mêmes. Par le biais de ce mémoire, mon objectif personnel et final est de constater les signaux sociaux que peuvent prendre les pipes à fumer et sa composante essentielle, le tabac.

1.1 La problématique

L'étude des pipes à fumer provenant de l'archipel montréalais donne l'occasion de constater les types de pipe à fumer, leurs emplacements géographiques et les quantités mises au jour. La période visée, soit celle de 1642 à 1760, correspond à des moments critiques dans l'histoire de l'île de Montréal et de ses environs, c'est-à-dire de la fondation de Montréal jusqu'à

² Nous faisons la distinction entre Européens et Eurocanadiens. Dans le cadre de mémoire, les Européens étaient les premiers explorateurs du Nouveau Monde. Les Eurocanadiens étaient des gens de provenance européenne qui avaient demeurés et résidaient de façon permanente sur le territoire.

la fin du Régime français. À notre connaissance, aucune étude de ce genre n'a été effectuée auparavant. L'intérêt pour cette étude est d'aller au-delà de l'objet, c'est-à-dire aller vers la signification qu'il possède. Par exemple, un Européen présentant la pipe à des Autochtones révèle un acte symbolique qui dépasse le simple fait de participer à une tabagie. Lors des rencontres interculturelles, fumer aurait agi en tant que facilitateur pour les échanges. Ces rencontres interculturelles auraient aussi donné lieu à des transferts culturels. Afin de bien circonscrire ces faits, nous désirons aborder notre recherche selon les trois concepts opératoires suivants : les zones de contact, le complexe tabagique et les transferts culturels menant au métissage.

1.2 L'état des connaissances sur les pipes à fumer et le tabac

Il n'y a pas d'études sur l'ensemble des pipes à fumer que nous retrouvons dans le sous-sol de l'archipel montréalais. Ce que l'on retrouve, mis à part les inventaires des artefacts retrouvés dans les sites montréalais, ce sont des études plus générales sur les pipes, qu'elles soient en pierre (Waselkov 2017, Daviau 2009, Tremblay 2006 et 2007, Hall 1997, Jacquin 1997, Linton 1924, et McGuire 1899), en terre cuite grossière (TCG) ou en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) (Leclaire et Leclaire 2008, Gosse 2007, Roy 2006, Van der Meulen 2003, Hume 1997, White 2004, Savard et Drouin 1990, Walker 1977). Ces travaux se sont avérés utiles surtout lors de l'identification de certaines pipes retrouvées dans notre aire d'étude. Les monographies de Savard et Drouin (1990), *Les pipes à fumer de Place-Royale*, de Gosse (2007), *Les pipes de la quarantaine. Fouille du port antique de Pomègues* et de van der Meulen (2003) *Goudese Pypenmakers en Hun Merken* en sont de bons exemples.

En revanche, il y a beaucoup d'études concernant le tabac. Que ce soit son origine et ses trajectoires spatiales (Winter 2000), sa consommation (Ferland 2007, von Gernet 1988, Séguin 1973) de même que ses rôles dans les relations Autochtones-Européens et les processus d'échange (Nassaney 2015, Zepf 2014 Burgess *et al* 2004, Rafferty et Mann 2004, Duguay 2003, White 1991, Trigger 1990a, Dechêne 1974, Quimby 1966, White 1991, Rich 1966). Toutes ces études contiennent des points importants pour notre recherche. À titre d'exemple, von Gernet (1988 :158) rapporte que de grosses quantités de *Nicotiana tabacum* étaient requises pour le commerce des fourrures. Ces quantités de *N. tabacum* servaient-elles pour les échanges,

pour les dons ou les deux ? L'arrivée du *N. tabacum* dans notre zone d'étude est aussi un élément non négligeable, cependant nous n'en avons qu'une seule constatation palynologique se rapportant à notre aire d'étude (Landry 2012).

Dans certains documents ethnohistoriques, de première main, nous avons retrouvé des passages mentionnant l'engouement qu'avaient les Autochtones pour le tabac. Cartier (1863, [1545]) nous donne une première perception européenne du tabac que consommaient les habitants de Stadaconé et cela en utilisant des propos qui démontrent qu'il avait une méconnaissance du tabac et des pipes à fumer. D'autres auteurs nous ont permis de répondre à certaines de nos questions. Par exemple, Duhamel du Monceau (1771) donne une raison possible expliquant le peu de pipes de fabrication française en TCFAB que nous retrouvons en Nouvelle-France. Des explications concernant la fabrication des pipes de pierre, soit en catlinite (Catlin 1841) ou en calcaire (Kalm 1772), ont aussi été trouvées dans ces textes. En outre, des textes ont permis de constater les rituels précédant les échanges dans certains lieux comme à la place du Marché à Montréal et surtout qui étaient ces Autochtones fréquentant ce lieu (La Hontan 1703 et 1706). Charlevoix (1744) nous apporte une bonne description des rituels incorporant le calumet des Plaines et enfin, Sagard (1632) et Lafitau (1724) nous relatent des éléments importants sur la consommation de tabac par les Autochtones. Les iconographies de Louis Nicolas (1664–1674) nous démontrent aussi la forme des fourneaux vasiformes chez les peuples autochtones. Cette forme de fourneau aurait servi de modèle de base pour les calumets canadiens. Tous ces documents peuvent servir à expliquer les contextes dans lesquels on retrouve les pipes dans les sites archéologiques de l'archipel montréalais et aussi, ils nous aident à interpréter la présence et l'usage de ces pipes (et le tabac) sur ces sites.

1.2.1 Le complexe tabagique

Dans le titre général de ce mémoire apparaît le terme « complexe tabagique ». Dans le cadre de ce travail, le concept complexe tabagique comprend l'étude des pipes à fumer, du tabac, des rôles du tabac dans les rapports Autochtones-Européens et dans les échanges. Dans les faits, ces quatre éléments sont inter-reliés. Par exemple, fumer du tabac avant les échanges était un signe de confiance entre les négociants (Trigger 1990b) et les pipes à fumer avaient un rôle identitaire (Waselkov, 2017, Mann 2017). L'arrivée par les Européens du *N. tabacum* dans le

Nord-Est aurait permis aux Autochtones une alternative au *kinnikinnick*, tout en gardant l'usage du *N. rustica* pour leurs rituels.

Pour les Autochtones habitant le Nord-Est de l'Amérique du Nord, le tabac était un don des dieux. Ce fait implique un aspect spirituel que prend l'action de fumer. Nous devons donc contextualiser la consommation du tabac pour mieux interpréter les sens à cette action. Dans notre recherche, nous présentons les deux espèces de tabac qui sont présentes dans notre aire d'étude : le *Nicotiana rustica* et le *Nicotiana tabacum*. La consommation d'une espèce de tabac par rapport à une autre pourrait avoir des significations différentes dans les relations entre Autochtones et Européens. Pour aborder le sujet, nous ferons un résumé des trajectoires spatiales du tabac, pour ensuite donner un aperçu des différents mélanges de *kinnikinnick*. La section suivante apportera des éclaircissements sur les rôles du tabac dans le symbolisme amérindien démontrant ainsi son importance dans les processus d'échange. Finalement, une dernière section est consacrée aux sacs à pétun ou « blague ». Plusieurs auteurs ont décrit cet accessoire au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, en le considérant comme un élément inséparable des pipes à fumer et du tabac.

1.2.2 La présence du tabac dans l'archipel montréalais

Des preuves archéologiques démontrent que bien avant la venue des Européens, les Iroquoiens du Saint-Laurent fréquentaient l'île de Montréal. Ces preuves sont constituées de tessons de poteries, de foyers, de sépultures, de restes osseux et d'outils en pierre et en os (Pendergast et Trigger, 1972 : 113). Malheureusement nous n'avons aucune certitude concernant le tabac qu'ils consommaient. Nous ne pouvons que spéculer, car puisqu'ils cultivaient le *Nicotiana rustica*, ce tabac devait être celui qu'ils fumaient. Bien entendu, il y a aussi la possibilité qu'ils en fissent un mélange avec d'autres herbes ou même avec de l'écorce de certains arbres ou arbustes. Dans des documents ethnohistoriques, Kalm (1772) et La Hontan (1703 et 1706) nous dévoilent quelques herbes mélangées avec le tabac. Dans son mémoire Landry (2012) a confirmé la présence du *Nicotiana rustica* à Pointe-du-Buisson durant le Sylvicole moyen tardif (900–1000 de notre ère) et que les jardins du petit séminaire des Sulpiciens dans le Vieux-Montréal contenaient dans son sol des pollens de *Nicotiana tabacum*. Notre étude n'a pas la prétention d'apporter une réponse définitive à la question de savoir ce

que les Iroquoiens fumaient avant la venue des Européens, mais elle portera avant tout sur les pipes à fumer que nous retrouvons dans le sous-sol de l'archipel montréalais et de l'importance qu'avait le tabac dans les relations entre Autochtones et Européens.

1.3 Le cadre théorique et les concepts opératoires

Le cadre théorique nous permet de relier des faits ou un ensemble de faits dans une perspective plus englobante. Edward Tylor (1876), dans son livre intitulé *La civilisation primitive*, écrit :

Il ne suffit pas, quand on aborde un problème [...] d'avancer des théories, en les appuyant de quelques exemples, il faut que l'exposé des faits forme le fond du raisonnement, et l'on n'atteint la limite des détails nécessaires qu'au moment où chaque groupe de faits s'est, pour ainsi dire, transformé par lui-même en règle générale, de façon que tous les cas nouveaux puissent se classer facilement comme preuve d'une règle déjà établie. (Tylor, 1876 : VIII–IX).

Cette déclaration de Tylor nous amène à proposer une approche intégrante pour notre objet d'étude. Nous voulons ainsi exposer l'ensemble de la culture matérielle dont nous faisons l'étude, c'est-à-dire les pipes à fumer, à un cadre théorique nous permettant de constater les ramifications utilitaires et culturelles de ces dernières. Le cadre théorique adopté est celui de l'archéologie contextuelle. Moussette (1995: 3) crédite Hodder (1986) pour l'introduction de ce terme. Ce cadre nous demande de considérer, dans l'analyse de nos objets, les contextes de dépôt, la distribution spatiale, la typologie (les types de pipes à fumer) et l'aspect temporel (*ibid.* 1995 :11). Nous croyons que l'utilisation de ce cadre théorique nous permettra de mieux répondre à nos questions de recherche. En effet, l'utilisation de l'archéologie contextuelle permet de mieux saisir la signification des objets. En « pensant » les objets selon la fonction du site, nous croyons percevrons des divergences quantitatives parmi les pipes à fumer, et ce, selon leur type. Nous pourrons ainsi mieux discerner les sens culturels que pouvaient prendre les pipes à fumer. Moussette ajoute que « pour les sites historiques, le recours à des textes que ceux-ci soient des listes d'inventaires après décès, des actes notariés, des correspondances ou des écrits ethnographiques, peuvent être arrangés en un discours cohérent sur le site étudié » (*ibid.*). Tous ces éléments nous permettent de mieux comprendre les significations de nos objets. Pour Moussette, la culture matérielle est un produit social, car elle est « [...] générée ou acceptée par le groupe d'humains qui les utilisent » (*ibid.*: 5). Par conséquent, ce qui est important pour lui,

et il cite Kroeber pour l'exprimer, « [...] c'est l'idée qui se cache derrière les objets physiques » (*ibid.*). Cette « idée », nous l'associons aux significations que prennent les pipes à fumer. Nous pouvons aussi appliquer ce cadre théorique au tabac. Les tabacs, que ce soit le *Nicotiana rustica* ou le *Nicotiana tabacum*, sont tous deux des produits de la domestication anthropique. Ces tabacs ont une fonction utilitaire, mais ils peuvent aussi prendre une fonction symbolique. Un individu peut fumer pour le loisir, ou en faire une consommation individuelle, mais l'action de fumer avec d'autres individus peut aussi prendre plusieurs aspects symboliques et sociaux.

Le métissage demande un endroit propice pour qu'il ait lieu. Turgeon (2003 :23) utilise le terme « espace de contact » alors que Phillips (1998 : 17) mentionne « zone de contact ». Ces deux termes sont synonymes. Ces zones de contact sont des lieux où différentes cultures se rencontrent. Cet espace géographique n'est pas un lieu paisible. Il s'y produit des tensions où chacun des groupes transigent, négocient des échanges, et ce, face à une certaine résistance. Il peut aussi s'y produire de nouvelles identités culturelles. Pour que cela fonctionne, Turgeon (*ibid.* : 24), mentionne : « il doit y avoir une certaine réciprocité. Le fait de donner suscite le devoir de rendre ». Pour Turgeon, les transferts culturels conduisent à des phénomènes de métissage (*ibid.*). Dans ce travail de recherche, l'identification de zones de contact à travers la présence de pipes à fumer pourrait s'avérer un bon moyen pour déterminer si le lieu permettait des transferts culturels.

Cependant, d'autres lieux contenant des concentrations de pipes pourraient ne pas être des zones de contact. Il est connu que les voies navigables étaient les principales routes utilisées par les Premières Nations. Les Autochtones les utilisaient bien avant le contact. Les voies navigables à l'intérieur des terres étaient souvent parsemées de rapides, de chutes d'eau, de courants forts rendant impraticable la navigation. Dans les terres intérieures, cela avait pour résultat que le portage devait être pratiqué. Puisque notre aire d'étude est relativement vaste (l'archipel montréalais) et que ce territoire se trouve à l'intérieur des terres entourées d'eau, nous croyons qu'il est possible qu'il s'y trouve des sites archéologiques qui auraient certaines caractéristiques de zones de contact, mais qui en fait serait des points de transit. Il est aussi possible que certains sites aient les caractéristiques d'une zone de contact et d'un point de transit, donc un lieu hybride. Westerdahl définit les points de transit comme étant « *the connections with waterways inland and the points where vessel or transportation methods change* » (1992:

6). Il mentionne « *Other transit points are situated at rapids and entrances to other fairways upstream* » (*ibid.* 7). Ainsi, nous porterons une attention particulière à ces espaces précis dans notre aire à l'étude.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mentionné antérieurement que le concept de complexe tabagique renfermait quatre composantes, les pipes à fumer, le tabac et les rôles du tabac et des pipes à fumer dans les rapports entre les Autochtones et les Européens ainsi que dans les échanges. Notre objet d'étude étant les pipes à fumer que nous retrouvons dans les sites archéologiques de l'archipel montréalais, nous ne pouvons les dissocier des environnements physiques et archéologiques dans lesquelles elles sont retrouvées. En outre, nous voulons constater leurs impacts sur l'économie, les rapports sociaux, de même que l'idéologie et la spiritualité qui se sont produits dans les deux groupes concernés (Autochtones et Européens). Ces impacts sont bilatéraux et les rapports de force sont asymétriques. En conséquence, chacun des groupes subit ces rapports de force. Parfois un groupe à l'avantage sur l'autre et dans d'autres cas c'est l'autre groupe qui est en position de force. Turgeon (1996 :15) mentionne « que les transferts culturels découlent d'un rapport de force entre deux ou plusieurs groupes qui échangent pour s'approprier les biens de l'autre dans le but de s'affirmer ». C'est donc dire que le complexe tabagique nous ouvre les voies vers notre troisième concept opérationnel, le transfert culturel.

Le troisième concept que nous proposons d'utiliser dans ce mémoire est le transfert culturel menant au métissage culturel³. Dans cette recherche, nous ne pouvons dissocier transfert culturel et métissage culturel. Michel Espagne (2012 :1) nous donne une définition de transfert culturel.⁴ Il le définit comme étant « Tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens [...] ». Dans cette phrase, Espagne met l'accent sur « l'aspect transformation de son sens ». Turgeon (2003 :24) ajoute que les objets échangés « [...] prennent d'autres formes, ils acquièrent de nouveaux usages et ils changent de

³ Des auteurs dont Daviau (2008), Phillips (1998) et von Gernet (1988) utilisent le terme « transculturation » d'Ortiz (2003). Selon la définition qu'Ortiz lui donne, il a le même sens que le terme métissage de Turgeon (2003 : 23).

⁴ Nous pouvons rajouter que le transfert culturel peut aussi s'appliquer aux mots et aux idées, donc à de l'immatériel.

sens. Transformer ou modifier leurs usages devient une manière de marquer une appropriation ». C'est donc dire que l'acceptation de nouveaux objets ou de nouvelles idées par un autre peuple ne se fait pas sans heurts. Bien souvent, ces peuples procèdent à des modifications de l'objet afin de permettre son intégration dans leur société. S'ils persistent les transferts culturels, souvent concrétisés par l'objet matériel (Turgeon 1996 : 23), peuvent éventuellement conduire au métissage (*ibid.* : 16). Le métissage est « un processus continu d'interaction entre deux ou plusieurs cultures qui transforme, à des degrés divers, les cultures en contacts » (Turgeon, 2003 : 23). Pour nous aider dans la tâche de constater les transferts culturels, Moussette (2003 :31) nous donne trois conditions pour que le transfert culturel menant au métissage s'effectue. La première est que les deux groupes en contact soient motivés pour continuer les rencontres. Pour les Français, le commerce et l'évangélisation étaient de premier plan. Pour les Autochtones, le commerce et l'appropriation d'objets exotiques étaient importants. La deuxième condition est que les contacts et les échanges devaient provoquer des instabilités entre les deux groupes ce qui permettaient aux systèmes culturels en cause d'être plus flexibles aux changements. La troisième condition est que les deux groupes en présence devaient avoir des affinités dans leurs univers mentaux et que des négociations possibles de leur identité individuelle existaient, surtout au niveau des relations avec l'Autre.

Dans le cadre de ce projet, l'intérêt d'utiliser le concept opératoire de transfert culturel, est que nous voulons constater si nous percevons, par le biais des pipes à fumer et du tabac, le processus menant au métissage. Ce processus prend en considération les rites tabagiques avant les échanges et les rôles du tabac et des pipes à fumer dans les relations entre Autochtones et Européens.

1.3.1 Les questions de recherche

Maintes archéologues et historiens ont étudié les pipes à fumer et le tabac. Dans le cadre de cette recherche et comme le confirme Chapdelaine (1996 :198) les pipes à fumer et le tabac constituent « l'un des transferts culturels les plus indiscutables ». En prenant l'exemple des

calumets canadiens,⁵ Chapdelaine mentionne que « le fait de reconnaître les Français et les Autochtones comme artisans possibles de ce type de pipe appuie l'hypothèse du métissage » (Chapdelaine 1996 : 203). De plus, la pipe en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) serait une inspiration de la pipe coudée autochtone, donc un transfert de forme, mais non de la technologie puisque les Autochtones n'avaient pas utilisé les moules pour la fabrication des pipes ni l'argile blanche (*ball clay*) (Chapdelaine 1996: 198, Turgeon 1996 : 25). Cependant, l'élaboration de notre corpus d'artefacts pourrait nous permettre d'aller plus loin dans la compréhension des transferts culturels reliés aux pipes et au tabac.

Pour débiter, nous désirons explorer plus à fond le concept de zone de contact. À la suite de l'établissement de notre corpus des pipes à fumer, l'objectif sera de valider l'utilisation du concept opératoire de zones de contact. Est-il possible de bien identifier les zones de contact seulement à l'aide de la présence des pipes à fumer dans un site? Aussi, dans un même temps, pouvons-nous discerner s'il s'agit d'une zone de contact ou d'un point de transit ou les deux ? Si dans ces cas il y a une confirmation, nous voulons vérifier s'il nous est possible de constater archéologiquement si les sites identifiés comme étant des zones de contact, chacune prise individuellement démontrent la présence de rencontres multiples donnant lieu à des échanges. À partir de ces analyses, nous voulons vérifier si des types de pipes sont plus présents que d'autres. Cet aspect pourra nous démontrer qui utilisait les différentes zones de contact.

Nous croyons que les transferts culturels dans une perspective des pipes à fumer se sont faits de façon diachronique. C'est-à-dire que l'adoption des calumets canadiens par les coureurs des bois fut beaucoup plus rapide temporellement que l'utilisation par les Autochtones des pipes

⁵ Tremblay (2007) mentionne qu'il n'y a aucun fondement que la pipe dite « micmac » tire son origine des Mi'kmaq des Maritimes. Cette terminologie est attribuée au Révérend Georges Patterson de la Nouvelle-Écosse, qui en 1888 l'utilisa pour décrire ce type de pipe à tuyau amovible. McGuire (1899) emprunte cette dénomination pour ces types de pipes et celle-ci est encore utilisée aujourd'hui. Tremblay (2007 : 45) explique que l'expression « pipe à tuyau amovible » est trop générale, car d'autres sortes de pipes ayant cet attribut existent depuis longtemps. Toujours selon Tremblay, l'utilisation du M majuscule devant Micmac est aussi constaté, mais cela est dû au fait que dans la langue anglaise le M majuscule est employé pour un adjectif lorsque celui-ci est un adjectif de nationalité et que cette manière de faire a été tout « bêtement copiée dans les textes français » (Tremblay, 2007 : 22). Nous remarquons que dans son article, Tremblay (2007) utilise pipe dite « Micmac ». En 2008, le terme pipe dite « micmac » sont utilisés dans le mémoire de maîtrise de Daviau. En 2016 le livre *Lumière sous la ville. Quand l'archéologie raconte Montréal*, est publié. Dans un article de ce livre, Roland Tremblay prend la position que le terme « calumet canadien » devrait être utilisé pour désigner une pipe de type « micmac » (Tremblay 2016 : 84). Notons que le peuple autochtone habitant les Maritimes préfère la dénomination Mi'kmaq lorsque nous faisons référence à ce genre de pipe.

en TCFAB. À la suite des études de documents ethnohistoriques et aux évaluations provenant de notre corpus de pipes à fumer, nous proposons que nous pourrions mieux évaluer ce phénomène temporel.

1.4 La méthodologie

Le but de cette section est d'informer le lecteur sur la méthodologie que nous avons suivie afin de répondre à notre problématique de recherche. Notre cadre théorique étant l'archéologie contextuelle, nous voulons mettre les pipes dans leur contexte archéologique et ainsi mieux comprendre le sens des objets. Afin de mieux saisir le sens culturel des pipes à fumer, nous allons nous appuyer sur des sources ethnohistoriques et historiques. Ces sources feront aussi des liens avec le commerce des fourrures et les relations entre Autochtones, Européens et Eurocanadiens. Enfin, nous présenterons la procédure suivie pour colliger et analyser l'ensemble des fragments de pipes à fumer que nous retrouvons dans l'archipel montréalais.

1.4.1 Les sources ethnohistoriques et historiques

Dans le cadre de cette étude, les aspects sociaux et rituels de la consommation de tabac et des pipes à fumer sont souvent confirmés à l'aide des documents historiques et ethnohistoriques. Puisque cette étude se situe dans le cadre temporel 1642–1760, des documents de cette époque existent et leur utilisation devient incontournable. Nous sommes toutefois conscients que certains de ces travaux peuvent comporter des lacunes à caractère ethnocentrique et condescendant et que les auteurs peuvent nous rapporter des descriptions des événements qu'ils ne saisissent pas complètement.

Les documents ethnohistoriques datant du XVI^e siècle et concernant notre sujet d'étude sont rares. En fait, nous n'avons que le récit de Cartier (1545) qui rapporte sa rencontre avec les Stadaconiens utilisant le tabac. Les documents du XVII^e siècle utilisés font mention de la consommation du tabac par les Autochtones (Sagard 1632) et les iconographies de Louis Nicolas (1667-1675) nous donnent des indices sur les pipes vasiformes qu'utilisaient les premiers occupants. Certains documents du XVIII^e siècle nous permettent de constater les rites précédant les échanges pour la traite des fourrures (La Hontan 1703 et 1706, Charlevoix 1744). Pour les échanges, les Autochtones pouvaient demeurer sur le site du poste de traite durant

plusieurs jours (près de cinq jours). Nous devons toutefois noter que des divergences culturelles et régionales peuvent s'appliquer. Un autre auteur, Pehr Kalm (1772), nous informe sur la fabrication des calumets canadiens.

Les documents historiques nous donnent aussi des informations de première main sur la situation des pipes à fumer en Nouvelle-France. À titre d'exemple, l'étude préliminaire du corpus démontre une forte présence de pipes hollandaises. La Nouvelle-France étant sous la dominance de la France, ne serait-il pas plus logique qu'il y ait une représentation plus grande de pipes de fabrication française ? Duhamel du Monceau (1771) dans son étude sur *L'art de faire des pipes à fumer*, mentionne que l'industrie pipière en France n'a pas connu un essor aussi fort qu'en Angleterre et qu'en Hollande. Les habitudes de consommation des Français étaient différentes. Les élites françaises préféraient priser le tabac plutôt que de le fumer. La consommation du tabac avait la connotation d'être vulgaire et d'appartenir à des gens classes modestes (Savard et Drouin, 1990 :23). Cela a eu pour conséquence que l'industrie pipière française ne fut solidement établie qu'à partir du dernier quart du XVIII^e siècle. Même en France, l'usage de pipes hollandaises est constaté.

1.4.2 La collection étudiée

Les pipes à fumer, qu'elles soient de pierre, en terre cuite grossière (TCG) ou en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) sont, nous pouvons le dire, très présentes dans les sites archéologiques du Nord-Est américain. Cependant, les pipes de pierre et en TCG demeurent moins fréquentes sur les sites archéologiques que celles en TCFAB. Ces dernières sont omniprésentes sur les sites historiques et elles représentent la forte majorité des pipes que nous retrouvons dans l'archipel montréalais. Elles sont très fragiles, mais fabriquées avec un matériau non périssable, leur permettant ainsi de « survivre » aux conditions de l'enfouissement. Leur durée de vie utile étant très courte, moins d'un an et parfois même de quelques jours, elles peuvent donner un bon repère chronologique du contexte archéologique. Puisque la forme des pipes en TCFAB ainsi que les marques et les décors changeaient rapidement, et ce en l'espace de quelques années, leurs mises au jour font qu'elles représentent un élément diagnostique pour situer la chronologie des événements dans les couches stratigraphiques. Cependant, nous désirons aiguiller notre étude vers les aspects utilitaires et symboliques des pipes à fumer. Dans

le cadre de ce mémoire, les trois types de pipes seront étudiés afin de déterminer leurs impacts sur les cultures autochtones et eurocanadiennes de la région montréalaise.

La pierre angulaire de ce mémoire repose sur l'analyse des inventaires d'artefacts provenant de sites archéologiques de l'archipel montréalais. Pour constituer notre corpus, nous avons privilégié une approche basée exclusivement sur les inventaires provenant des rapports de fouille, accessibles dans la Bibliothèque numérique en archéologie du Ministère de la Culture et des Communications (MCC). C'est l'ampleur du nombre de sites à étudier qui nous a forcés à adopter cette approche basée sur le contenu des inventaires, plutôt que sur l'examen des collections. De plus, nous ne cherchons pas à procéder à l'analyse d'un échantillonnage de pipes à fumer dans un site particulier, mais nous cherchons les distributions spatiales et temporelles ainsi que les concentrations par types de pipe à fumer qui se trouvent dans plusieurs sites de l'archipel montréalais.

L'étude des rapports de fouille nous a permis de remettre dans leurs contextes archéologiques les pipes à fumer que nous avons retenu pour cette recherche. Cet aspect est important puisqu'il nous permet de relier les pipes à fumer à un premier critère de notre cadre théorique (l'archéologie contextuelle) soit celui de considérer le contexte de dépôt de l'objet. Notre recensement des pipes à fumer contenues dans les rapports de fouille s'est fait en trois séquences. Puisque nous avons ressorti tous les fragments de pipes à fumer et cela sans tenir compte de la période étudiée, cette première phase nous a permis de cibler plus de 1500 rapports de fouille se rapportant à l'aire étudiée. De ceux-ci, 521 rapports de fouille contenant des pipes à fumer ont été retenus. La deuxième phase consistait à cibler la période étudiée, ce qui a permis de réduire le nombre à 263 rapports de fouille. Enfin, la troisième phase consistait à ne garder que les rapports de fouille dont les inventaires nous permettaient d'identifier formellement les pipes à fumer. Le résultat final nous donne les 135 inventaires retenus contenant des pipes en pierre, des pipes en TCG et en céramique ainsi que des pipes hollandaises et françaises en TCFAB. La liste complète des 135 sites inventoriés se trouve en annexe de ce mémoire. Nous avons laissé de côté les inventaires contenant des pipes en TCFAB de fabrication anglaise ou britannique, car la marge d'erreur concernant les identifications de ces pipes était trop grande. La collection étudiée fut d'environ 1100 fragments de pipes repartis dans les trois types. Cette collection peut paraître « modeste » si nous considérons la quantité innombrable de fragments

de pipes que nous retrouvons dans l'archipel montréalais. Cependant, cette quantité représente les fragments de pipes que les analystes des inventaires avaient été en mesure d'identifier selon les caractéristiques des marques et des décors. Reprendre l'ensemble du travail fait par les analystes des inventaires afin de vérifier si nous aurions trouvé quelques écueils dans les identifications aurait été une tâche ardue et nous croyons que cela aurait apporté peu de valeur additionnelle aux résultats que nous présentons dans cette recherche.

Pour créer notre corpus, les identifications des pipes se sont faites à l'aide des descriptions inscrites par les analystes des inventaires qui ont produit les rapports et analysé les collections. Une des difficultés rencontrées pour l'identification des pipes en TCFAB est que dans les débuts de la discipline de l'archéologie au Québec, des inventaires ont été colligés, sans qu'il y ait eu une standardisation des méthodes d'enregistrement. Nous retrouvons dans ces rapports de fouille des descriptifs vagues ou flous comme « fragments de pipe en kaolin » ou « pipe de plâtre », et ce, sans aucune autre description. Nous avons mis de côté ces inventaires. Nous devons aussi considérer que malgré le bon vouloir des analystes, des descriptions peuvent être erronées ou incomplètes, ce qui pourrait engendrer des erreurs dans les identifications. Afin de limiter les erreurs, nous avons choisi de ne tenir compte que des fragments de pipes dont l'identification pouvait se faire avec le descriptif seulement. À titre d'exemple, si le descriptif contenait la présence de marques et décors cela nous permettrait de connaître la provenance et l'époque de fabrication. Ces particularités s'appliquent aux pipes en TCFAB de fabrication hollandaise et française. En contrepartie, les pipes en TCFAB de fabrication anglaise du XVII^e siècle jusqu'au début XVIII^e siècle ne comportent ni marque ni décor, ce qui rend leur identification moins fiable. Nous savons que les formes des fourneaux peuvent être un indice de leur provenance et de leur époque de fabrication, mais très peu de fourneaux intacts ont été mis au jour. Nous avons donc choisi de ne pas faire l'étude de ces pipes anglaises. Nous devons souligner que les études de Savard et Drouin (1990), de Gosse (2007) de même que celle de van der Meulen (2003) nous ont été d'une aide précieuse pour les identifications des pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB).

1.4.2.1 Les analyses des inventaires des pipes à fumer

Nos données serviront à déterminer les distributions spatiales et quantitatives ainsi que d'effectuer des analyses de concentration de pipes à fumer. Le premier regroupement sera fait selon les distributions quantitatives des différents types de pipes à fumer pour la période étudiée.⁶ Un deuxième regroupement sera fait pour connaître les distributions spatiales des pipes à fumer. Ce regroupement permettra de constater les lieux où se retrouvent les pipes à fumer. En tout dernier lieu, là où il y a des concentrations de pipes, des calculs de densité seront effectués afin d'en déterminer la densité plus précisément. L'étude de la concentration de pipes à fumer par mètre carré pourrait permettre de déterminer des lieux de rassemblement et ensuite si ces lieux étaient désignés pour les échanges. Nous pourrions constater à ces endroits si des pipes de différentes cultures se trouvent, permettant ainsi de mieux comprendre un de nos concepts opératoires clés, le complexe tabagique. Selon les résultats de ces analyses, des sites archéologiques pourront être étudiés plus en profondeur afin de connaître les contextes d'enfouissement des pipes à fumer s'y retrouvant. Ces analyses devraient apporter des éléments de réponses à nos deux questions de recherche, à savoir s'il est possible de déterminer les zones de contact seulement avec l'aide de la présence des pipes à fumer et si les pipes à fumer permettent de constater si les transferts culturels se sont faits de façon diachronique.

Plusieurs objets archéologiques ont deux fonctions. Une fonction primaire où la pipe à fumer sert pour la consommation de tabac et une fonction secondaire qui relie la pipe à fumer à des significations sociales, culturelles, idéologiques et autres. Dans le cadre de ce mémoire, nous cherchons à expliquer la présence des diverses pipes à fumer dans l'archipel montréalais pour la période 1642–1760, en établissant le corpus des différentes pipes à fumer et en tentant d'apporter des explications sur leurs rôles dans les vies des Autochtones et des Eurocanadiens.

1.5 Plan du mémoire

Ce mémoire comporte sept chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons fait un survol sommaire de l'état des connaissances, ou en d'autres mots, ce que nous rapportent les auteurs

⁶ Notre classification des pipes à fumer s'est faite selon quatre grandes catégories. La plupart des pipes de pierre sont du type calumet canadien, les pipes en TCG, sont aussi pour la plupart, des calumets canadiens et les pipes européennes en TCFAB. Une dernière catégorie représente les pipes amérindiennes en céramique.

qui ont étudié le sujet. Cette étude cherche à établir un lien entre ce qui a été écrit et ce que nous racontent les pipes à fumer qui se sont retrouvées dans le sol de l'archipel montréalais. Dans une section du chapitre 1, nous avons exposé la méthodologie employée pour extirper les descriptions des milliers de fragments de pipes contenus dans les inventaires provenant des rapports de fouille. Un survol des documents ethnographiques qui nous ont servi à faire des liens entre les pipes à fumer et leurs aspects générateurs de signaux sociaux a aussi été présenté.

Le tabac étant une composante prépondérante du complexe tabagique au même titre que les pipes à fumer, le chapitre 2 nous donne un aperçu des trajectoires qu'auraient suivies les deux espèces de tabac pour se retrouver dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. Tous les auteurs ayant travaillé sur ce sujet déclarent que deux types de tabac se retrouvent dans la région de notre étude, le *Nicotiana rustica* et le *Nicotiana tabacum*. Nous verrons les deux trajectoires possibles de ces deux espèces. Qui plus est, le tabac, surtout le tabac du Brésil (*Nicotiana tabacum*), prend une place importante dans le stock de marchandises que nous retrouvons dans les postes de traite de l'archipel montréalais. Une section du chapitre 2 est dédiée à ce sujet. Dans ce chapitre, nous y présentons les différents mélanges d'herbes qui pouvaient servir pour le *kinnikinnick*. Ce chapitre présente aussi les aspects de la traite des fourrures incluant ses intervenants et le rôle du tabac dans les processus d'échange. Nous retrouvons dans ce chapitre deux aspects du complexe tabagique soit, les rôles du tabac et des pipes à fumer dans les rapports Autochtones-Européens ainsi que dans les échanges.

Le chapitre 3 fait une revue de ce que des auteurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ont rapporté sur le complexe tabagique de la Nouvelle-France. C'est dans le chapitre 4 que nous présentons le corpus à l'étude. La présentation de notre corpus sera déclinée selon les endroits où se retrouvent les pipes à fumer, les quantités retrouvées et quels types de pipes y furent misent au jour. Le chapitre 5 présente les résultats des calculs de densité par mètre carré des concentrations de pipes à fumer. Au chapitre 6, nous présentons les chaînes opératoires des différentes pierres tendres utilisées pour la fabrication des fourneaux des pipes à tuyau amovible et la chaîne opératoire des pipes en terre cuite fine argileuse blanche. Au chapitre 7, une analyse méthodique en fonction des concepts opératoires que nous avons retenus sera effectuée. Ce chapitre présentera aussi les interprétations sur l'ensemble des constatations effectuées tout au long de notre travail. Ces interprétations seront balisées par les emplois de notre cadre théorique

et de nos trois concepts opératoires. C'est avec les interprétations obtenus que nous serons en mesure de valider ou d'infirmier les questions de recherche que nous avons retenues.

Chapitre 2. Le tabac et ses acteurs dans le Nord-Est américain

Dans notre aire d'étude, deux espèces de tabac sont prédominantes : le *Nicotiana rustica* et le *Nicotiana tabacum*. Bien que nous sachions que le *Nicotiana rustica* soit originaire de l'Amérique du Sud (Winter 2000 : 99), les trajectoires spatiales et temporelles restent cependant à être démontrées. Les présences de pipes à fumer dans le Nord-Est américain ne correspondent pas à l'arrivée du tabac dans cette grande région. Au niveau archéologique, Roland Tremblay (2006 :72) et Catherine Ferland (2007 :23) mentionnent que les pipes à fumer sont présentes depuis au moins trois millénaires (durant l'Archaïque supérieur, des pipes tubulaires furent déposées dans des sépultures). Cependant, la présence au Québec du tabac *N. rustica* n'est attestée que depuis le Sylvicole moyen tardif (900 à 1000 ap. J.-C.) dans la région de Pointe-du-Buisson (Landry 2012 : 147). La chronologie de l'arrivée du *N. rustica* dans la région des Grands Lacs ne fait pas l'unanimité. Crawford et Smith (2003 cité par Zepf, 2014) mentionnent aussi que l'arrivée de ce tabac se serait produite durant le Sylvicole moyen tardif dans la région des Grands Lacs. De son côté, Sadik (2014 :4), mentionne que ce tabac est présent dans la région au nord du lac Ontario dès 700 ap. J.-C. Rafferty *et al*, (2004) mentionnent que le tabac a fait son apparition entre 20 et 70 av J.-C. en Illinois et qu'il était présent aux V^e - VIII^e siècles dans les régions des Grands Lacs inférieurs, ce qui est conforme à l'opinion de Sadik. Une autre date avancée est celle de Winter (2000 :4) qui rapporte que des semences de *N. rustica* auraient été apportées par des chasseurs-cueilleurs dans le Nord-Est vers 160 ap. J.-C. Nous constatons que selon les régions, la date d'arrivée du *N. rustica* varie de quelques siècles. Nous pouvons nous demander ce que fumaient les Autochtones avant la venue du *N. rustica* ?

Le *Nicotiana tabacum* a quant à lui suivi une trajectoire différente du *N. rustica*. Au cours de son histoire, il devait se retrouver dans le même espace que le *N. rustica*, mais avec une signification culturelle différente. Le *N. tabacum* fut apporté aux Autochtones du Nord-Est de l'Amérique par les Européens Les Autochtones s'étaient montrés très friands de ce tabac. Il put ainsi servir de gage d'amitié lorsque l'Autochtone en recevait, mais aussi il était une denrée

sujet aux échanges. Enfin, le *kinnikinnick*, serait un mélange de plusieurs plantes qui variait selon les régions. Ce mélange d'herbes pourrait expliquer pourquoi nous retrouvons des pipes tubulaires à la fin de l'Archaïque alors que les deux espèces de tabac étaient absentes du Nord-Est américain.

2.1 Les trajectoires du tabac

Crawford (2014) apporte une distinction intéressante entre les plantes d'origine primaire et celles d'origine secondaire. Il définit les plantes d'origine primaire comme étant celles qui furent domestiquées dans un contexte local (Crawford 2014 : 146), tandis que les plantes d'origine secondaire impliquent que des plantes furent introduites ou « translocalisées » dans une région, comme dans le cas qui nous concerne. Le *Nicotiana rustica* n'est pas originaire de l'Amérique du Nord. Appartenant à l'ordre des Solanacées, tout comme la tomate, la pomme de terre et l'aubergine, le tabac possède un attribut que les autres plantes de cet ordre n'ont pas, un alcaloïde nommé nicotine. C'est une propriété de la nicotine contenue dans le tabac qui donne les effets psychotropes ressentis par le fumeur. Cette propriété pourrait expliquer le fait que ce tabac ait été utilisé lors de rituels par les Amérindiens.

Le *N. rustica* serait originaire de la cordillère des Andes (Winter 2000 : 99). Il faut noter que le *N. rustica* de la variété *texana* est celle que nous retrouvons dans le Nord de l'Amérique (*ibid.*). Toujours selon Winter, les ancêtres du *N. rustica* variété *texana* seraient le *N. paniculata* et le *N. undulata* ou leurs prédécesseurs (*ibid.* : 103). Les Autochtones de l'époque cherchaient, par le biais de la domestication, à faire augmenter le taux de nicotine en sélectionnant les graines et les plantes (Winter 2000 : 324).

Le *Nicotiana rustica* se serait répandu au fil du temps jusqu'en Amérique du Nord, pour se retrouver vers le deuxième siècle de notre ère dans l'Illinois (Winter 2000 : 105). Ensuite, le *Nicotiana rustica* est identifié vers le VIII^e siècle dans la région du sud de l'Ontario (Gates St-Pierre, 2006 : 139 citant Fecteau 1985 : 79-81). Il est intéressant de remarquer que cette période correspond aussi à l'arrivée du maïs dans cette région (Tremblay 2006 :46). Quant à Zepf (2014 : 35), elle mentionne que des analyses en chromatographie gazeuse ont été effectuées par Rafferty (2006) sur des restes provenant d'une pipe tubulaire et qu'elles ont démontré que le tabac était présent aussi tôt que vers 300 av. J.-C. au site Boucher situé dans le Vermont.

Puisqu'en cette période l'horticulture du tabac dans cette région n'est pas confirmée, la présence de celui-ci pourrait provenir d'échanges entre Autochtones. Pour la région qui nous concerne, Landry (2012) mentionne que la présence du *N. rustica* est constatée et était même cultivée durant le Sylvicole moyen tardif (900 à 1000 ap. J.-C.) à Pointe-du-Buisson. Il est possible que l'horticulture du *N. rustica* se soit effectuée près des habitations et même éloignée des champs (Tremblay 2007 : 67). L'entretien et l'horticulture des champs étaient l'affaire des femmes, alors que l'horticulture du tabac serait une affaire d'hommes (Haberman 1984 : 270). La division sexuelle du travail pourrait aussi impliquer une division spatiale de l'horticulture. Winter (2000) déclare que ce tabac est encore utilisé pour les rites ancestraux par plusieurs peuples autochtones dont ceux habitant l'Est du continent. Bien qu'aujourd'hui le fumage de la cigarette soit pratiqué pour le tabagisme de loisir quotidien, Winter rapporte que plusieurs groupes autochtones contemporains consomment et possiblement fument toujours le *N. rustica* pour des fonctions rituelles (Winter 2000 : 108).

Le *Nicotiana tabacum*

Le *N. tabacum* proviendrait de la Mésoamérique et des Antilles. Ortiz (2003 : 285) précise d'ailleurs que le *N. tabacum* fut importé à Cuba à partir du Yucatan. Il aurait été cultivé à Jamestown en Virginie vers 1612 (Winter 2000 : 93). Avant Jamestown, toutefois ce tabac aurait eu une trajectoire le menant vers l'Europe. Lors du voyage aux Amériques par Christophe Colomb, lui et des membres de son équipage avaient remarqué que des Amérindiens fumaient du tabac. Ce ne fut pas trop long pour que d'autres expéditions suivent et que des équipages ramènent des semences en Espagne en 1518. (Winter 2000 : 3). Bien que le *N. rustica* avait été apporté et cultivé en Angleterre dès 1550⁷, notre étude est centrée sur la Nouvelle-France, nous allons donc nous concentrer sur la trajectoire spatiale qu'aurait suivie le *N. tabacum* en France. Deux personnages ont pu avoir des impacts pour son intégration dans l'horticulture française. Thevet s'arroge le titre de précurseur pour l'introduction du tabac en France (von Gernet 1988 : 30). Cependant, von Gernet réfute cette proposition et il attribue ce fait à Jean Nicot⁸.

⁷ Ortiz (2003 : 221) mentionne que l'introduction du tabac en Angleterre se produisit plutôt en 1570 ou 1573.

⁸ Ortiz (*op.cit.*) indique que Thevet aurait introduit le tabac en France à partir de l'Espagne en 1556. Thevet mentionne, mais il se crédite lui-même de ce fait, qu'il aurait introduit le tabac en France à partir du Brésil, donc quelques années avant que Jean Nicot l'ait présenté à la cour de Catherine de Médicis en 1560-1563. Le débat n'est pas clos.

Lors de son séjour au Portugal (1559), en tant qu'ambassadeur, Jean Nicot l'aurait introduit en France. Il faut noter que les Portugais cultivaient le tabac du Brésil dans leur colonie depuis 1534 et ils l'exportaient vers le Portugal depuis 1548 (von Gernet 1988 : 34). Damiao de Goes aurait donné des semences de *N. tabacum* à Jean Nicot vers 1560. Nicot en offrit sous forme de tabac à priser à la reine Catherine de Médicis afin de soulager ses maux. Par cet acte, le tabac fut connu en France sous le nom de « *herbe à la reine* ». En France, Nicot aurait fait valoir les propriétés prophylactiques que le tabac semblait avoir. Par la suite, Carl Linné aurait donné au tabac le nom *Nicotiana* en l'honneur de Jean Nicot. Il faut cependant souligner qu'un débat faisait toujours rage en 1986 pour reconnaître qui est véritablement l'introducteur du tabac en France (von Gernet 1988 : 33).

Von Gernet (2014 : 76) indique que durant la deuxième décennie du XVI^e siècle, le tabac du Brésil (*N. tabacum*), originaire des colonies espagnoles de l'Amérique, aurait été acheté dans les ports de la péninsule ibérique et rapporté en France. Ce qu'il faut noter, c'est que le *N. tabacum* était présent en France dès le XVI^e siècle et que ce tabac serait celui que les Français donnaient ou échangeaient aux Autochtones contre des fourrures. De plus, Landry (2012 : 129), indique que les jardins du Petit séminaire de Saint-Sulpice contenaient des traces de *Nicotiana tabacum* et ce dès 1665, c'est-à-dire à l'époque où Jean de Saint-Père était encore propriétaire du terrain. Il poursuit en mentionnant que les denrées cultivées dans ce lieu étaient probablement destinées aux besoins de la maisonnée (*ibid.*).

Pour sa part, La Hontan (1703) note que le tabac du Brésil est « [...] celui qui sans contredit est le plus fort de tous ceux qui nous sont connus ». Cette description de La Hontan prend de l'importance si nous considérons que le tabac du Brésil pourrait être du *N. rustica*, mais la majorité des auteurs, dont von Gernet (1988 : 32 et Havard (2016 : 521) s'entendent sur le fait que le tabac du Brésil soit du *N. tabacum*. En 1635, la France a pris possession des îles antillaises de Guadeloupe et de Martinique. L'assise principale de leur économie était la culture du tabac (Ortiz, 2003 : 305). Nous savons que les îles des Antilles produisaient du *N. tabacum* depuis 1535 (*ibid.* : 285). Il est tentant, ici, de faire le rapprochement que le tabac du Brésil pourrait aussi être celui de la Guadeloupe. En effectuant cette recherche, nous avons souvent constaté les termes « tabac noir ». Dechêne (1974 : 160) nous informe que le tabac utilisé pour la traite serait essentiellement du tabac noir du Brésil, importé dans la Nouvelle-France via le

port de La Rochelle. Le tabac noir est du tabac *N. tabacum*. Le nom de « tabac du Brésil » pourrait tirer son origine du fait que Thevet aurait donné ce nom au tabac qu'il aurait apporté d'Espagne en France en 1557 (Wagner 2000 : 186). Ce nom aurait subsisté par la suite. À partir de l'an 1500, le Brésil étant à cette époque était une colonie portugaise, il serait plus probable que les semences obtenues en Espagne proviennent des îles antillaises de possession espagnole, comme l'île de Cuba. Ortiz (2003. : 285) mentionne qu'à partir de 1535, Cuba avait du *Nicotiana tabacum*. En conséquence, les semences données à Thevet pourraient aussi être du *N. tabacum* provenant de Cuba.

2.1.1 Les mélanges de tabac

Plusieurs auteurs ayant publié sur le tabac nous informent que le *N. rustica* était souvent mélangé afin de réduire les effets psychotropes ou encore afin de l'économiser lorsque celui-ci était une denrée plus rare (Daviau 2009 : 25). La Hontan nous décrit que même le *Nicotiana tabacum* était mélangé avec une autre plante. Il note que :

[...] le tabac des Autochtones ne vaut presque rien et ils sont obligés d'acheter de celui du Brésil, qu'ils mêlent avec une certaine feuille d'une odeur agréable, qu'on appelle *Sagakomi* (La Hontan 1703 : 153).

Le *sagakomi* serait un mot d'origine ojibwé, langue de la famille algonquienne. Il signifie « *smoking leaf of the bearberry* » (*A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles* 1967 : 652) Il est connu comme étant la feuille du *bearberry* ou la busserole, *Arctostaphylos uva-ursi* (Daviau, 2008 : 25). Il est possible que ce mélange soit du *kinnikinnick*, mais des lectures ultérieures démontrent que le *kinnikinnick* peut varier d'une région à une autre.

Plusieurs auteurs mentionnent des plantes qui peuvent soit être ajoutées au tabac ou être fumées telle quelle. Daviau (2008 : 25) dresse une liste des plantes qui lui sont associées.

Il est reconnu que le tabac n'est pas toujours fumé pur. On ajoute souvent d'autres plantes à la préparation soit pour doser les effets narcotiques de *N rustica* (les augmenter ou les diminuer), pour faire durer le tabac, pour en changer le goût ou encore lors de pénuries ou de cérémonies particulières (Hall 1983 :40; Springer 1981 :220 ; von Gernet 1992: 175). Ce mélange est souvent appelé « *kinnikinnick* », mot dérivé des langages algonquiens signifiant « mélange » (Hall 1983 :40). Parmi les substances ajoutées, on compte, selon les régions, des feuilles de sumac séchées comme le vinaigrier (*Rhus typhina* L.), l'arctostaphyle raisin d'ours ou *bearberry* (*Arctostaphylos uva-ursi* Sreng.) et l'arctostaphyle glauque (*Arctostaphylos glauca*

Lindl.), de l'écorce de divers espèces de cornouiller dont le hart rouge (*Cornus stolonifera* Michx.), de l'écorce intérieure de saule, etc. (voir à ce sujet Hachez 1979:90; Hall 1983:38, 40-41; Jacquin 1997:21; Paper 1988:4; Rutsch 1973:31-32). Springer (1981:220) ajoute à cette liste différents arbres du genre *Juniperus* tels le cèdre rouge (*Juniperus virginiana* var. *virgiana* L.) et le genévrier. Plusieurs mélanges sont donc possibles selon les groupes culturels et les régions géographiques. Il semble d'ailleurs que certains Canadiens ajoutaient, au XVIII^e siècle du moins, du hart rouge, « osier rouge », (*Cornus stolonifera* Michx.) à leur tabac, pour l'adoucir (Kalm 1977 [1772] :414).

De plus, Kalm ajoutait « Tout le monde dit que les Sauvages (sic) d'Amérique ont l'habitude d'en racler l'écorce [*Cornus rugosa*], de la mélanger à leur tabac et de fumer cette mixture avec les tiges rouges et minces de cette même plante, les Sauvages (sic) et, de même, les Français fabriquent leurs tuyaux de pipe » (Kalm 1977 [1772] : 110) (c'est nous qui soulignons). Kalm nous rapporte une autre plante utilisée pour le mélange du tabac, le vinaigrier, *Rhus typhina*. « On prend la feuille, après l'avoir fait sécher, on la mélange au tabac, en parties égales et on fume ce mélange » (*ibid.* : 220). Plus loin, il mentionne : « on dit qu'il vaille mieux utiliser ce mélange que celui fait avec le *Sagackhomi* ou *bearberry* car celui-ci est accusé d'être mauvais pour la santé et de porter tort à la poitrine » (*ibid.* : 220).

Brown (1989: 313) remarque que le *N. rustica* peut être mélangé afin d'atténuer sa teneur en akénoïde ;

Nicotiana rustica is the only type of tobacco known to have been used in eastern North America prior to European contact. Because it is an extremely potent species, particularly in terms of nicotine content, it typically was combined with other plant products prior to smoking. The resulting mixture has become known as "Kinnikinnick," an Algonquian word referring to the mixing or mixture of smoking materials (Hall 1983:40-41).

Havard (2016: 521) ajoute que « les Autochtones mélangeaient souvent leur tabac *Nicotiana rustica* avec d'autres plantes comme de l'écorce de cèdre ou de genévrier ». En conséquence, pour différentes régions, il peut y avoir différentes recettes de *kinnikinnick*.

2.1.2 La symbolique du tabac

Comme l'avait constaté Cartier lors de son deuxième voyage (1535-1536), le tabac était cultivé et consommé par les Autochtones du Nord-Est bien avant la venue des Européens dans le Nouveau Monde. Dans cette section, nous voulons mettre l'accent sur le sens que pouvait

prendre l'action de consommer du tabac. Dès le XVII^e siècle, des missionnaires et des explorateurs français nous rapportaient le sens symbolique que prenait le tabac afin de communiquer avec les esprits. Paper (1988 : 8) mentionne que Brébeuf avait noté en 1636 que les Hurons « jettent du tabac dans le feu avant de communiquer avec les esprits ». Même si l'usage du calumet sacré n'est pas constaté dans la plaine du Saint-Laurent avant le XVII^e siècle (Lafitau 1724 : 314, Linton 1924 : 27), il n'en demeure pas moins que les explorateurs, les missionnaires et les coureurs des bois qui avaient voyagé dans les régions des Illinois et des Sioux auraient été en mesure de constater l'utilisation du calumet lors de cérémonies rituelles servant à concilier les alliances, conclure les traités de paix, et aussi pour demander des conditions favorables lors des voyages ou pour que les dieux leur apportent de la pluie lors des périodes sèches (Linton 1924 :25). Linton citant Charlevoix (1721) mentionne que si le calumet était accepté, la coutume voulait que les engagements contractés soient tenus comme sacrés et inviolables (*ibid.*). Fumer le calumet était l'appel que faisaient les deux parties prenantes aux dieux afin qu'ils soient témoins des ententes et que la violation de ces ententes entraînerait la colère de ces dieux (*ibid.* :26).

Lors des expéditions des premiers explorateurs en Nouvelle-France, la consommation du tabac nous fut rapportée. Cartier, lors de son voyage de 1535-1536, nous rapporte qu'il a « éprouvé » du tabac (Cartier 1545 : 31). Champlain rapporte que près de Tadoussac, en 1603, à la suite d'une harangue par un Autochtone, il avait partagé la pipe avec le grand sagamo Anadabijou (Champlain 1603 : 4). Ce récit nous suggère l'importance que représentait ce rituel. En outre, offrir du tabac était un gage de générosité, de politesse, de réciprocité et de paix qui établissait des liens de confiance (von Gernet 1988 : 194 et 228, Ortiz 2003 : 14). La Hontan a précisé que chez les Autochtones, la coutume voulait qu'ils offrissent la nourriture et le tabac aux étrangers (La Hontan 1703 : 104). Il précisait que pour les voyages dans le Haut pays le voyageur devait absolument apporter du tabac pour en faire don (*ibid.* : 192, 198, 201,202, 207 et 226). L'importance du tabac dans les relations entre Autochtones et Européens ne fait aucun doute. Cet article aurait d'ailleurs permis de cristalliser les relations sociales entre les deux groupes et comme le mentionne White, de bonnes relations sociales sont nécessaires avant la poursuite des échanges (White 1991 : 129). Le tabac était donc l'article tout désigné afin de créer les liens nécessaires aux transactions. À cette époque, le symbolisme du tabac dépasse son

aspect utilitaire. La distribution de tabac et l'action de fumer avec ceux avec qui l'on voulait faire des échanges permettaient d'assurer des relations amicales (Nasseney 2015 : 11, Ortiz 2003 : 252). Ces actions de donner du tabac et de fumer avec l'Autre faisaient donc partie d'un processus complexe de significations socioculturelles.

2.2 Le tabac et le commerce entre Autochtones et Européens

Lorsque, le 12 octobre 1492, Christophe Colomb débarqua pour la première fois en Amérique, il nomma l'île San Salvador. Cette île était peuplée par les Taïnos. Ces derniers lui rendirent hommage en lui offrant du tabac (Ortiz 2003 : 14). Il est possible que ce soit dès cette première rencontre rapportée officiellement, que les Européens eussent leur premier contact avec le tabac. Ce fait met en relief que le don de tabac, un signe d'amitié, de paix et de solidarité, fut un élément important dans l'univers autochtone.

Bien avant la venue des Européens dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, les Amérindiens commerçaient entre eux (Lafitau 1724 : 332, Germain 2003 : 24-100, Kuhn 1987 : 306, Wright 1994 : 57, Trigger 1990b : 36-37). Les objets échangés comportaient, d'après nos connaissances, des matières premières comme le cuivre natif, le chert et des coquillages pour ne nommer que ces objets (Germain 2003 : 25). Lafitau note que chaque peuple avait quelque chose de particulier que les autres n'avaient pas et que ce trafic faisait circuler tous genres de choses, dont du tabac et des calumets, des grains, des fourrures, de la porcelaine (perles de verre ou de coquillage) le tout accompagné de festins et de danse (Lafitau 1724 : 332). Certains de ces objets pouvaient changer plusieurs fois de propriétaire pour ainsi se retrouver à une bonne distance de son lieu d'origine. Ces échanges entre eux leur permettaient de garder un contact, de maintenir un climat de paix et de se trouver des alliés en cas de conflit (Perrot 1864 : 150). Lafitau conclut que les « Européens qui ont commercé avec les Illinois et les autres peuples de la Louisiane se sont servis du calumet de paix à l'imitation de ceux-ci et ils ont participé à toutes les cérémonies qu'ils [les Autochtones] ont coutume de pratiquer » (*ibid.* : 335). Nous pouvons présumer qu'avec la venue des Européens, les Autochtones aient continué cet engouement pour les échanges qui leurs permettaient, en plus d'acquérir des biens exotiques, de tisser des liens politiques.

Un des rôles de la consommation de tabac dans les rapports entre Autochtones et Européens pour le commerce en est un d'entremetteur. Avant de faire des échanges, il devait y avoir un protocole où un climat de confiance devait régner. Le tabac serait un agent pacificateur efficace (Ortiz 2003 : 252). Pour créer ce lien, l'action de fumer du tabac, quel que soit le type de pipe utilisé, était nécessaire. Afin d'amplifier le lien de confiance et pour démontrer leur générosité, un critère important pour les peuples amérindiens, les coureurs des bois auraient fait des dons de tabac aux Autochtones avant de procéder aux échanges (Jacquin 1997 : 58, von Gernet 1988 : 218, Ortiz 2003 : 249). Comme le mentionne Charlevoix (1994 [1744] : tome III : 470), « Dans le commerce, quand on a convenu de l'échange, on présente un calumet pour le cimenter, ce qui le rend en quelque sorte sacré ». Dans ce texte de Charlevoix, le rôle du tabac est représenté comme un lien établissant la confiance, une activité qui scelle, à la suite des harangues, la paix ou le commerce. La Hontan (1703) dans le récit de ses mémoires en Amérique, décrit que lorsqu'un étranger passait dans une contrée autre que la sienne, il était coutume de montrer un calumet dans sa main. S'il était en canot, le passager à la proue tenait un calumet bien en vue (La Hontan 1703: 104). Nous devons souligner que les explorateurs avaient utilisé comme sauf-conduit ce même stratagème (Hall 1997 : 7, White citant Gravier et Hennepin 1991 : 21). Nous pouvons conclure qu'avant tout échange, le don d'objets comme le tabac faisait aussi partie du protocole (Colpitts 2014 : 182, La Hontan 1706, tome 1 : 71-73).

2.2.1 Le tabac dans les postes de traite

À partir de ce qui précède, nous devrions retrouver du *N. tabacum* dans les postes de traite du XVII^e siècle en Nouvelle-France. Dechêne (1974 :151) a produit un tableau provenant des minutes notariales des marchands de Montréal pour des stocks de dix inventaires de la période avant 1664 et de vingt-sept pour les années 1680–1720. Ce que l'on note est qu'avant 1664 le tabac importé avait une pondération de 0% des stocks de marchandises alors que pour la période 1680–1720, il comptait pour 4%. Le tabac importé serait essentiellement du tabac noir du Brésil et son port d'embarquement serait La Rochelle (*ibid.* :160). Duguay corrobore le fait que les postes de traite de l'archipel montréalais avaient dans leurs stocks du tabac du Brésil (Duguay 2003 :21). Comme nous l'avons vu antérieurement, le tabac du Brésil est un synonyme pour le *N. tabacum*. Cependant, nous ne pouvons conclure que le tabac du Brésil était le seul tabac à être échangé lors de la traite des fourrures. Nous retrouvons le « tabac du pays » (Duguay

2003 :69), dont la culture remonterait à 1692, et aussi du « tabac canadien » qui seraient probablement des synonymes. Nous n'avons pu trouver de quelle espèce (*N.rustica* ou *N.tabacum*) serait le « tabac canadien », mais nous croyons que ce serait du *N. tabacum*. Seymour et Gordon nous donnent quelques indices de quelle espèce il s'agit;

Les colons français commencent par adopter le modèle de culture propre aux Amérindiens. Quelques années plus tard, une ordonnance de la colonie française interdit la vente au détail de tabac en Nouvelle-France. Les colons perdent alors tout intérêt pour l'amélioration de la qualité des cultures ou des produits. Ils n'en cultivent donc que pour leurs propres besoins en le faisant sécher naturellement à l'air libre. Cette méthode simple de préparation produit un tabac unique en son genre, le « tabac canadien ». Les colons français commencent à en faire le commerce en 1652, mais il faut attendre 1735 pour que le gouvernement français encourage la culture du tabac au Canada; on le cultive régulièrement après cette date (Seymour et Gordon, 2013).

Séguin (1973 :195) cite un message de Beauharnois à Hocquart datant du 17 avril 1742, « [...] ce n'est pas que la qualité [du tabac] ne soit pas satisfaisante, ce qui n'est moins, c'est la préparation ». Cette constatation rend crédible que le « tabac canadien », par sa préparation, est de qualité inférieure au tabac importé. Nous notons aussi que la préparation du « tabac canadien » aurait pu être modifiée entre 1652 et 1742. Séguin (1973 :196) mentionne que les Canadiens fument du pétun qui serait de *l'herbe à la Reine* (la Reine étant ici Catherine de Médicis à qui Jean Nicot aurait offert du tabac sous forme de poudre pour soulager ses maux). Séguin, citant Antoine Furetière⁹, poursuit dans son texte en spécifiant que *l'herbe à la Reine* provenait de la Floride. Il poursuit en indiquant que le pétun est un tabac de qualité inférieure. Nous pouvons supposer que la « qualité inférieure » serait due à la préparation de ce tabac. Nous devons aussi mentionner que les « mélanges » avaient la cote dans les postes de traite lorsque le tabac était en situation de pénurie. Le terme « méchant tabac » apparaît quelques fois dans certains documents. Nous ne pouvons conclure définitivement sur les composantes du « méchant tabac ». Il est possible que ce tabac soit du tabac mal préparé ou qu'il s'agisse d'un mélange de tabac avec quelques herbes ou une mixture des deux.

⁹ Antoine Furetière (1619-1688) est un homme d'Église, poète, fabuliste, romancier et lexicographe français. Il ne serait jamais venu en Nouvelle-France. Dans son dictionnaire, sous sa définition NICOTIANE, il mentionne que le tabac serait venu originellement de la Floride. Tabac, pétun, *herbe à la Reine* et *Medicée* seraient tous synonymes. (Furetière, 1685 : 189). En 1685 en Floride et en Virginie, il y avait effectivement la culture du *N.tabacum*, mais pas à l'époque de Thevet et de Nicot. Il y a ici une possibilité de confusion.

2.2.2 La traite des fourrures et ses acteurs

L'objectif de cette section est de faire des liens entre le tabac, le commerce des fourrures et ses parties prenantes, que ce soit les Autochtones, les coureurs des bois, les voyageurs ou les équipiers. Nous désirons dégager au travers la pratique du commerce des fourrures dans l'archipel montréalais les éléments se rapportant à nos concepts opératoires, soient les zones de contact, le complexe tabagique et les transferts culturels.

2.2.2.1 La traite des fourrures dans l'archipel montréalais

Le but premier de la fondation de Ville-Marie en 1642 était l'évangélisation des Autochtones. Mais sa position stratégique comme lieu de commerce avec les Autochtones s'était manifestée très rapidement. La traite des fourrures fut un élément clé de la croissance économique de Montréal aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'était aussi le point de départ pour les expéditions vers les Grands Lacs. Le résultat fut que le commerce des fourrures aurait permis la continuité et la croissance de Ville-Marie. Afin de pourvoir à la colonisation de la Nouvelle-France, des monopoles pour le commerce des fourrures furent créés.

Compagnies	Dates
Compagnie de la Nouvelle-France ou la Compagnie des Cent-Associés, fondée par Richelieu.	1627- 1645 abolie en 1663
Compagnie des Habitants, fondée par des commerçants, ils doivent payer une redevance à la compagnie des Cent-Associés.	1645-1659 et de 1661-1663
Compagnie de Rouen	1659-1661
Compagnie des Indes occidentales créée par Colbert, sauf en 1668 la traite des pelleteries et la liberté de commerce sont rendues à la colonie. C'est le début des coureurs de bois	1664- 1674
Compagnie de Normandie	1660-

Interdiction de la course dans les bois	1676-1679
Implantation d'un régime de permis de traite, les congés.	1681
Compagnie de la Colonie	1700-1706
Compagnie d'actionnaires	1706-1717
Compagnie de l'Occident qui deviendra la Compagnie des Indes	1717-1760
Chute du Régime français	1760
Compagnie du Nord-Ouest	1783-1821 (fusion avec la HBC)

Tableau I. Liste des compagnies impliquées dans le commerce des fourrures

La compagnie des habitants était particulière puisque tous les habitants pouvaient participer au commerce des fourrures (Rich 1966: 13, La Hontan 1706, tome I : 71). C'était l'exportation des fourrures des castors qui était sujette au monopole des compagnies et non la traite (Groupe de recherches en histoire du Québec, 1992b : 15-19). Nous pouvons ajouter que c'était à partir de Montréal que s'organisaient les expéditions des coureurs des bois et ensuite des voyageurs.

Les foires des fourrures à Montréal, selon le désir de Champlain, auraient débuté en 1611 et se tenaient annuellement. C'était des Autochtones commerçants qui allaient aux foires annuelles (Rich 1966; 16). Qui étaient les Autochtones fréquentant les zones de contact? Et quel était le rituel pratiqué par les Autochtones avant de procéder et de sceller les échanges de fourrures contre des biens européens? La Hontan (1706, tome I:71-73) nous a donné des réponses à ces questions. Dans son livre, *Voyages de Mr. Le Baron de La Hontan, dans l'Amérique septentrionale*, il a décrit qu'en ce 28 juin 1685, il y avait eu l'arrivée d'Autochtones à la place du Marché. Il avait constaté que c'étaient des Outaouais et des Hurons qui venaient à la foire de Montréal. Les Outaouais auraient pu faire leurs échanges à Michilimackinac, qui était plus près de leur région d'habitation, mais ils descendaient presque tous les ans à Montréal. La Hontan a décrit ainsi leur arrivée;

Je vis débarquer presque eu même tems vingt-cinq ou trente Canots de Coureurs de bois, chargez de Castors venant des grands Lacs. La charge de chacun étoit de quarante paquets. Chaque paquet pesoit cinquante livres, & valoit cinquante écus au Bureau des Fermiers. Ils étoient suivis de cinquante Canots Outaouas & Huron, qui dessendent presque tous les ans à la Colonie, pour y faire empiète, ce qu'ils font à meilleur marché qu'en leur propre païs de Michilimakinac, situé sur le Rivage du Lac des Hurons à l'embouchure de celui des Minois. Vous ne serez pas fâché d'apprendre le detail de cette espèce de Foire sauvage à Montréal. Ces Marchands se campent à cinq ou six cens pas de la Ville. Le jour de leur arrivée se passe tant à ranger leurs Canots & débarquer leurs Marchandises, qu'à dresser leurs tentes, les quelles sont faites d'écorce de bouleau. Le lendemain ils font demander au Gouverneur Général une audience, qu'il leur accorde le même jour en place publique. Chaque Nation fait un Corps séparé ; mais tous ces Cercles étant assis par terre, & chaque Sauvage (sic) ayant sa pipe à sa bouche, l'un d'eux choisî par la troupe comme le plus eloquent se lève, & s'adressant au Gouverneur qui est dans un fauteuil [...] Le Harangueur ayant fini reprend sa place & sa pipe, & se remet tranquillement à fumer.

L'interprète explique le compliment du Sauvage. Le Gouverneur y répond obligeamment, & fait un present à son tour Mais vous remarquerez que Son Excellence avant que de répondre l'orgne bien le don gratuit, & qu'il en fait la régie de ses paroles donc creuses, & de sa libéralité. Le Gouverneur ayant congédié les Sauvages (sic), ils retournent à leurs tentes où ils achèvent de disposer tout pour l'échange. Le lendemain ces Marchands viennent en Ville suivis de leurs Esclaves qui portent les peaux. Ils s'adressent, autant que cela se peut, aux meilleures bourses, & à ceux des échangeurs qui donnent les pièces de munition & de ménage à plus bas prix. Ce Commerce est permis à tous les habitans, & s'étend sur tout excepté sur le vin, & l'eau de - vie. Il y a raison très-valable pour défendre ce dernier trafic. La plupart des Sauvages (sic) ayant des Castors de reste après avoir fait leurs autres provisions nécessaires, ne demanderoient pas mieux que de troquer ces peaux pour avoir de quoi boire, & cela aura de funestes suites. Ces boissons fortes, ausquelles ils ne font point accoûtumé, lyant une fois irrité le palais, ils en prennent i excessivement qu'il leur monte de violens transports au cerveau. Ils égorgent leurs Esclaves : Ils se querellent, se battent, [...].

Ce long extrait de La Hontan (1706, tome I : 71), donne des informations précieuses sur qui étaient les Autochtones faisant des échanges sur l'île de Montréal. De plus, il démontre le rituel pratiqué par les Outaouais et les Hurons avant leurs échanges et aussi le fait que le Gouverneur donne un présent à « son tour ». Pour sa part, Dechêne (1974 :18) ajoute que les Outaouais et les Algonquins sont les principaux fournisseurs de fourrures pour les Français. Burgess *et al.* (2004 :43) mentionnent que les Algonquins faisaient eux aussi partie des groupes autochtones faisant des échanges à la place du Marché dans l'archipel montréalais. Pour ces

auteurs, les activités de commerce dans ce lieu ont débuté vers 1660 pour atteindre son apogée vers 1670 et se terminer vers 1680¹⁰. Ils notent que vers 1680, il y a eu la mise en place d'un réseau de postes de traite desservis par les coureurs des bois de Montréal vers l'intérieur des terres (Burgess *et al* 2004;44). Cette information a, dans le cadre de notre étude, une grande importance. White (1991 : 105) mentionne que durant les années 1650 et 1660, alors que les Iroquois ne bloquent plus la route, de larges convois d'Outaouais, de Hurons-Pétuns, de Sauteaux (Ojibwés), des Népissingues et occasionnellement de Potowatomis (de la région du haut Mississippi) vont à la foire des fourrures de Montréal. Ils avaient deux intentions : faire des échanges et consolider des liens d'alliance pour la guerre contre les Iroquois. L'auteur nous signale cependant que le terme « outaouais », à la fin du XVII^e siècle, est un terme générique qui désigne pour les Français tout groupe d'Amérindiens venant de l'ouest et allant vers l'est pour faire des échanges (White 1991 : 105, Havard 2016 : 428).

Plusieurs postes de traite ont cessé leurs activités vers 1680, sauf pour la mission de l'île aux Tourtes et du poste de traite du fort Senneville, qui vont débiter leurs activités plus tard vers 1703. Ce fait nous amène à poser la question suivante : pourquoi la mission de l'île aux Tourtes et le poste de traite du fort Senneville sont apparus en 1703 pour être ensuite abandonnés vers 1725, alors que les postes de traite importants sur l'île de Montréal avaient déjà cessé leurs opérations depuis au moins deux décennies? Il est possible que la fondation du site du fort Senneville soit le résultat de l'abandon, tout au moins, de la réduction des voyages de traite que les Autochtones faisaient à Montréal suite à l'épidémie de variole qui y sévissait dans la région en 1702–1703. Mais cela est peut-être une coïncidence. Ce fort avait donc comme activité de traiter avec les Autochtones qui avaient pris la voie de l'Outaouais pour se diriger vers Montréal (Murray 2008 : 51). Le site de la mission sulpicienne de l'île aux Tourtes (1703 - 1727) aurait au moins trois fonctions expliquant sa fondation. Ce lieu avait la tâche d'évangéliser les Autochtones ayant établi résidence sur l'île même. Une seconde fonction relevait d'un caractère politique. La mission de l'île aux Tourtes était située sur la pointe de l'île, les autorités y avaient dépêché une présence militaire afin de contrôler les accès des voies d'eau du lac des

¹⁰ La date de 1680 paraît contradictoire. La Hontan mentionne que les groupes Outaouais et Hurons vont à la place du Marché en 1685. Mais des postes de traite, dont la maison LeBer-LeMoyné, avaient effectivement cessé leurs opérations vers 1680.

Deux-Montagnes, de la rivière des Prairies, de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent (*ibid.*). La troisième fonction est commerciale. La traite des fourrures faisait partie intégrante des activités du fort. Nous devons noter qu'à partir de 1720, une partie importante des fourrures prend la route du Sud, vers Albany (White 1991 : 121). Les forts de Senneville et de l'île aux Tourtes auraient fermés parce que les postes de traites s'avançaient plus loin dans les terres, comme manière d'attirer le commerce.

À la suite du déclin de la demande des peaux de castor en Europe, le marché européen étant saturé et la valeur des peaux à la baisse, les commerçants européens offraient moins aux Autochtones pour leurs produits. Les Français voulaient marchander avec les Autochtones en fonction de l'offre de fourrures et de la demande européenne (White 1991 : 119). Les Européens avaient une conception dite « rationnelle » de l'économie, c'est-à-dire une économie basée sur l'offre et la demande, alors que les Autochtones avaient une approche de l'économie basée sur les dons et la réciprocité. Pour ces derniers, les besoins des uns pouvaient être comblés par les autres et vice versa. Pour les Autochtones cette approche en est une d'égalité (*ibid.* : 129 et 130). Les produits qu'ils privilégiaient lors des transactions étaient basés sur leurs besoins et leurs désirs et non sur une thésaurisation d'objets (*ibid.* : 130). Comme nous l'avons mentionné, dans les échanges, les Autochtones voulaient établir des relations d'alliance. Cette particularité vient renforcer leur besoin d'aller au moins une fois par année, faire le voyage pour la traite des fourrures à Montréal.

En 1702-1703, l'épidémie de la variole à Montréal avait causé un fort ralentissement des activités de traite à Montréal. Ce ralentissement a perduré sept à huit ans. Bien qu'il y ait eu certaines activités, les Autochtones, qui faisaient de la traite à Montréal, y venaient plus pour des relations diplomatiques que par des intérêts pour des échanges (White 1991 : 111). En 1702, cette épidémie a causé la mort de 6% à 6,5% de la population de Montréal (Desjardins, 1996 : 49). Cette information donne du tonus fait que les Autochtones considéraient l'action de faire des échanges comme un véhicule pour les alliances.

À cause de la baisse de la demande européenne pour les fourrures, les congés¹¹ auraient été une tentative des autorités de remettre en marche le marché des fourrures qui était en déclin

¹¹ Les congés étaient des permissions d'aller et d'échanger dans les bois avec les Autochtones (Colpitts 2014 : 135).

depuis 1680 (White 1991 : 108). Débuté en 1681, ce sont les pauvres du pays qui bénéficiaient de ce privilège (Germain 2003 : 70). Perrot (1864) mentionne que le gouverneur Frontenac accordait des congés à différents particuliers (Perrot 1864 : 130). Dechêne (1974 : 177) ajoute que des congés avaient aussi été donnés à des familles nobles, à des officiers méritants et à des communautés religieuses. En 1698, les autorités ont mis fin à ce privilège (*ibid.* : 111). Cependant, la foire des fourrures à Montréal n'aurait repris que vers 1708, mais pas au même rythme que durant les années 1660-1670. Enfin, l'intendant Duchesneau avait demandé à mettre fin aux congés, ce qui fut fait, mais cela avait provoqué la grogne chez les jeunes Canadiens, qui débutèrent les voyages illicites (*ibid.* : 130). Ce type de commerce prenant de l'ampleur et loin de se résorber, un armistice fut proclamé et publié par Frontenac (*ibid.* : 131).

Les objets échangés contre des fourrures

Des auteurs dont Dechêne (1974) et White (1991) ont rapporté que les objets européens choisis par les Autochtones variaient selon les époques. Dechêne indique que la valeur relative des catégories de marchandises des marchands de Montréal avait changé afin de satisfaire les demandes des Autochtones. Avant 1664, les vêtements, les outils et les clous, les fusils, la poudre, les plombs, les perles de verre, les miroirs, les grelots et les bagues dites « jésuites » étaient échangés contre des fourrures dans une proportion de 20% pour chacune des grandes catégories alors qu'entre 1680 et 1720 les draps et les toiles représentaient à eux seuls 42% des marchandises échangées. La verroterie, les grelots les miroirs n'avaient plus qu'une représentativité de 5% des objets échangés et les outils et les clous 4% (Dechêne 1974 : 150-151, Germain 2003 : 100).

Les objets troqués sont passés des « rasades » (perles de verre) et des objets de cuivre et d'étain à des couvertures, des capots, des outils de métal que ce soient des haches ou des couteaux, de la poudre noire et des balles pour leurs fusils (Trigger 1990 : 181). Cependant, il ne faut pas ignorer que des peuples autochtones auraient continué à fabriquer des objets usuels selon leurs méthodes ancestrales. (White 1991 : 133 et 134, Trubowitz 1992 : 100, Trigger 1990a : 266). White (*ibid.*) rapporte d'ailleurs que dans la région des Grands Lacs, les outils de pierre ont continué d'être fabriqués par les Autochtones, et ce, même si des outils de métal en provenance de l'Europe étaient disponibles. De son côté, Trigger mentionne que les paniers en écorce et les herminettes de pierre n'étaient plus fabriqués par les Montagnais (Trigger 1990a :

284). Notons qu'à Pointe-à-Callière (BjFj-101 lot 8A25), des pipes amérindiennes en céramique se sont retrouvées dans le même contexte archéologique que des pipes en terre cuite fine argileuse blanche.

Dans les paragraphes précédents, nous avons mentionné que les Autochtones venant faire la traite à Montréal provenaient majoritairement de la région des Grands Lacs. Nous ne pouvons exclure que des Autochtones domiciliés, c'est-à-dire les Autochtones vivant en permanence dans des réserves près de l'île de Montréal, aient pu faire la traite des fourrures à Montréal. Bien que l'étude de White (1991) se situe dans la région des Grands Lacs et qu'elle pourrait ne pas s'appliquer pour les Autochtones qui vivaient dans la vallée du Saint-Laurent où le long des côtes de l'Atlantique, White mentionne que la traite des fourrures n'aurait eu que des répercussions mineures dans la façon de vivre des peuples autochtones. Pour White (1991 : 132), la traite des fourrures n'aurait eu aucun impact sur leur organisation sociale ni sur leur cosmologie et leurs croyances, bien que certains d'entre eux se soient convertis au christianisme. La persistance de la culture matérielle autochtone, malgré la disponibilité des objets européens, demeure fort notable (White 1991 : 134). Par exemple, malgré le fait qu'ils avaient accès à des fusils, de la poudre noire et des balles de plomb, ils auraient continué à produire des pointes de projectile en pierre ou avec des pièces en cuivre provenant de chaudrons (Fox *et al* 2016 : 204). Cependant, nous devons considérer que même si des objets européens étaient disponibles, la technologie des peuples de souche demeurerait pendant cette période et allait même se poursuivre encore un bon bout de temps. Une des causes possibles serait que les canots employés pour le transport des marchandises dans les pays d'En-haut n'avaient pas la capacité d'apporter toutes les marchandises nécessaires au remplacement des objets autochtones. Il y a un autre constat, au XVIII^e siècle, les objets européens sont relativement rares dans les pays d'En-haut (White 1991 : 133-134). Trigger (1990 : 217) fait cependant une mise en garde. Il mentionne qu'il est hasardeux d'utiliser le volume de marchandises européennes que les archéologues retrouvent dans des sites de la fin du XVI^e siècle, pour mesurer l'importance qu'accordaient les Autochtones aux objets européens. Beaucoup de ces objets se sont retrouvés dans des sites funéraires, ce qui impliquerait un changement de leur sens de culturel. Aussi, Ramsden (1978) a un point de vue plus radical. Il suggère que la traite des fourrures aurait eu des impacts importants chez les Hurons vivant dans le sud de l'Ontario et ce dès le début du XVI^e siècle

(Ramsden 1978 : 101). Ces impacts auraient eu comme conséquence de modifier les schèmes d'établissement, la taille des groupes et les interactions entre les différents groupes.

Le cas des Outaouais en particulier doit être souligné. À la suite de la venue des Européens dans la vallée du Saint-Laurent, leur système économique aurait été modifié de façon importante. Selon Rich (1966), dès 1654, soit au début de leur rôle d'intermédiaire, plus de 800 Outaouais s'approvisionnaient de biens européens provenant de la foire annuelle des fourrures de Montréal et que dès 1660, les Outaouais contrôlaient la rivière éponyme (1966 :17). Nous pouvons ajouter qu'il mentionne que pour le commerce des fourrures les Outaouais commerçants faisaient des échanges avec les nations du Nord. Les Outaouais étaient devenus des intermédiaires entre les autres nations autochtones et les Eurocanadiens pour les échanges de biens européens. Rich précise qu'en 1681, les Outaouais avaient le monopole du commerce des fourrures (*ibid.* : 18). Leur économie s'étant transformée, elle dépendait donc des relations qu'ils entretenaient avec les Eurocanadiens.

2.2.2.2 Les coureurs des bois, les voyageurs et les équipiers

Dans le contexte de ce mémoire, il ne fait aucun doute que les coureurs des bois et les voyageurs auraient eu une influence prépondérante sur le complexe tabagique de l'archipel montréalais. Selon Rich (1966 : 10), les activités des coureurs des bois auraient débuté avec Champlain en 1610-1611. Vers l'an 1672, il y avait entre 300 à 400 de ces coureurs des bois et huit ans plus tard ce chiffre aurait doublé (Germain 2003 : 58). Toujours selon Germain, la plupart d'entre eux, partant de Montréal, remontaient la rivière des Outaouais pour se rendre dans la région des Grands Lacs. Il faut mentionner que le commerce qu'effectuaient les coureurs des bois était illégal, car la majorité d'entre eux n'avait pas de licence. En 1681, à ceux qui étaient des illégaux, il fut offert une amnistie et bien que certains avaient opté pour rester dans les pays d'En-haut, d'autres auraient plutôt choisi de se convertir dans la profession de voyageur (Germain 2003 : 70). En 1693 seulement vingt-cinq licences furent accordées, mais il y a eu près de 187 canots pleins de fourrures qui rentreront à Montréal (Rich 1966 : 22). En 1703, Vaudreuil voulait que tous les coureurs des bois rentrent à Montréal, car le marché des fourrures européen était en chute, et ce depuis 1686 (*ibid.* : 27). Bien que plusieurs coureurs des bois soient dans l'illégalité, à de nombreux points de vue, ils avaient adopté la manière de vivre des

Autochtones. Le coureur des bois possédait un objet symbolique et identitaire des plus singuliers, son calumet canadien (Daviau 2008 : 191). Cette pipe démontrait leur appartenance au groupe qui avait fait l'expérience du contact avec les Autochtones et qui en avait adopté certaines mœurs et valeurs (*ibid.*). Les coureurs des bois auraient adopté la manière de négocier des Amérindiens. Leurs calumets canadiens, en plus du symbolisme identitaire qu'on leur infère, étaient un symbole d'établissement de liens de confiance et de commerce. Il est possible que les voyageurs aient, dans un premier temps, eux aussi utilisé ce genre de pipe, et qu'ensuite la pipe en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) ait eu les mêmes sens symboliques.

Les voyageurs auraient débuté leurs activités vers 1681, donc durant la même période que les congés (Germain 2003 : 70, Dechêne 1974 : 179). Souvent ils étaient d'anciens coureurs des bois et, désirant poursuivre leurs activités, ils auraient signé un contrat avec un équipeur. Les équipements et les objets de traite, nécessaires à leur occupation, provenaient de ces équipeurs. Cependant, des responsabilités et des devoirs leurs étaient imposés, signifiant ainsi un statut professionnel de leur occupation. Un de ces devoirs était qu'il y avait des dates imposées d'arrivée et de retour. Ce passage de coureur des bois à voyageur aurait aussi eu des répercussions sur un symbole de leur identité, la pipe à fumer. Pour Pyszczyk (1989) que cite Mann (2017 : 74), c'est la pipe en TCFAB que le voyageur aurait surtout utilisée, la reliant ainsi à son identité. Cependant, Mann prend une certaine distance de ce concept en spécifiant qu'il ne faut pas surestimer l'aspect « marqueur d'identité » de la pipe en TCFAB (*op. cit.*). Germain (2003 : 70), en donnant la description de la tenue vestimentaire et de l'équipement du voyageur, nous informe que le voyageur possède sur lui une tabatière et une pipe en plâtre, sans doute une pipe en TCFAB. Ce fait pourrait raffermir l'idée que le voyageur utilise de moins en moins le calumet canadien.

Déjà entre 1660 et 1670, les équipeurs Charles LeMoyne et Jacques LeBer, dominaient le commerce des fourrures (Germain : 2003 : 84). Au début de 1680, d'autres équipeurs (*ibid.*) se sont joints à ce commerce. La fin des équipeurs montréalais s'est amorcée avec le début du Régime britannique (1760) alors le commerce des fourrures fut pris par des grandes compagnies comme la Hudson's Bay Company (établie en 1670) et la Compagnie du Nord-Ouest (fondée en 1783) (*ibid.* : 85). Ces deux entités se sont ensuite amalgamées en 1821 pour ne former qu'une seule, qui garda le nom de Hudson's Bay Company (*ibid.* : 103).

2.2.3 Le tabac dans les jardins du petit séminaire des Sulpiciens

Daniel Landry (2012) a produit une étude palynologique sur les semences contenues dans les jardins du Petit séminaire des Sulpiciens (BjFj-18). Il a démontré que des graines de *Nicotiana tabacum* furent retrouvées dans la sous-opération 8J (*ibid.* : 129), alors que des semences du *N. rustica* le furent dans la sous-opération 8F (*ibid.* : 132). Selon Landry les semences de *N. rustica* seraient reliées au Sylvicole supérieur, possiblement avant 1300 ap. J.-C. (*ibid.* : 147). Bien que peu de pipes en TCFAB fussent retrouvées dans ces sous-opérations, la culture du *Nicotiana tabacum* par les prêtres sulpiciens pourrait nous indiquer; que cette culture de tabac était possiblement destinée à leur consommation personnelle.

Il est aussi possible que la culture du *N. tabacum* à cet endroit ait été produite par Nicolas Godé fils ou même Nicolas Godé père. Landry (2012) mentionne que le lieu de sa recherche est l'opération 8 (BjFj- 18-8). Cette opération se situe au coin sud-est du jardin. C'est ce même coin qui fut cédé aux prêtres sulpiciens en 1670 par Nicolas Godé fils. Dans l'aire en friche, le *N. tabacum* fut trouvé à deux profondeurs différentes, l'une entre 1 et 4 cm et l'autre entre 50 et 55 cm de profondeur. Pour l'aire des jardins des semences de *N. tabacum* furent trouvées entre 4 à 18 cm. Dans un premier temps, si les sulpiciens avaient cultivé le *N. tabacum*, cela vient à l'encontre de ce que certains peuvent croire dans le fait que l'Église interdisait la consommation de tabac pour ceux qui avaient fait leur sacerdoce ministériel. Il est aussi possible que le tabac produit par les prêtres sulpiciens ait servi comme cadeaux à des Autochtones, mais rien ici n'indique cette possibilité. Jacquin (1997 : 53) révèle que l'Église en avait surtout contre la consommation de tabac car la croyance autochtone associait son usage à une force spirituelle. Le tabac ne pouvait entrer dans l'univers spirituel chrétien. « Les missionnaires condamnent l'usage du tabac à des fins religieuses, mais ils ne se privent pas de fumer la pipe ». Cette citation de Jacquin (*ibid.* : 59) démontre clairement la flexibilité de l'Église avec cette prise de position. Pour terminer, notons qu'Ortiz (2003 : 233) mentionne qu'il n'y avait pas eu de décret papal mentionnant l'interdiction de la consommation de tabac, ce qui expliquerait sa montée rapide en popularité. Si la culture du *N. tabacum* est attribuée aux Godé père et fils, ce fait nous démontre que cette culture était présente depuis pratiquement les débuts de la fondation de Ville-Marie.

2.3 Les sacs à pétun

Les sacs à pétun¹² étaient un accessoire essentiel aux fumeurs autochtones. Nous devons souligner que les sacs à pétun du Nord-Est américain sont différents de ceux des Plaines. Plusieurs auteurs en ont fait la description. Ils étaient soit portés à la taille ou au cou. Lafitau (1724 : 130), mentionne que « chaque sauvage (sic) a toujours avec lui son sac à pétun dans lequel il porte son calumet ou pipe, du tabac et de quoi allumer le feu ». Kalm (1977 [1772] :564) indique, en parlant de ce qu'il appelle les blagues à tabac :

Les Sauvages (sic) conservent et portent sur eux leur tabac de la façon suivante; ils le réduisent en morceaux et le placent à l'intérieur d'une peau de loutre ou de martre, ou encore de quelque autre animal de petite taille, ils cousent les pattes ensemble à l'endroit où elles se rattachent au corps; ils ménagent une ouverture à l'endroit de la mâchoire. La peau est, par ailleurs, tel qu'elle a été ôtée du corps de l'animal et porte encore la tête, les pattes et les pieds. Le poil est tourné vers l'extérieur; cette face est ornée de différents glands rouges, de fer blanc et de laiton. Partout où il se rend, le Sauvage (sic) porte cette blague pleine de tabac, son briquet et sa pipe. Les Français du commun suivent généralement la même coutume et utilisent le plus souvent à cet effet la peau de loutre. Une telle peau, une fois préparée, coûte 30 sols.

Nous notons ici une contradiction avec ce que Kalm avait écrit antérieurement. À la page 334, il rapporte que « les blagues à tabac où les hommes du commun mettent leur tabac en morceaux sont faites en peau de phoques [...]. Les hommes du commun ont l'habitude de fumer passablement bien durant les voyages ou le travail » (*ibid.* : 334). Pehr Kalm a descendu le fleuve Saint-Laurent jusque dans la région de Charlevoix. Il est possible que selon la région visitée, il ait constaté l'utilisation des peaux de loutre ou de phoque comme matière première pour la fabrication des blagues à tabac. Un autre aspect important et qu'il nous faut mentionner est que Kalm précise que les « Français du commun » avaient la même coutume en ce qui a trait à l'usage de ces blagues à tabac. Ces hommes du commun pourraient être des habitants des campagnes ou des voyageurs, donc les remplaçants des coureurs des bois (Kalm a fait son expédition en 1749). Mais nous pouvons croire que les coureurs des bois auraient adopté l'usage

¹² Selon Jacquin, le mot tabac a supplanté le mot pétun au XVII^e siècle. Le terme pétun serait originaire de la langue des Tupis, vivant au Brésil. Ce mot serait arrivé en France par l'intermédiaire des marins normands, de Dieppe et de Honfleur. Le mot pétun se popularisera en France et suivra les explorateurs et les missionnaires en Nouvelle-France (Jacquin, 1977 : 18-19).

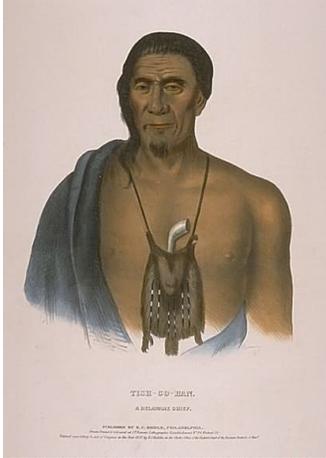
de ce type de blague à tabac durant leurs voyages. Toutefois, nous ne croyons pas que les citadins aient adopté l'usage des sacs à pétun. Cependant les propos de Kalm sont en accord avec ceux de Lafitau lorsqu'ils nous mentionnent le contenu des sacs à pétun.

Les deux aspects importants dans ces descriptions sont l'utilisation de l'espèce animal pour la fabrication des blagues à tabac et la méthode de préparation. L'espèce animal nous donne la longueur que peut prendre la blague et par ce fait nous pouvons en déduire la longueur du tuyau de la pipe. La longueur du corps de la loutre marine se situe entre 83 à 110 cm alors que celui de la martre d'Amérique est entre 50 à 70cm.

Noz Sauvages (sic) font aussi grand labourage de Petun, chose tres pretieuse entr'eux, et parmi tous ces peuples universelement. C'est vne plante de la grandeur de Consolidida major, dont ils succent la fumée avec vn tuyau en la façon que je vay dire pour le contentement de ceux qui n'en savent l'vsage. Apres qu'ils ont cuilli ceste herbe ils la mettent sécher à l'ombre, et ont **certaines sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture**, dans lesquels ils en ont toujours, et quant vn **calumet ou petunoir, qui est vn cornet troué par le côté, et dans le trou ils fichent vn long tuyau** duquel ils tirent la fumée du petun qui est dans ledit cornet, après qu'ils l'ont allumé avec du charbon qu'ils mettent dessus. (Lescarbot 1609, les mises en caractère gras sont de nous)

Dans ce paragraphe de Lescarbot, nous remarquons qu'il fait la distinction entre le « calumet ou pétunoir » et le tuyau de fumée. Bien qu'il y ait ici une contradiction puisque le calumet est le long tuyau dans lequel les Autochtones inséraient le fourneau de pierre ou en céramique, Lescarbot semblait attribuer le nom de « calumet » au fourneau. Lescarbot ajoute l'élément que les Amérindiens portent au col ou à la ceinture le sac à pétun.

Dans un tableau de Hesselines¹³ nous constatons l'adoption de la pipe en terre cuite fine



argileuse blanche (TCFAB) européenne et le sac à pétun suspendu au cou qui lui est typiquement amérindien du Nord-Est. Comme nous le constatons, ils auraient probablement troqué leurs pipes en céramique utilisées pour leur consommation de tabac individuelle, pour des pipes en TCFAB typiquement européennes. Bien que cela ne signifie pas qu'ils avaient complètement délaissé l'usage de leur propre pipe en céramique, ils en auraient néanmoins diminué la production. Ils auraient aussi gardé l'usage traditionnel des sacs à pétun.

Figure 1. Tishkohan chef des Delawares, peint par Hesselines en 1735

Source : Jacquin 1977 18

2.4 Bilan

Les pérégrinations des espèces de tabac que nous rencontrons dans le Nord-Est américain deviennent éventuellement convergentes. Le *Nicotiana rustica*, a été constaté au Québec durant le Sylvicole moyen tardif et il aurait pu avoir comme précurseur le *kinnikinnick*. Ce fait serait supporté par les différents types de pipes qui furent retrouvés dans des contextes funéraires datant d'au moins trois millénaires, bien avant l'arrivée du *N. rustica*. Ce tabac aurait servi principalement aux rites chamaniques, et pour conclure des ententes lors des rencontres diplomatiques. Le *Nicotiana tabacum* aurait comme lieu d'origine la Mésoamérique et les Antilles. Les premiers explorateurs l'auraient apporté en Europe et éventuellement le *N. tabacum* serait retourné en Amérique du Nord avec les Européens et les Eurocanadiens. Le *Nicotiana tabacum* aura un rôle important dans les relations autochtones et eurocanadiennes. Les mélanges d'herbes ou le *kinnikinnick* varieraient selon les régions. La Hontan (1703 : 153)

¹³ Les Delaware habitaient, lors de l'arrivée des Européens, l'île de Long Island et la Pennsylvanie. Ils utilisaient les « calumets de paix » pour les relations d'échanges et d'amitié, mais ils avaient aussi leurs pipes pour leurs consommations personnelles.

et Kalm (1977 [1772] : 414) auraient observé différentes « recettes » du *kinnikinnick*. Cela démontre que même avec les arrivées du *Nicotiana rustica* et du *Nicotiana tabacum*, le *kinnikinnick* continuait d'être consommé. Il est possible que le *N. rustica* aurait pu être mélangé afin d'en atténuer sa teneur en alcaloïde (Brown 1989 : 313). Pour les Autochtones, le tabac et sa consommation avaient un aspect symbolique important. Ils étaient présents dans plusieurs sphères d'activité autant sociales que spirituelles. C'est ainsi que pour le commerce des fourrures, les Européens et ensuite les Eurocanadiens devaient respecter les exigences des Autochtones pour les dons de tabac et les préambules incorporant la consommation de tabac avant et après les échanges.

Chapitre 3. Les sources ethnohistoriques

Dans ce chapitre, nous présentons, selon l'ordre chronologique des voyages en Nouvelle-France effectués par des auteurs, certaines des sources ethnohistoriques que nous avons utilisées. Dans la mesure du possible, nous avons consulté les éditions originales, pour la plupart disponibles sur Internet. Lors de la lecture des documents ethnohistoriques, nous avons retiré des extraits concernant le complexe tabagique (les pipes, le tabac, les relations autochtones et eurocanadiennes et la traite des fourrures). Nous avons cité les passages qui nous ont semblé les plus pertinents pour cette recherche. Ce chapitre permet donc de faire un lien entre ce que nous avons constaté lors de l'élaboration du corpus d'artefacts et le cadre théorique, incluant les concepts opératoires et les questions de recherche que nous avons émises. Nous voulons ainsi assembler des interprétations culturelles que nous pourrions ensuite appliquer aux objets étudiés.

3.1 Ce que les sources ethnohistoriques relatent

Les sources ethnohistoriques sont des éléments importants dans la compréhension du complexe tabagique de l'archipel montréalais. Ces documents nous permettent de percevoir des éléments d'information provenant de sources primaires, c'est-à-dire des éléments observés que les explorateurs et les missionnaires avaient pris la peine de décrire afin de faire connaître la vie dans la Nouvelle-France. Cependant, il y a des bémols à l'emploi de certains documents. En outre, les iconographies de Louis Nicolas pourraient nous induire en erreur (Gagnon 2012). Dans ces cas, il serait possible que Nicolas ait affublé d'articles reliés à la consommation de tabac chez les Autochtones qu'il dépeint. Cependant, nous croyons que l'utilisation que nous en faisons, c'est-à-dire pour la description des pipes à fumer utilisées par les Autochtones, est trop spécifique pour que ce soient des œuvres purement imaginaires. Aussi, ces iconographies peuvent servir à faire un lien entre les pipes à fumer des Autochtones et les pipes à tuyau amovible (calumet canadien) que nous retrouvons dans l'archipel montréalais. Moussette et Waselkov (2013 : 362) citent Witthoft, Schoff et Ray qui furent les premiers à reconnaître que les pipes vasiformes ainsi que le calumet, seraient à l'origine de la forme du calumet canadien.

Un autre exemple de contradiction est dans le récit des voyages du Baron de La Hontan. Un auteur (Rioux, 2008) doute que La Hontan (dans sa lettre XVI du tome 1, 1706) ait réellement fait le voyage sur la rivière Longue et que ce cours d'eau ait même existé. Cette rivière serait aujourd'hui connue sous le vocable de rivière Minnesota située dans le Minnesota, mais elle était aussi anciennement connue sous le nom de rivière Saint-Pierre. D'autres chercheurs ont partiellement rétabli la crédibilité des écrits de La Hontan. Une autre mise en garde donnée par Rioux (2008)¹⁴, est qu'il est concevable que certains auteurs de l'époque de la Nouvelle-France rajoutaient des faits fictifs à la réalité et cela afin de rendre leurs textes plus captivants pour les lecteurs. Les sources ethnohistoriques comportent, à certains égards, des lacunes qui sont le produit de leur temps. Les textes sont souvent empreints d'héroïsme, de nouveautés et de vraisemblances qui font plaisir aux lecteurs. Nonobstant certaines critiques, certains passages de ces travaux peuvent tout de même nous aider à comprendre certains éléments de la culture matérielle, dont les pipes à fumer, le tabac et les dynamiques les entourant. L'exemple le plus éloquent est la description que La Hontan fait du processus d'échange à la place du Marché lors de la foire des fourrures à Montréal. Nous ne pouvons tout rejeter, mais nous devons, tout de même, être prudents lors de l'utilisation de ces textes et les lire avec un œil critique.

3.1.1 Jacques Cartier

Natif de Saint-Malo en France, Jacques Cartier (1491–1557) fut un navigateur et un explorateur français. En 1534, il fut chargé par le roi de France d'explorer le golfe du Saint-Laurent afin de trouver un passage vers l'Orient ou du moins des gisements de minerai exploitable (Trigger 1990a : 182). Il effectua trois voyages en Nouvelle-France, soit en 1534, 1535-1536 et en 1541-1542. Dans le récit de son deuxième voyage de 1535-1536, Jacques Cartier décrit la consommation de tabac par les Stadaconéens.

Ils ont aussi une herbe de quoi ils font grands amas l'été durant pour l'hiver.
Laquelle ils estiment fort et en usent les hommes seulement en façon que ensuit. Ils

¹⁴ Rioux (2008) a fait une étude de la lettre XVI parue dans un des livres de La Hontan. *Nouveaux voyages* 1703. Il déplore le fait que La Hontan aurait imaginé certains passages de son livre, en particulier la lettre XVI que Rioux décrit comme relevant purement de l'imaginaire de l'auteur.

la font sécher au soleil et la porte à leur col dans une petite peau de bête en lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois, puis à toute heure, ils font poudre de la dite herbe, et ils la mettent dans l'un des bout du dit cornet, puis ils mettent un charbon de feu dessus et ils sucent par l'autre bout du dit cornet, tant qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et par les narines, comme par un tuyau de cheminée, et ils disent que cela les tient sains et au chaud et ils ne vont jamais sans avoir les dites choses. Nous avons éprouvé ladite fumée, après laquelle avoir mis de dans notre bouche, semble y avoir mis de la poudre de poivre tant elle est chaude (Cartier, 1863, [1545] : 31).

À la fin de cet extrait, Cartier mentionne qu'il « [...] éprouve la dite fumée [...] » donc nous pouvons en déduire qu'il ne connaissait pas le tabac avant ce voyage à Stadaconé. Ce fait pourrait aussi confirmer que le tabac ait fait son entrée en France après le voyage de Cartier, donc quelques années plus tard. Un aspect intéressant est qu'il note que les habitants « [...] porte [le tabac] à leur col dans une petite peau de bête en lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois [...] ». Cartier corrobore donc l'usage des sacs à pétun par les hommes de Stadaconé et sa description de la pipe à fumer, qu'il appelle « cornet de pierre ou de bois », est aussi à être soulignée. Ce que Cartier avait probablement aperçu serait des pipes coudées en céramique. Cette interprétation est valable considérant qu'à l'époque de ce second voyage de Cartier (1535–1536), les Iroquoiens du Saint-Laurent, en ce début de ce que les archéologues appellent l'ère historique, fabriquaient des pipes coudées en céramique. Ce fait est une autre preuve démontrant que Cartier ignorait en plus du tabac, les termes pipe, calumet et pétunoir.

3.1.2 Gabriel Sagard

Gabriel Sagard (1590? –1640?) était un missionnaire récollet qui voyagea en Nouvelle-France dans les années 1623-1624. Ses supérieurs lui avaient donné pour mission de secourir les pères qui y étaient déjà, apporter la connaissance du fils de dieu et évangéliser les Autochtones (Sagard 1632 : 4). À son retour en France, il rédigea son récit *Le grand voyage au pays des Hurons* qui fut publié en 1632. Ce document contient de, nombreuses informations concernant la consommation de tabac chez les Hurons qui sont dignes d'intérêt.

Sagard note que les Hurons pétunaient assez souvent durant le jour afin de combattre la faim (1632 :70). Il ajoute que les Hurons demandaient du tabac aux prêtres et que ces derniers ne pouvaient en fournir à tous (Sagard 1632 : 106). Ces constatations permettent d'apercevoir

l'engouement qu'avaient les Hurons pour le tabac. En outre, le tabac faisait partie de leurs offrandes aux esprits qui habitent des lieux comme les rivières, mais aussi pour des actions qu'ils devaient accomplir comme les échanges, les guerres, les festins et les maladies. Ces offrandes étaient souvent accompagnées de cérémonies et de fortes prières (*ibid.* : 231). Un autre point qui pourrait avoir son importance, Sagard (1632 :125) nous rapporte que les Hurons aimaient peindre et décorer leurs objets et leurs corps. Il spécifie que les Hurons embellissent leurs calumets et leurs « pétunoirs ». En faisant la distinction entre ces deux objets, Sagard pourrait nous indiquer qu'ils sont distincts. C'est-à-dire que les calumets seraient possiblement les tuyaux amovibles alors que les « pétunoirs » seraient les fourneaux. Ou encore, les Hurons auraient fait la distinction entre le calumet cérémoniel et les pipes coudées en céramique servant à leurs consommations individuelles. Comme le décrit Linton (1924 :24), le calumet n'est pas une pipe, mais un tuyau très décoré avec ou sans fourneau., Sagard (1632 : 111) mentionne que lors d'une visite à sa cabane, les Hurons « [...] après avoir pétuner (sic) [...] lui présente le pétunoir tout allumé [...] ». Nous pourrions proposer l'hypothèse que les Hurons procédaient au rituel du partage de la consommation de tabac avant des pourparlers.

3.1.3 Louis Nicolas

Le jésuite Louis Nicolas (1634–1682?) était un missionnaire français et il arriva en Nouvelle-France le 25 mai 1664 (Gagnon, 2011 :10). Puisqu'il avait une connaissance de la langue algonquienne, il fut candidat en 1667 pour aller évangéliser les peuples au sud-ouest du lac Supérieur (*ibid.*). Il est allé en 1667 à Chequamegon (situé sur la rive sud-ouest du lac Supérieur) et c'est à cet endroit qu'il rencontra les Illinois, les Mascoutens, les Nopeningues et les Sioux (*ibid.* :15). Il aurait visité les Amiquouës¹⁵ ainsi que les Mohawks (Agniers). Il serait aussi allé du côté de la Virginie.

Il est attribué à Louis Nicolas et au père Jacques Marquette l'établissement de la mission jésuite de Sault-Sainte-Marie en 1668 (Stone 1974 : 5). Cette mission était aussi un poste de traite et elle servait comme lieu d'habitation à des Outaouais qui avaient été déplacés de la rive sud du lac Supérieur. Une autre mission fondée en 1671 par Jacques Marquette à Saint-Ignace

¹⁵ Les Amiquouës habitent, durant l'été, le long des bords du Lac Huron.

aurait aussi abrité des Hurons, des Chippewas et des Outaouais (*ibid.* : 6). En 1683, la mission aurait aussi servi comme poste militaire, car 30 militaires y étaient en garnison. Elle fut abandonnée en 1705 (*ibid.* : 7). Nicolas aurait visité les nations autochtones de 1667 jusqu'à son retour en France en 1675 (Gagnon 2012 :26). Ses supérieurs refusant de publier son livre, il semble qu'il ait quitté la Compagnie des Jésuites en 1678 (*ibid.*).

Concernant ses iconographies, il est possible que Nicolas se soit servi d'iconographies déjà existantes, auxquelles il y effectua des modifications. Comme nous le rapporte Gagnon (2012 :18 et 19) :

Quant à ses représentations « d'Indiens », elles prennent appui pour la plupart sur les mauvaises gravures d'*Historiae canadensis seu Novae-Franciae Libri Decem* du père François Du Creux (1596-1666), ouvrage publié à Paris chez Mabre-Cramoisy, en 1664. Si on met en parallèle le « Sauvage de la nation outaouaks » de la page 6 du *Codex canadensis*, par exemple, avec la planche IV du livre de Du Creux, on constatera une dérivation évidente de l'une à l'autre image. La seule originalité de l'image du *Codex* tient dans les accessoires la longue « pipe » et le « sac à pétun », sans parler du soleil tatoué sur la poitrine de « l'Indien ». J'oubliais [...] Nicolas avait débarrassé son Outaouais de la mante à l'antique dont le graveur de Du Creux avait cru devoir affubler son « sauvage ».

Ce paragraphe de Gagnon nous force à nous demander si nous devrions mettre de côté les iconographies de Nicolas sous prétexte qu'elles peuvent être l'œuvre de son imagination. Dans l'iconographie de Louis Nicolas¹⁶ (figure 22 p. 24), la pipe est munie d'un fourneau de type vasiforme. Selon Williamson et *al.* (2016 : 243), les pipes avec un fourneau de pierre¹⁷ de forme vasiforme seraient plus communes au milieu du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle dans les sites Seneca (Tsonnontawans de la famille des Iroquois) et Oneida (Onneiouts de la famille des Iroquois). Des pipes vasiformes datées de 1620 à 1650 en stéatite de couleur crème pourraient être d'origine algonquienne et elles sont régulièrement retrouvées dans les sites mortuaires des Neutres (*ibid.*). Les auteurs citent Drooker (2004) qui mentionne que ces pipes seraient utilisées lors de cérémonies de groupe, lors d'évènements reliés à des négociations d'échange et

¹⁶ Nicolas et Bécard, (1981 : 16) rapportent que le Baron Marc De Villiers aurait attribué à Charles Bécard de Granville d'être l'artiste des iconographies que nous retrouvons dans le codex. Cependant il reconnaît que l'identité de l'auteur lui est inconnue et qu'il attribue à Charles Bécard de Granville d'en être l'artiste dû au simple fait qu'il serait le seul « [...] capable de dessiner une carte (en 1701) ».

¹⁷ Il est possible que des fourneaux vasiformes soient en terre cuite grossière.

d'adoption (*ibid.*). Nous devons noter qu'aucun fourneau de type vasiforme n'a été mis au jour dans notre aire d'étude. Aussi, nous pouvons nous demander si Louis Nicolas n'aurait pas ajouté ce type de pipe à l'ensemble des personnages qu'il décrivait.

Dans le cadre de ce mémoire, l'intérêt pour ces iconographies se situe au niveau des représentations des pipes à fumer. Nous remarquons que les fourneaux, de type vasiforme, sont attachés aux tuyaux. Cette particularité les jumelles aux pipes à tuyau amovible de type calumet canadien. Dans la base du fourneau, il y a un trou servant de point d'attache du fourneau au tuyau. La pipe vasiforme combinée à la forme du calumet des plaines pourrait être l'ancêtre du calumet canadien. Cette hypothèse a été avancée par Tremblay (2007 : 26-27 et 42) et par Moussette et Waselkov citant Witthoft, Schoff et Ray (2013 : 362). Selon Tremblay (2007 : 27), l'influence de la forme du calumet des plaines sur le calumet canadien reste encore à être étudiée. Nous pouvons ajouter le fait que toutes les pipes représentées dans les iconographies ont de très longs tuyaux. Des auteurs avancent le fait que les longs tuyaux rendaient plus facile, lors des rituels ou des cérémonies, le passage de la pipe d'un fumeur à un autre.

3.1.4 Louis Armand de Lom d'Arce, baron de La Hontan

Louis Armand de Lom d'Arce, baron de La Hontan (1666-1716), arriva en Nouvelle-France en 1683. Il fut commandant du fort de Niagara en 1688, qu'il quittera ensuite pour Michilimackinac. Il y restera jusqu'en novembre 1688 pour ensuite faire des voyages qui dureront jusqu'en mai 1689. Les publications en 1703 et 1706, de ses mémoires de l'Amérique, nous fournissent des éléments importants sur les habitudes de consommation du tabac chez les peuples autochtones. Il faut tenir compte que La Hontan, dans ses mémoires, décrit des scènes qu'il aurait vues lors de son voyage dans l'ouest des Grands Lacs.

La Hontan, dans son tome I (1706 : 54, lettre VII datée du 2 novembre 1684), décrit un calumet de paix qu'il voit lors d'une rencontre entre Monsieur de la Barre et un Iroquois du nom de Lagrangula un chef de la nation des Onontagués.¹⁸ Cette description du calumet se rapporte à un évènement qui s'est produit vers 1684 aux alentours du fort Frontenac situé à Kingston en Ontario.

¹⁸ La tribu Onontagués (Onondagas) est l'une des six tribus de la confédération des six-nations iroquoises.

[...] le calumet de paix est une grande pipe faite de certaine pierre ou de marbre rouge, noir ou blanc; le tuyau a quatre ou cinq pieds de long. Le corps du calumet a huit pouces; la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure est à peu près comme celle d'un marteau d'armes. Les calumets rouges sont les plus en vogue et les plus estimés. Les Sauvages (sic) s'en servent pour leurs négociations, pour les affaires politiques et surtout dans les voyages, pouvant aller partout en sûreté.... Il est garni de plumes jaunes, blanches ou vertes [...]

La Hontan ne mentionne pas si le calumet de paix est fumé avant ou à la fin des harangues, ce qui aurait ainsi scellé des ententes. Cependant, ce texte nous donne une indication que le calumet de paix était reconnu et utilisé dans le Nord-Est américain vers la fin du XVII^e siècle, et ce même si plusieurs auteurs affirment que le calumet ne sera reconnu dans cette grande région que vers la fin du XVIII^e siècle.

L'intérêt des récits de La Hontan se situe au niveau des descriptions des calumets de paix. Nous devons toutefois mentionner que ces descriptions ne concordent pas avec celles de George Catlin. Ce dernier (1796-1872) fait d'ailleurs une nette distinction entre les calumets cérémoniels et les calumets à usage individuel (figure 13 p. 96). Nous devons ajouter le fait que plusieurs auteurs dont Charlevoix (1994 [1744] : tome III : 470) et Linton (1924 :24) mentionnent que l'élément important d'un calumet sacré n'est pas le fourneau, mais bien le tuyau de fumée. Le tuyau arbore les éléments sacrés, comme les marques, les plumes d'oiseau et sa tête (figure 14 p. 97). Selon von Gernet (2014 : 67), ces calumets cérémoniels seraient un reflet d'une vision chamanistique de la conception du monde. Il est probable que dans les éléments rituels de la consommation de tabac, les peuples aborigènes n'ont pas mis longtemps pour ajouter un fourneau au calumet cérémoniel (Linton, 1924 : 24).

Nous devons aussi mentionner que La Hontan a décrit l'arrivée des Outaouais et des Algonquins à la foire des fourrures de Montréal. Nous avons déjà cité ce fait dans le chapitre 2 de ce mémoire. En outre, il note le fait que les dons de tabac du Brésil aux Autochtones étaient un geste important dans les relations diplomatiques et commerciales entre les Autochtones et les Européens.

3.1.5 Pierre-François-Xavier de Charlevoix (1682-1761)

En 1720, Charlevoix fut mandaté par le duc d'Orléans pour une mission en Amérique septentrionale. À son arrivée, il emprunta le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs jusqu'au fort de Michillimakinac et de là il visita le pays des Illinois. Dans son livre qui contient des lettres adressées à la Duchesse de Lesdiguières, il y en a une qui retient notre attention. Dans la lettre 13, datée du 16 mai 1721, Charlevoix décrit l'origine du mot calumet (1994 [1744] : tome III : 470). Il explique :

[...] calumet est un mot normand, qui veut dire chalumeau et le calumet des Sauvages (sic) est proprement le tuyau d'une pipe; mais on comprend sous ce nom la pipe même et son tuyau. Dans les calumets de parade, le tuyau est fort long... peint de différentes couleurs et il est orné de têtes, de queues et de plumes des plus beaux oiseaux.

Dans cette citation, Charlevoix fait clairement la distinction entre le calumet, qui est le tuyau et le fourneau qui y est ajouté. Il décrit dans ce paragraphe le calumet des plaines. Il ajoute que le fourneau est de marbre rouge fort aisé à travailler et qui se trouve dans les pays des *Ajouez*¹⁹. Ce marbre rouge serait probablement de la catlinite ou du moins de l'argilite rouge.

Une autre citation digne de mention pour ce travail est la page suivante : « Dans le commerce, quand on est convenu de l'échange, on présente un calumet pour le cimenter, ce qui le rend en quelque sorte sacré » (Charlevoix 1994 [1744] : tome III : 470). Dans un autre passage, Charlevoix décrit le rôle important du calumet. Lorsqu'il est accepté, l'usage est de le fumer et rien ne doit violer l'engagement. La croyance veut que le Grand Esprit ne laissera pas l'infraction impunie (*ibid.* : 470). Ce qu'il faut retenir est la signification sacrée de l'action de fumer lors de la conclusion des échanges. Fumer la même pipe serait donc une symbolique comparable à la signature d'un document scellant une affaire.

Dans notre aire d'étude, les archéologues ont mis au jour des fragments de fourneau en catlinite ou en argilite rouge. Cependant les tuyaux ayant depuis longtemps disparus, rien ne nous laisse croire qu'ils soient une partie intégrante d'un calumet cérémoniel. Ces fourneaux pourraient avoir été obtenus à la suite d'échanges et ils n'auraient jamais eu d'aspect cérémoniel.

¹⁹ Les *Ajouez* sont maintenant connus sous le nom des Iowa, un peuple de la famille des Sioux.

Nous proposerons plus loin que ces fourneaux étaient probablement fabriqués pour un usage individuel (voir section 6.1).

3.1.6 Pehr Kalm.

Pehr Kalm, (1716-1779) né en Finlande était un botaniste suédois. Il fit sa carrière en Finlande et il vint en Nouvelle-France à la demande de Linné (Kalm 1977 [1772] : XL). Kalm avait fait son voyage au crépuscule du Régime français. En 1749 à partir d'Albany, il parcourra pour ses recherches la vallée du lac Champlain et du Saint-Laurent. Lors de son voyage, il descendra les cours d'eau pour se rendre jusqu'à Baie-Saint-Paul et Les Éboulements dans ce qui est aujourd'hui le comté de Charlevoix. De retour dans les colonies britanniques, il repartira pour la Finlande en 1751. Dans son édition du tome I de 1753, Kalm ne se contenta pas de décrire la flore et la faune qu'il avait observée : il effectua aussi de l'ethnographie. Cet apport ethnographique révèle des points importants dans le cadre de cette étude. Il constata, par des observations et des entrevues, les occupations des habitants. Certaines de ses constatations font désormais partie de l'histoire de la Nouvelle-France. Par exemple, il nota que durant son séjour à Montréal, bien qu'il soit invité pour le souper et après pour la veillée, « [...] on s'assoit et on boit, jusqu'à une heure avancée de la nuit » (Kalm 1977 [1772] : 190), et ce, à plusieurs reprises, mais en aucun temps Kalm ne mentionna qu'après les repas il y ait de la consommation de tabac. Même chose lorsqu'il était à Québec. Un peu plus loin dans son texte, il mentionna que « [...] les hommes de commun fument beaucoup de tabac, presque autant que chez nous [...]. Les gens de qualité ne fument pas beaucoup et les dames prisent assez fréquemment » (*ibid.* : 339).

Il rapporta que lors d'une réunion à Québec (en 1749) entre le gouverneur général, monsieur Jonquière et trois groupes distincts d'Amérindiens (des Hurons, des Mi'kmaq et des Agniers qui n'étaient que quatre, car ils étaient des prisonniers), « [...] la plupart de ces Sauvages (sic) possèdent une pipe à tabac, dont la tête est faite d'une pierre noire sur laquelle est fixé un long tuyau de bois » (*ibid.*: 296). Nous ne pouvons être sûr si dans les termes « [...] la plupart de ces Sauvages (sic) [...] », Kalm nous réfère-t-il aux Agniers seulement ou aux trois groupes?

Kalm a laissé une bonne description des fourneaux des pipes à fumer que les gens du commun utilisaient habituellement au Canada (nous y reviendrons dans la section 6.2 de ce mémoire de maîtrise).

(Les fourneaux) sont faits d'une pierre qui, une fois transformée en pipe, est toute noire, mais n'a pas cette couleur naturellement. À l'état naturel, elle est jaunâtre à l'extérieur et blanchâtre à l'intérieur. On dit qu'on la trouve à quelque distance de la chute [Montmorency]. On la noircit de la façon suivante : lorsque la pipe est achevée, on enduit la surface extérieure d'une certaine graisse; on prend ensuite de l'écorce ou quelque autre chose qu'on enflamme et on met la pipe par-dessus pour l'enfumer et pour que la graisse l'imprègne bien. [...] Cette pierre n'est pas très dure et se laisse polir aisément (*op.cit.* : 333-334).

Lors de son voyage de retour entre Québec et Trois-Rivières, Kalm ajoute « [...] la roche est si tendre qu'on peut la tailler au couteau et on juge de sa qualité d'après cela, car si elle était dure, on la rejettera comme moins convenable [...] elle durcit au contact du feu et ne se laisse donc plus taillée facilement ». Il nota que cette pierre devait être une espèce de calcaire (Kalm, 1977 [1772] : 400). Daviau (2009 : 151) rapporte également que ce type de pierre est un calcaire finement gréseux avec parfois une composante dolomitique (forte présence de calcite, un peu de quartz et de dolomite).

Kalm rapporta qu'il avait observé que chaque paysan entre Lorette et Québec cultivait son tabac. Le point important pour nous est qu'il indiqua que ce tabac pourrait être du *N. tabacum* (Kalm 1977 [1772] : 270). À la page 414 Kalm mentionne que :

Chaque paysan en plante [du tabac] dans son jardin, en plus ou moins grande quantité selon l'importance de sa famille [...] Il est assez utile d'agir ainsi, car les gens du commun fument beaucoup. Des petits garçons de dix à douze ans se promènent la pipe à la bouche. [...] Les Canadiens fument le tabac presque sans mélange, mais un peu plus haut dans le pays et aux environs de Montréal, les gens prennent l'écorce intérieure de hart rouge la réduise en poudre et la mélange au tabac pour éviter qu'il ne soit trop fort. Les pipes que l'on utilise ici sont fabriquées avec cette pierre (la pierre à calumet). Une ficelle est fixée à la base de la pipe et reliée au tuyau par son autre bout, pour éviter que la tête ne tombe à terre. Le tuyau de la pipe est assez souvent orné à la mode indigène. On voit rarement quelqu'un utiliser ces pipes blanches en argile qu'on fabrique en France; j'ai d'ailleurs remarqué que les Français canadiens de condition modeste ont assez souvent adopté la mode et les coutumes des Sauvages d'Amérique, par exemple en ce qui concerne les pipes, les chaussures, les bandes molletières, les ceintures, la façon de mélanger d'autres produits au tabac, la façon de manœuvrer une barque à l'aviron et autres [...].

Les blagues à tabac où les hommes du commun mettent leur tabac en morceaux sont faites en peau de phoques [...]. Les hommes du commun ont l'habitude de fumer passablement bien durant les voyages ou le travail » (*ibid.* : 334).

On plante ici (lors de son voyage vers Baie-Saint-Paul, dans les terrains des fermes près de Saint-Joachim à huit lieux en aval de Québec), du *N. tabacum*, on en plante ici dans presque tous les jardins; en quelques endroits nous en voyons de grandes cultures. On récolte au Canada même l'ensemble du tabac qu'on y consomme et on l'apprécie au point de le trouver meilleur que le tabac de Virginie [...] (*ibid.* : 339, c'est nous qui soulignons).

Ces paragraphes de Kalm démontrent à quel point le transfert culturel, tel que défini dans ce mémoire, prend tout son sens. Les peuples des deux côtés ont adopté des pratiques de l'un et de l'autre, mais toujours en s'identifiant à sa propre culture. Un seul groupe fait bande à part, les coureurs des bois. Un autre point d'intérêt est que Kalm mentionne qu'il voit rarement l'utilisation des pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB). Cette proposition est contraire aux faits archéologiques que nous avons soulevés lors de l'élaboration de notre corpus. Nous constatons que les citadins de Montréal auraient utilisé en bon nombre la pipe en TCFAB. Mais il faudrait savoir ce qu'entend Kalm par « les Français de condition modeste », s'agit-il des paysans vivant loin de la ville et donc qui n'auraient pas facilement accès aux pipes en TCFAB?

Kalm apporta des points importants en ce qui a trait à la culture du tabac sur l'île de Montréal et sur le commerce du tabac avec les Autochtones. À la page 429 il mentionne que la culture du tabac est fréquente sur l'île de Montréal « [...] on en plante près de chaque ferme ». Un autre point retient notre attention, « [...] le commerce du tabac se fait surtout avec les Sauvages qui habitent le Grand Nord, c'est-à-dire les régions où il ne pousse pas [...] » (*ibid.* : 449). Nous pourrions faire ici un lien en considérant que les Outaouais pourraient échanger des peaux contre du tabac et ensuite échanger ce tabac contre des peaux avec les peuples vivant plus au Nord.

Kalm mentionne que lors de son expédition en Nouvelle-France (1749-1751) le marché de Montréal se tient uniquement les vendredis (*ibid.* : 473). Il précise que les Autochtones participent également à ce marché, aussi bien en tant que vendeur qu'acheteur. Kalm atteste que

la traite des fourrures ne se fait pas uniquement lors de la foire des fourrures, mais aussi, à plus petite échelle, durant d'autres périodes de l'année.

À la page 506, Kalm fait la distinction entre l'hart rouge (*Cornus stolonifera*) et le bois à calumet (*Cornus rugosa*). Il note qu'elle n'a pas la tige aussi rouge et à la page 584, il poursuit sa description du bois à calumet :

Les Sauvages (sic) comme les Français prennent ces pousses, en raclent l'écorce extérieure pour obtenir une surface lisse, en extrait (sic) la moelle molle et utilisent cela comme tuyau de pipe; le fourneau de la pipe est fait d'une espèce de calcaire que l'on noircit jusqu'à ce qu'il prenne une teinte noir jais. La moelle de cet arbre est si molle qu'il suffit pour l'enlever de prendre sur l'arbre même une longue et fine baguette et de la faire passer à travers la moelle. On ne peut agir ainsi, par contre, avec la hart rouge *Cornus stolonifera* car sa moelle est plus consistante. [...] les gens mélangent ensuite cette écorce à leur tabac et fument le tout. Je leur ai demandé pourquoi ils fument cette écorce et quelle est l'utilité de ce mélange. Ils m'ont répondu qu'ils n'en connaissent aucune, mais qu'il s'agissait d'une habitude et que d'autres agissent de même. D'autres personnes m'avaient dit précédemment que le tabac tout seul est trop fort et que c'est la raison pourquoi on fait ce mélange. C'est là encore une de ces coutumes que les Français ont reçues des Sauvages, et il faut noter qu'en tout ce qui a trait à l'art de fumer au Canada, à savoir la façon de préparer le tabac, les blagues, les pipes, le tuyau, etc. Tout vient des Sauvages. La seule exception concerne le briquet, qui viennent (sic) d'Europe et que les sauvages ne possédaient pas avant la venue des Français ou des Européens [...].

Dans sa remarque à propos du *Sagackhomi* (*ibid.* : 359 et 360), Kalm ne mentionne pas ce qui peut être utilisé pour faire ce mélange. Il ajoute que l'écorce extérieure s'écaille et se détache souvent de la tige et une écorce lisse, vert jaune, apparaît en dessous (*ibid.* : 362). Il est possible qu'il s'agisse du *Arcostaphylos uva-ursi* ou du *Cornus rugosa*. Plusieurs passages du livre de Kalm sont donc d'intérêt pour ce travail. L'auteur explique la provenance de la pierre à calumet, il nous donne les noms des espèces d'arbustes servant à la confection des tuyaux de pipes, il fournit des indications sur le *kinnikinnick* et le fait que les paysans cultivaient du *Nicotiana tabacum*, Il nous donne des informations sur les habitudes de consommation du tabac par les Eurocanadiens. Tout cela fait du récit de Kalm une source d'information précieuse.

3.2 Bilan

Pour conclure ce chapitre, nous réitérons que les sources ethnohistoriques nous sont d'une aide appréciable pour la compréhension du complexe tabagique entre Autochtones et

Européens. Si Sagard nous informe sur l'engouement qu'avait les Hurons pour le *Nicotiana tabacum*, La Hontan décrit pour sa part les processus précédant, durant et après les échanges lors de la foire des fourrures à Montréal. Il nous donne aussi des informations sur le calumet cérémoniel. Charlevoix apporte des éléments concernant la symbolique du calumet. Enfin Kalm dévoile des ingrédients permettant de démystifier le *kinnikinnick* et les provenances des matériaux utilisés pour la fabrication des fourneaux en calcaire et des tuyaux des pipes à tuyau amovible. Toutes ces informations nous aideront à faire les liens entre les pipes à fumer, le tabac et leurs significations.

Des éléments reliés aux transferts culturels sont aussi présentés dans les documents ethnohistoriques. Que ce soit les modes de fabrication des pipes à tuyaux amovibles par les Eurocanadiens, la consommation du *kinnikinnick* par les habitants des villages près de Québec, ou encore les dons de tabac signifiant un lien de confiance, les objets;(pipe et tabac) ne peuvent à eux seuls nous dévoiler l'ampleur du symbolisme que leur sont attribués.

Chapitre 4. L'étude des inventaires provenant des rapports de fouille

Lorsque des fouilles archéologiques sont complétées sur le territoire québécois, l'archéologue doit déposer un rapport archéologique au Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Par l'entremise de la Bibliothèque numérique en archéologie de la province de Québec, tous ces rapports sont à la disposition des chercheurs. Les rapports de fouille contiennent les inventaires d'artefacts qui distinguent des objets (complets) et des fragments (objets partiels) mis au jour (<https://biblioisag.mcc.gouv.qc.ca/>). Selon le contexte de mis au jour, il est possible qu'un fragment puisse correspondre à un objet (une pipe) et que huit fragments correspondent aussi à un seul objet. Dans plusieurs des cas, les analystes des inventaires des artefacts ont inscrit dans les inventaires le nombre d'objets correspondant au nombre de fragments mis au jour. C'est à partir de ce fonds d'archives archéologiques que fut créé l'ensemble du corpus des pipes à fumer nécessaire à l'étude du complexe tabagique dans l'archipel montréalais.

Nous avons mentionné au chapitre 1 que 135 inventaires avaient été retenus afin d'élaborer notre corpus de pipes. Le corpus contient environ 1100 fragments de pipes des trois types, soit de pierre, en terre cuite grossière (TCG) et en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB). Nous devons reconnaître qu'il existe la possibilité que certains sites ont été moins fouillés que d'autres ou encore, que des sites qui auraient été significatifs pour cette étude n'y apparaissent pas, car ils n'ont pas été fouillés ou pires, dans le passé, des sites ont été détruits sans qu'il y ait eu de fouilles archéologiques.

4.1 La distribution quantitative des pipes à fumer

La distribution quantitative des pipes à fumer nous permet de quantifier ce que l'on retrouve dans le corpus des pipes à fumer provenant des sites archéologiques de l'archipel montréalais. Afin de faciliter la compréhension, nous présentons notre corpus dans les tableaux II, III et IV selon les trois types de pipes à fumer. Ces types sont : les pipes de pierre, les pipes

en terre cuite grossière (TCG) et en céramique et les pipes hollandaises et françaises en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB). Quelques explications à propos des tableaux II, III et IV sont nécessaires avant de procéder.

Dans l'une des colonnes du tableau II, nous retrouvons les quantités de fragments de pipes de pierre retrouvées dans les sites de l'archipel montréalais. Dans le cadre de ce travail, les fragments sont définis comme étant des morceaux de pipe. Nous avons mentionné qu'un fragment et comme par exemple huit fragments pourraient signifier une pipe. Souvent l'analyste des inventaires indique le nombre d'objets (dans cette étude un objet est une pipe à fumer) à même l'inventaire. Nous avons fait la distinction entre les pipes amérindiennes et les calumets canadiens à partir des descriptions que les analystes des inventaires avaient incluses dans les listes d'inventaire. Les pourcentages sont calculés à partir des nombres de fragments ou d'objets divisés par les quantités totales de fragments ou d'objets, multipliés par 100. Le tableau III suit ce même protocole. Dans le tableau IV, en plus de ce qui a été mentionné ci-haut, les pipes sont représentées selon leur lieu de provenance, soit la Hollande ou la France.

4.1.1 La distribution quantitative des pipes de pierre

Pour tout l'archipel montréalais, nous avons dénombré un total de 146 fragments de pipes de pierre pour 135 objets²⁰ ou pipes. Si nous considérons que Montréal, en 1681, avait une population d'environ 1350 habitants²¹ (Dechêne 1974 : 174), cette quantité de pipes de pierre peut sembler faible. Nous devons aussi prendre en compte la quantité par site. L'analyse des distributions quantitatives nous permet de constater que dans peu de sites nous retrouvons la majeure partie des pipes à fumer de l'archipel montréalais.

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Amérindiennes	Canadiennes	Indéterminées	% frgs	% objets
BjFj-3	Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838)	Préhistorique 1642-aujourd'hui	23	22	1	11	10	15,7	16,2

²⁰ Seuls les fragments des pipes positivement identifiés sont inclus dans les tableaux.

³¹ Dechêne mentionne qu'en 1681 il y avait 1350 habitants à Montréal et qu'en 1685 il y avait 1720 personnes (Dechêne, 1974 : 174 et 24).

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Amérindiennes	Canadiennes	Indéterminées	% frgs	% objets
BjFj-101	Pointe-à-Callière	1642-aujourd'hui	14	14	3	11	0	9,58	10,37
BiFk-5	Île Saint-Bernard	1673-aujourd'hui	12	12	6	6	0	8,21	8,88
BiFi-3 à 23	La Prairie	Préhistorique 1687-1775	12	10	0	8	2	8,21	7,4
BiFk-6	Maison LeBer - LeMoyne	1679-aujourd'hui	12	12	0	12	0	8,21	8,88
BjFj-49	Site LeMoyne - LeBer	1660-aujourd'hui	12	5	1	3	1	8,21	3,7
BiFi-2	Fort Senneville	1696-1776	11	10	1	9	0	7,53	7,4
BjFi-16 et 17	Vieux-Pointe-aux-Trembles	1690-aujourd'hui	7	7	1	6	0	4,79	5,18
BiFi-5	Île-aux-Tourtes	1703-1727	6	6	0	6	0	4,1	4,44
BjFi-20	Secteur de l'église à Boucherville	1740-aujourd'hui	6	6	0	6	0	4,1	4,44
BjFi-6 et 7	Îles de Grosbois et de la Commune	Préhistorique à historique	5	5			5	3,42	3,7
BiFj-85	Maison Etienne Nivard de Saint-Dizier	1710-aujourd'hui	4	4	0	3	1	2,73	2,96
BiFj-6	Fort de la Montagne	1671-aujourd'hui	2	2	0	2	0	1,36	1,48
BjFi-1	Île Sainte Thérèse	1675-début XXe siècle	2	2	0	0	2	1,36	1,48
BjFi-3	Parc de la Broquerie à Boucherville	1735-aujourd'hui	2	2	0	0	2	1,36	1,48
BjFj-24	Moulin Saint-François -de-Sales à Laval	1716-1789	2	2	0	2	0	1,36	1,48
BjFj-75	Parc de la Baronnie à Longueuil	1668-aujourd'hui	2	2	0	2	0	1,36	1,48
BjFj-96	Chapelle Notre-Dame de-Bonsecours	Préhistoire à aujourd'hui	2	2	0	2	0	1,36	1,48
BjFj-104	Site du palais des Congrès	1717-aujourd'hui	2	2	0	2	0	1,36	1,48

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Amérindiennes	Canadiennes	Indéterminées	% frgs	% objets
BjFj-118	Quadrilatère rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier	1655-2000	1	1	0	1	1	0,68	0,74
BiFj-4	Hôpital Général de Montréal	1692-1872	1	1	1	0	0	0,68	0,74
BiFj-34	Faubourg des Récollets	1804-1959	1	1	0	0	1	0,68	0,74
BiFk-8	Pointe-Claire, chemin Bord-du-Lac	1705-aujourd'hui	1	1	0	1	0	0,68	0,74
BjFj-4	Place D'Youville	1832-aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,68	0,74
BjFj-44	Château Vaudreuil	1655-1760	1	1	0	0	1	0,68	0,74
BjFj-45 à 58	Lot de terrains vacants dans le Vieux-Montréal	1687-aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,68	0,74
BjFj-123	Bâtiments du Vieux-Montréal	1672-1972	1	1	0	0	1	0,68	0,74
Total			146	135	14	93	28	100%	100%

Tableau II. Distribution quantitative des pipes de pierre par ordre décroissant

Dans le tableau II, notons que la place du Marché (devenue en 1892 place Royale) (BjFj-3) est l'endroit contenant le plus de pipes de pierre. Comme le rapporte La Hontan, la place du Marché fut un lieu d'échange annuel important durant le milieu du XVII^e siècle, mais la quantité retrouvée de pipes de pierre ne reflète pas ce phénomène. Lorsque la pointe à Callière fut dégagé de son manoir, cet endroit fut utilisé pour la traite des fourrures (Bélangier et Loewen (2008 : 111) Il en allait de même pour le site de la maison LeBer-LeMoyne, (BiFk-6) qui fut, vers la même époque, un lieu de traite important. Dans ce site, les archéologues n'ont mis au jour que douze fragments de pipes de pierre dites « calumet canadien ». Cependant, comme nous verrons plus loin, la quantité de pipes en TCFAB retrouvée à cet endroit est beaucoup plus importante. Comment expliquer ce nombre réduit de pipes de pierre que nous retrouvons pour l'ensemble de l'archipel montréalais? Plusieurs raisons peuvent être évoquées. La raison la plus plausible serait que les habitants de Montréal utilisaient la pipe en TCFAB pour leur consommation quotidienne de tabac. Une autre raison est que puisque la pipe de pierre est généralement de type calumet canadien et que le fourneau est fabriqué avec un matériau plus résistant que la TCG et

la TCFAB, et en plus, le fourneau était relié au tuyau afin d'éviter les bris en cas de chute au sol, tout cela aurait pu contribuer au fait qu'aujourd'hui, les archéologues retrouvent moins de fragments de fourneaux de pierre dans les sites archéologiques. Notons sur ce site la forte représentativité des calumets canadiens dans notre corpus (94/131 = 71%). Par conséquent, environ 70% des pipes de pierre de notre corpus sont des calumets canadiens, le reste est soit des pipes amérindiennes ou des pipes qui n'ont pu être déterminées par leur forme. Selon les analystes des inventaires, les calumets canadiens sont fabriqués à partir de deux matériaux, le calcaire et la stéatite. Lorsque les analystes étaient indécis concernant le type de matériaux, ils indiquaient soient « inconnu » ou « pierre » ou encore ils laissaient la case « matériau » vide. Pour les pipes de pierre amérindiennes, la détermination des matériaux servant à leur fabrication est plus diffuse. Souvent les analystes des inventaires n'indiquent rien ou tout simplement « pierre ». Cependant des pipes à fumer amérindiennes en catlinite ou en argilite rouge ont été identifiées par certains analystes. Nous devons spécifier que seules des analyses en laboratoire peuvent déterminer s'il s'agit bel et bien de catlinite ou d'argilite rouge (voir section 6.1).

4.1.2 La distribution quantitative des pipes en terre cuite grossière (TCG) et en céramique

La revue des inventaires nous a permis de dénombrer un total de 202 fragments de pipes pour un total minimal de 175 pipes en terre cuite grossière et en céramique. Ces pipes se retrouvent majoritairement dans trois sites, à savoir : la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), la place du Marché (place Royale) (BjFj-3) et à la Pointe-à-Callière (BjFj-101). Les quantités provenant de ces trois sites représentent pour tout l'archipel montréalais, près de 80% du total pour les fragments (92 + 44 + 24/202) et de 77,1% pour la quantité des objets (pipes) (73 + 41 + 21/175).

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Amérindiennes	Canadiennes	Indéterminées	% frgs	% objets
BiFk-6	Maison LeBer-LeMoyne	1679-aujourd'hui	92	73	10	63	0	45,5	41,7
BjFj-3	Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838)	Préhistorique 1642-aujourd'hui	44	41	39	0	2	21,8	23,4

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Amérindiennes	Canadiennes	Indéterminées	% frgs	% objets
BjFj-101	Pointe-à-Callière	1642-aujourd'hui	24	21	21	0	1	11,8	12,0
BiFj-85	Maison Etienne Nivard de Saint-Dizier	1710-aujourd'hui	9	9	9	0	0	4,45	5,14
BiFk-5	Île Saint-Bernard	1673-aujourd'hui	8	8	7	0	1	3,96	4,57
BiFl-2	Fort Senneville	1696-1776	4	4	2	2	0	1,98	2,28
BjFi-6 et 7	Île de Grosbois	Préhistorique à historique	2	2	0	2	0	0,99	1,14
BjFi-14	Île de Grosbois	Préhistorique à historique	2	2	2	0	0	0,99	1,14
BiFj-6	Fort de la Montagne	1671-aujourd'hui	2	2	0	2	0	0,99	1,14
BjFj-73	Château Callière	1642-aujourd'hui	2	1	0	0	1	0,99	0,57
BiFi-3 à 23	La Prairie	Préhistorique 1687-1775	1	1	0	0	1	0,45	0,57
BiFj-98	Quartier Rosemont	Préhistorique-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BiFl-5	Île-aux-Tourtes	1703-1727	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BjFi-16 et 17	Vieux-Pointe-aux-Trembles	1690-aujourd'hui	1	1	0	1	0	0,45	0,57
BjFj-18	Séminaire de Saint Sulpice	1660-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BjFj-48 à 54	Vieux-Montréal	1687-aujourd'hui	1	1	0	1	0	0,45	0,57
BjFj-50	Place D'Youville	1642-aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,45	0,57
BjFj-75	Parc de la Baronnie à Longueuil	1668-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BjFj-112	Première église Notre-Dame	1672-1830	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BjFj-171	Rue de la Capitale	1690-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,45	0,57
BkFj-2	Pointe Est de l'Île Jésus	1670-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,45	0,57
Total			202	175	96	72	7	100%	100%

Tableau III. Distribution quantitative des pipes en Terre Cuite Grossière (TCG) et en céramique par ordre décroissant.

Note : Nous rappelons que pour les dénominations TCG et céramique, TCG s'adresse aux calumets canadiens alors que céramique indique des pipes de fabrication amérindienne.

Le site de la maison LeBer-LeMoyné contient à lui seul 45,5% du total des fragments et 41,7% de l'ensemble des objets. Dans ce site il y a aussi la présence d'au moins dix pipes en céramique (amérindiennes) qui pourraient provenir d'une occupation plus ancienne que l'établissement du poste de traite (Archéotec, 2011 : 28). Comme l'indique ce rapport de fouille,

le site de la maison LeBer-LeMoyne fut occupé par les Autochtones bien avant la venue des Européens.

Le second site en importance est celui de la place du Marché (BjFj-3) avec 21,8% de l'ensemble des fragments et 23,4% du total des objets. Nous devons toutefois souligner que ce site n'a que des pipes faites de céramique, c'est-à-dire des pipes amérindiennes datant de la période du Sylvicole supérieur (Bibeau *et al.*, 1992 : 32). Il est possible que certaines de ces pipes amérindiennes se soient retrouvées dans ce site durant la période historique alors que les Autochtones s'y rendaient pour y faire des échanges. Ce site est suivi par Pointe-à-Callière avec 11,8% des fragments répertoriés et 12% de l'ensemble des objets. Ce site renferme lui aussi plusieurs pipes amérindiennes en céramique. Ces trois sites ont un point en commun : ils représentent des zones de contact et ils sont pour nous des exemples à approfondir plus loin.

4.1.3 La distribution quantitative des pipes hollandaises et françaises en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB)

Selon les inventaires provenant des rapports de fouille, 774 fragments de pipes sont identifiés comme étant de fabrication hollandaise ou française. Lorsqu'un archéologue fouille un site historique du Nord-Est de l'Amérique du Nord, il met à jour, plus souvent qu'autrement, des pipes en TCFAB. On dit que ces pipes sont omniprésentes dans les sites archéologiques historiques. Force est de constater que l'archipel montréalais ne fait pas exception.

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frgs	Qté objets	Hollandaises	Françaises	Qté indéterminée	% frgs	% objets
BiFk-6	Maison LeBer - LeMoyne	1679-aujourd'hui	260	260	250	6	4	33,8	33,98
BjFj-3	Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838)	Préhistorique 1642-aujourd'hui	117	117	117	0	0	15,25	15,29
BjFj-18	Séminaire de Saint Sulpice	1660-aujourd'hui	98	98	98	0	0	12,77	12,81
BjFj-49	Site LeMoyne – LeBer	1660-aujourd'hui	39	39	39	0	0	5,08	5,09

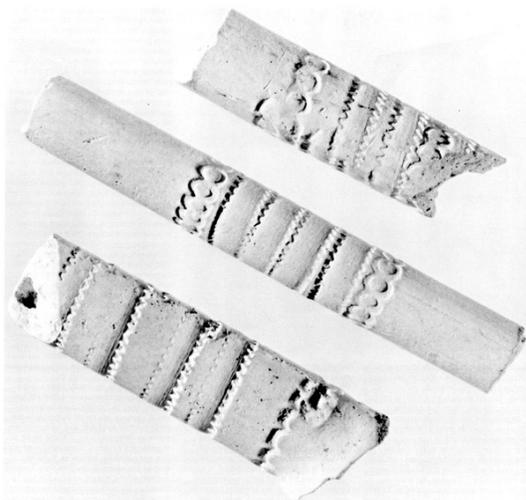
Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frg	Qté objet	Hollandaises	Françaises	Indéterminée	% frgs	% objets
BjFj-143	Rue Saint-Paul Ouest Site de la foire aux fourrures	1665- aujourd'hui	37	36	36	0	1	4,82	4,70
BjFj-101	Pointe-à-Callière	1642- aujourd'hui	37	37	34	0	3	4,82	4,83
BjFj-50	Place D'Youville	1642- aujourd'hui	34	34	34	0	0	4,43	4,44
BiFl-2	Fort Senneville	1696-1776	12	12	6	0	6	1,55	1,55
BjFj-112	Première église Notre-Dame	1672-1830	12	12	11	0	1	1,55	1,56
BjFj-118	Quadrilatère rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier	1655-2000	11	11	11	0	0	1,42	1,42
BjFj-44	Château Vaudreuil	1642-1900	10	10	10	0	0	1,29	1,29
BiFl-5	Île-aux-Tourtes	1703-1727	9	9	9	0	0	1,16	1,16
BjFj-123	Plusieurs bâtisses du Vieux-Montréal	1672-1692	9	9	3	0	6	1,16	1,16
BiFj-6	Fort de la Montagne	1671- aujourd'hui	8	8	8	0	0	1,03	1,03
BiFk-5	Île de Saint Bernard	Préhistorique à aujourd'hui	7	7	7	0	0	0,9	0,9
BiFi-3 à 23	La Prairie	Préhistorique 1687-1775	7	7	6	0	1	0,90	0,9
BjFj-73	Château Callière	1642- aujourd'hui	7	7	7	0	0	0,9	0,9
BjFj-86	Édifice Hector-Lamontagne	1672- aujourd'hui	7	6	6	0	0	0,9	0,77
BjFj-147	Bâtisse du 407 rue Saint Paul	1674- aujourd'hui	4	4	4	0	0	0,51	0,51
BjFj-171	Rue de la Capitale	1690- aujourd'hui	4	4	1	0	3	0,51	0,51
BjFj-24	Moulin Saint-François-de-Sales à Laval	1716-1789	3	3	0	0	3	0,38	0,38
BiFj-56	Grange des pauvres, fief Nazareth	1687- aujourd'hui	3	3	3	0	0	0,38	0,38
BjFj-56	Faubourg Québec	1687- aujourd'hui	3	3	2	1	0	0,38	0,38
BjFj-96	Chapelle Notre-Dame	Préhistoire à aujourd'hui	3	3	3	0	0	0,38	0,38

	de Bonsecours								
Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frg	Qté objet	Hollandaises	Françaises	Indéter- minée	% frgs	
BjFj-104	Palais des congrès	1717- aujourd'hui	3	3	3	0	0	0,38	0,38
BjFi-16 et 17	Vieux-Pointe- aux-Trembles	1690- aujourd'hui	2	2	2	0	0	0,26	0,26
BjFj-2	Château Ramesey	1705- aujourd'hui	2	2	2	0	0	0,26	0,26
BjFj-75	Parc de la Baronnie, Longueuil	1668- aujourd'hui	2	2	2	0	0	0,26	0,26
BjFj-119	Quadrilatère rues Notre- Dame, Place d'Armes, saint Jacques et le blvd Saint-Laurent	1651-1965	2	2	2	0	0	0,26	0,26
BjFj-141	Rue Saint- Paul	1665- aujourd'hui	2	2	2	0	0	0,26	0,26
BjFj-4	Place D'Youville	1832- aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BiFj-32	Maison Abner-Bagg	1819-1827	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BiFk-8	Pointe-Claire Chemin Bord- du-lac. Rues Sainte-Anne et Saint Jochin	1705- aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,13	0,13
BjFj-32	Place Marguerite Bourgeois	1642-1900	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BjFj-45	Angle des rues Saint- Laurent et Notre-Dame. Ancienne maison mère de la Congrégation Notre-Dame	1642- aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,13	0,13
BjFj-71	Hôpital Général	1692-1836	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BjFj-74	Monastère des Récollets	1642- aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BjFj-76	Faubourg Saint-Laurent	Début XVIIIe- aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BjFj-94	Station de pompage D'Youville	1685- aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BjFj-125	Vieux- Montréal	Fin XVIIe- aujourd'hui	1	1	0	0	1	0,13	0,13

Code Borden	Lieu	Date d'occupation	Qté frg	Qté objet	Hollandaises	Françaises	Indéterminée	% frgs	
BkFi-33	Maison Beaudry à Pointe-aux-Trembles	1732-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
BkFj-2	Pointe Est de l'île Jésus	1670-aujourd'hui	1	1	1	0	0	0,13	0,13
Total			774	772	734	7	31	100%	100%

Tableau IV. Distribution quantitative des pipes hollandaises et françaises en TC par ordre décroissant.

Dans la dernière ligne de ce tableau, nous remarquons que la quantité totale de fragments équivaut presque à la quantité totale d'objets (pipes). Les analystes des inventaires, dans bien des cas, indiquaient le nombre d'objets correspondant au nombre de fragments. Nous devons toutefois garder une certaine réserve concernant cette correspondance.



Comme nous l'avons déjà indiqué, la grande difficulté réside dans l'identification des pipes en TCFAB. Les marques et décors sont de bons indices pour relier le fragment de pipes à son lieu d'origine. Pour les pipes en provenance de la Hollande, deux éléments peuvent nous aider : 1- les tuyaux de fumée, lorsqu'ils sont décorés de zigzag, de lignes pointillées, de ronds ou encore de fleurs de lys dans des losanges, ils démontrent une origine hollandaise (figure 2) (Gosse 2007 : 117);

Figure 2. Exemples de fragments de tuyaux de pipes hollandaises.

Source : <http://parkscanadahistory.com/series/chs/2/chs2-3-29.jpg>

2- c'est à partir de 1641 que les pipiers de Gouda débutèrent le marquage de leurs pipes sur le talon (voir annexe 2) où à la base du fourneau (Duguay, 2003 : 69), mais ce n'est qu'en 1739 que les pipiers de Gouda apposent le blason de la ville sur le côté du talon (Gosse 2007 : 50). En conséquence, si le talon est présent et s'il incorpore une marque, l'identification de celle-ci peut permettre de reconnaître la Hollande comme étant le pays d'origine. En se servant de livres de référence comme ceux de Gosse (2007) et de Savard et Drouin (1990), une fourchette de

dates de fabrication de la pipe peut être déterminée. Pour les pipes de fabrication française, elles peuvent être identifiées par les décors sur les tuyaux. Ces décors sont des lignes formées par des triangles ou avec des formes quadrangulaires (Gosse, 2007 : 117).

Un problème majeur d'identification des pipes en terre cuite fine argileuse blanche montre que la très grande majorité de ces pipes est mise au jour dans un état fragmentaire. La forme et la grosseur du fourneau auraient pu aussi être des éléments indicateurs de la provenance et de la période de fabrication, mais très peu de fourneaux de pipes ont été trouvés dans des conditions où leurs formes auraient pu être déduites. Beaucoup de ces fragments n'ont aucune marque ni aucun décor, ce qui rend leur identification formelle impossible. Dans une couche stratigraphique non perturbée, nous pourrions nous servir des artefacts diagnostiques qui se retrouvent dans cette couche afin de tenter de dater les fragments, mais nous ne pourrions conclure s'il s'agit d'une pipe hollandaise, française ou anglaise. Même si Savard et Drouin (1990 : 89) mentionnent que pour notre aire d'étude, environ 80% des pipes en TCFAB de l'époque 1680–1720, seraient de provenance hollandaise et 13% de l'Angleterre, par esprit scientifique nous ne pouvons faire ces extrapolations. Le résultat est que seules les pipes qui ont été positivement identifiées par les analystes des inventaires ou que nous avons été en mesure d'identifier sont retenues dans le cadre de cette étude. L'identification des pipes anglaises de cette époque est compromise, car elles ne comportent aucune marque ni aucun décor, ce qui a pour résultat que l'utilisation de ces paramètres ne permet pas l'identification objective des fragments de pipes anglaises en TCFAB. Nous devons aussi mentionner que ce n'est qu'à partir de 1700, que les pipes anglaises en TCFAB sont de plus en plus nombreuses dans le contexte archéologique québécois (Savard et Drouin 1990 : 91).

Nous constatons que les pipes françaises sont plutôt rares dans l'archipel montréalais. En utilisant nos critères d'identification (marques et décors), nous avons identifié dans notre corpus sept pipes en TCFAB de fabrication française, plus précisément de Rouen. Six de ces pipes proviennent du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6) et l'autre se retrouve dans le site du Faubourg Québec (BjFj-56). Il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que leur présence soit plus remarquée, comme les pipes de marque Fiolet de Saint-Omer (1765-1921).

4.2 La distribution spatiale des pipes à fumer

Le but d'effectuer la distribution spatiale est de constater les endroits où les pipes à fumer se trouvent géographiquement et où elles se concentrent. Les distributions spatiales des pipes à fumer suivent la même méthodologie que nous avons employée pour les distributions quantitatives.

4.2.1 La distribution spatiale des pipes de pierre

Nous avons positionné sur une carte de l'archipel montréalais les endroits où se trouvent les pipes de pierre (Figure 3). Tous les sites près des rives du fleuve Saint-Laurent semblent contenir des pipes de pierre (zones situées le long des rives du Saint-Laurent, des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes). Si nous prenons par exemple le Sault Saint-Louis, Gabriel Sagard (1632 : 367) nous a donné une bonne description de ce périple qui met en danger les vies humaines et où les rapides de Lachine sont un formidable obstacle à qui veut les franchir, le poste de traite de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6) qui s'y trouve était donc situé dans un endroit névralgique. En outre, les coureurs des bois débutaient ou finissaient souvent leurs voyages des pays d'En-haut à partir de cet endroit.

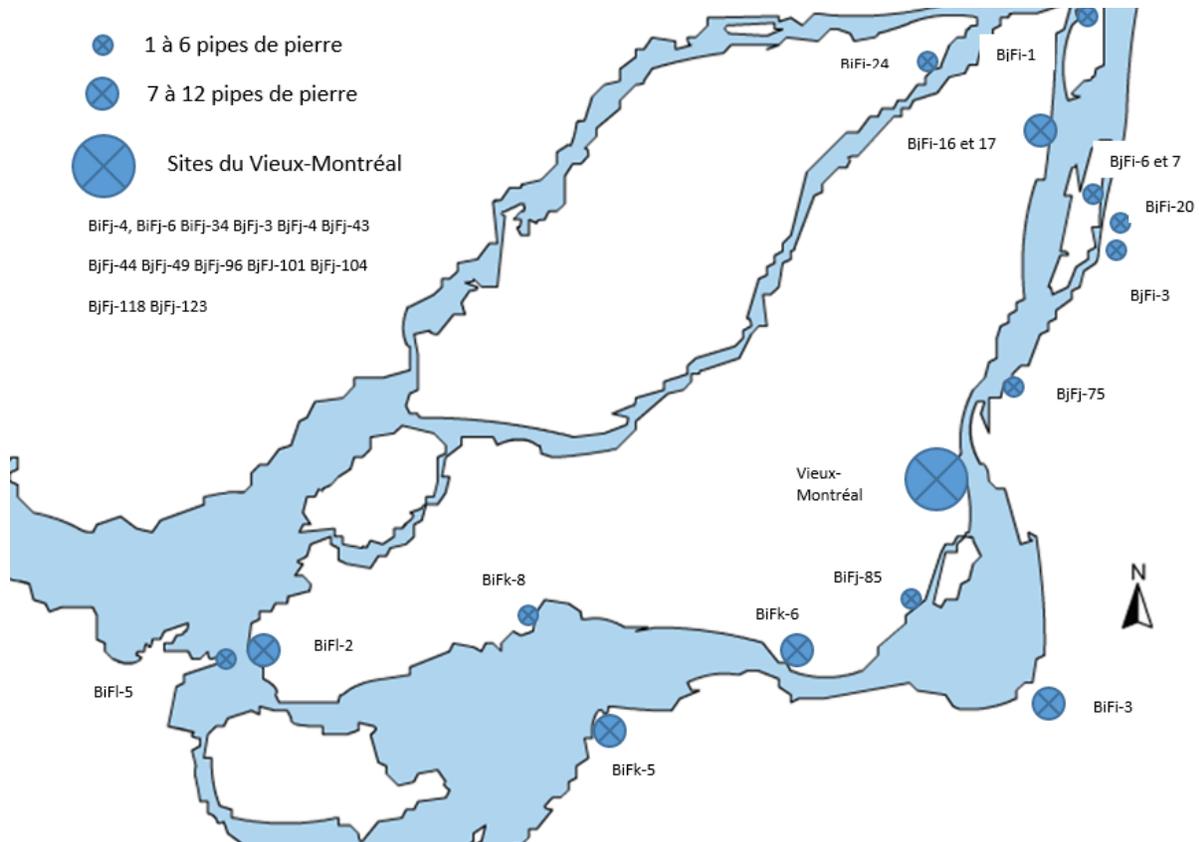


Figure 3. La distribution spatiale des pipes de pierre
(Cartographie par l'auteur)

Un autre aspect intéressant est que les endroits que nous avons cartographiés se situent souvent sur des promontoires. Ceux-ci avaient la particularité qu'ils étaient utilisés par les Autochtones bien avant l'arrivée des Européens. Les promontoires facilitaient le guet par les occupants. Le cas du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6) en est un bel exemple. De plus, en se situant sur le promontoire, les bâtiments se trouvaient protégés contre les crues des eaux printanières. Tout comme la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), d'autres lieux, comme la place du Marché (place Royale) (BjFj-3) et le site archéologique Pointe-à-Callière (BjFj-101) contiennent des artefacts amérindiens précédant l'établissement des Européens dans ces endroits.

Ce qui en ressort est le fait que les Européens, dans bien des cas, se sont établis dans des endroits qui étaient ou avaient été utilisés comme camps de pêche ou de repos par les Autochtones. Cela expliquerait les présences des pipes à fumer préhistoriques amérindiennes

dans ces lieux. Notons que la majorité des pipes de pierre que nous retrouvons à ces endroits sont des calumets canadiens. Cela vient renforcer l'idée que des coureurs des bois auraient fréquenté ces lieux dans le cours de leurs occupations.

4.2.2 La distribution spatiale des pipes en TCG et en céramique

La distribution spatiale des pipes en terre cuite grossière (TCG) et en céramique (Figure 4) suit le même calque que la distribution spatiale des pipes de pierre. Ce qui les diffère ce sont les rangs de prépondérance, c'est-à-dire que les endroits où il y a le plus de pipes de pierre ne suivent pas nécessairement les endroits où il y a le plus de pipes en TCG. Cependant, les endroits déjà répertoriés par les localisations de pipes de pierre se retrouvent aussi dans la distribution spatiale des pipes en TCG et en céramique. Mais ce qui est surprenant, c'est que la grande majorité des pipes en TCG de type calumet canadien se retrouvent en un seul endroit, le site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6). Dans ce seul endroit, nous retrouvons 45,5% des fragments de pipes en TCG (pour 41,7% des objets) pour l'ensemble des fragments de pipes en TCG se trouvant dans l'archipel montréalais.

pipes à fumer hollandaises en TCFAB provenant de ce site. Cela fait suite à la conséquence qu'il y a eu plusieurs fragments dont il a été impossible à identifier.

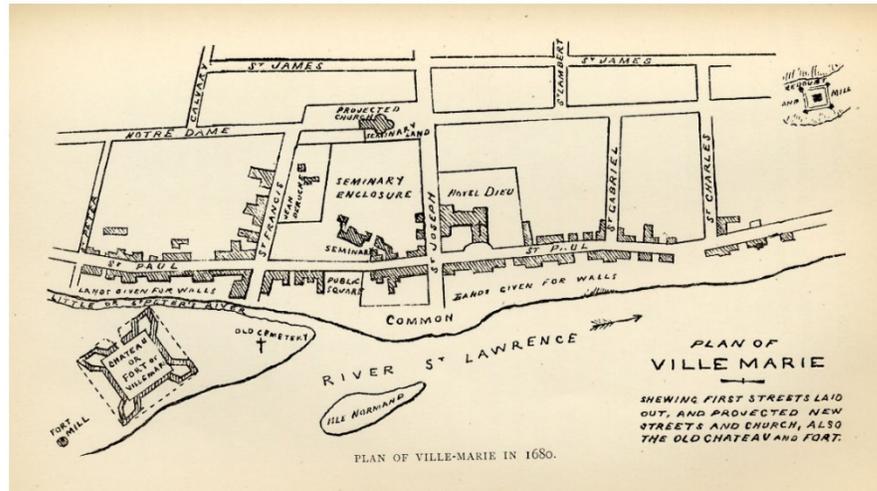


Figure 5. Ville Marie en 1680

Source: *Montreal after 250 years*. Par W.D. Lighthall, Montreal. Publié par F.E. Grafton & Sons, Montréal 1892 pp. 108 et 109

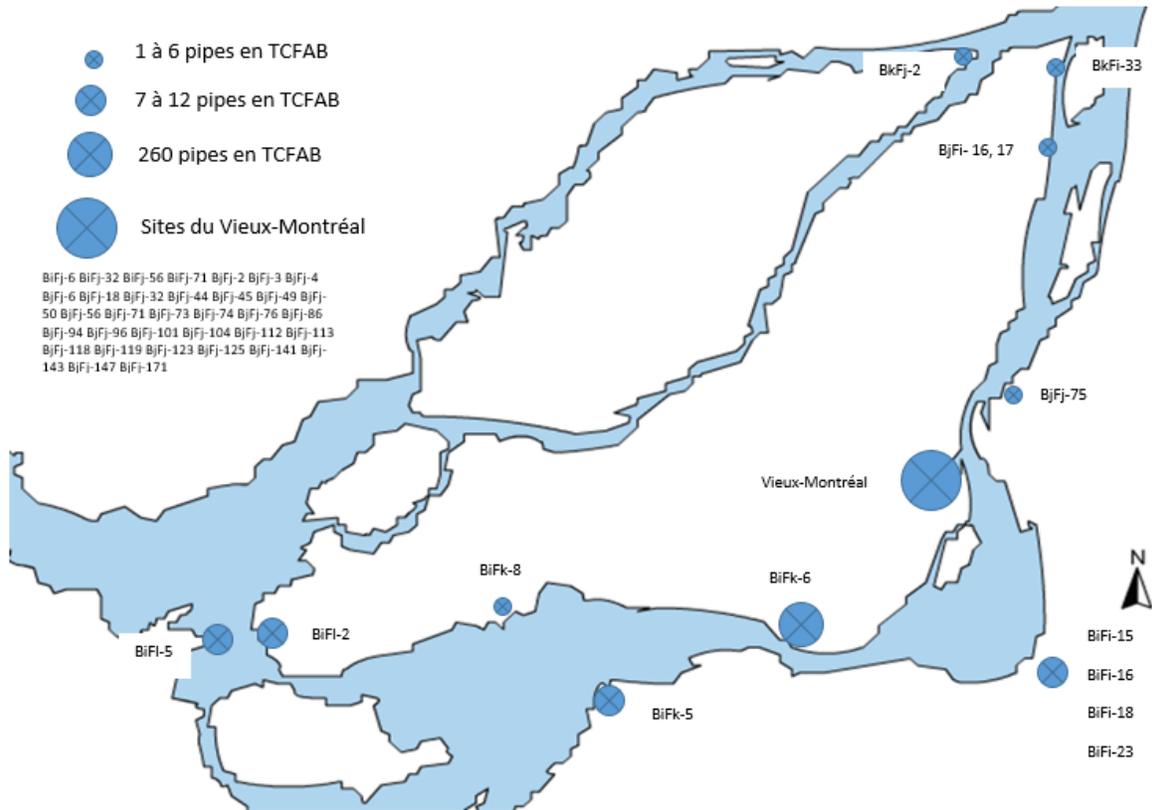


Figure 6. La distribution spatiale des pipes hollandaises et françaises en TCFAB

(Cartographie par l'auteur)

4.2.4 Les pipes anglaises en TCFAB

Avant 1720

Les pipes anglaises produites avant 1720 posent un problème majeur d'identification. Toujours retrouvées dans un état fragmentaire, ces pipes sont sans marques ni décor. Le résultat est qu'il n'y a aucun moyen d'en déterminer l'origine avec certitude. Il y a cependant quelques exceptions à cette règle, telles les pipes fabriquées par Robert Tippet²² de Bristol. Quelques-

²² Selon Walker (1977c :1493-1501). Les Tippet sont une famille de pipier qui a fabriqué des pipes sur trois générations. Robert Tippet I de, 1660 à 1680, ensuite sa veuve aurait poursuivi la fabrication jusqu'en 1696 (les dates sont approximatives), Par ailleurs, Robert Tippet II aurait possiblement fabriqué les pipes à partir de 1678 avec sa mère jusqu'en 1720, et Robert Tippet III aurait poursuivi après 1720 jusqu'en 1760 ou plus tard. Les pipes

unes furent retrouvées dans l'archipel montréalais²³. Selon Savard et Drouin (1990 : 95), les pipes en provenance de l'Angleterre (Bristol, Londres et Liverpool) pour la période 1608–1720 composaient près de 13% de l'assemblage des pipes mises au jour à la Place Royale de Québec. Cette proportion pourrait s'appliquer de façon globale pour la présence de pipes anglaises dans l'archipel montréalais durant cette période, mais en gardant tout de même une certaine prudence.

Stone (1974 : 145) mentionne que pour mieux identifier les pipes en TCFAB et diminuer les erreurs possibles il faut considérer trois paramètres, à savoir : 1- le diamètre du trou de fumée, 2- les marques et les décors, et, 3- si la surface de la pipe est polie et lustrée. Nous devons ajouter à cette liste la forme des fourneaux et l'angle entre le fourneau et le tuyau qui varient avec le temps (figure 7). Il en résulte que lorsque seulement les rapports de fouille sont utilisés, il serait hasardeux de tenter de dénombrer la quantité de pipes anglaises que l'on retrouve pour cette période. En outre, dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas eu l'occasion d'analyser en personne l'ensemble des pipes à fumer constituant le corpus.

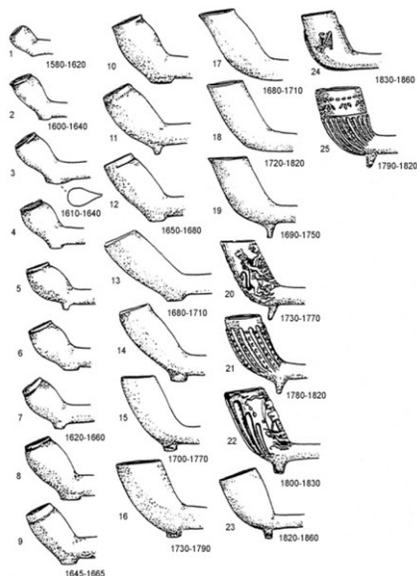


Figure 7. Évolution de la pipe anglaise en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB)

Source : Fox, Georgia L. (2015: 118) (note: Cette figure prend sa source du livre de Hume *A guide to artefacts of colonial America* (1969).

retrouvées dans les cales du *Machault*, seraient des pipes faites par Robert Tippet III. Cependant, selon Walker, rien n'est certain, au sujet de ces dates.

²³ Huit pipes fabriquées par Robert Tippet furent dénombrées lors de l'établissement de notre corpus de pipes à fumer pour ce travail. Deux furent trouvées sur le site de La Prairie (BiFj10 et BiFj-23). Les sites suivants avaient chacun une pipe de R. Tippet dans leur sol, les sites BjFj-4 Place d'Youville, BjFj-25 la maison du Pressoir, BjFj-49 le site LeMoyne-LeBer, BjFj-94 la station de pompage d'Youville, BjFj-96 la chapelle Notre-Dame de Bonsecours et BjFj-101 Pointe-à-Callière.

Les pipes anglaises de la période 1720 à 1760

Pour cette période, nous retrouvons plusieurs pipes anglaises avec les lettres TD²⁴ accompagnées de motifs de palmette ou WM²⁵ dans un cartouche sur la paroi du fourneau faisant face au fumeur (Savard et Drouin 1990 : 137). Toujours selon Savard et Drouin, les lettres TD sont attribuées à Thomas Dormer de Londres et ces pipes se retrouvent dans des contextes archéologiques du milieu du XVIII^e siècle (*ibid.*). Il faut mentionner que plusieurs fabricants ont apposé les lettres TD sur la surface faisant face au fumeur de leur fourneau. Les lettres TD étaient souvent accompagnées d'autres lettres de chaque côté du talon. Ces lettres désignaient le fabricant. Nous devons mentionner que les lettres TD sur la face arrière du fourneau ont été utilisées sur une longue période de temps. Par exemple, des pipes portant les lettres TD ont été fabriquées par la compagnie Henderson de Montréal jusqu'au XIX^e siècle, soit entre 1847 et 1876 (Roy 2007 : 76). Roy mentionne d'ailleurs que les pipes fabriquées par la compagnie Henderson et ayant les initiales TD « représentent plus de 91% des pièces exhumées » sur le site de la fabrique de pipes Henderson-Dixon (BjFj-135) (*ibid.*). Les pipes avec les lettres TD posent le problème que ces lettres furent utilisées par plusieurs fabricants et sur une longue période de temps, environ 150 ans²⁶ (Roy, 2006 : 88). Pour bien discriminer ces pipes, une étude plus approfondie de celles-ci serait nécessaire.

Bien que de nombreux tuyaux et fourneaux de la période 1720 à 1760 portent des décors et des marques, Savard et Drouin mentionnent qu'il est difficile d'établir exactement le lieu et l'époque de fabrication (Savard et Drouin 1990 : 140). Ils ajoutent que pour cette période, les pipes en TCFAB, qui se trouvaient dans les cargaisons destinées pour Québec sont réparties selon un ratio de 67% de pipes anglaises et 33% de pipes hollandaises. Nous savons qu'à cette

²⁴ André et Mariette Leclaire (2008) mentionnent que la marque TD aurait eu plusieurs significations dans le temps. La première se rapporte au fabricant Thomas Dormer, ensuite cette marque aurait pu indiquer une forme de fourneau particulière et enfin TD aurait pu désigner un gage de qualité. Mais nous devons demeurer prudent dans cette généralisation. Des pipiers auraient pu utiliser les lettres TD pour une forme particulière, et ce, tout au long de l'existence de leur fabrique.

²⁵ Concernant les initiales W/M, Savard et Drouin (1990 : 139) mentionnent que celles-ci peuvent être attribuées à au moins sept fabricants durant la période 1698-1775.

²⁶ Roy (2006) mentionne « [...] les pipes TD, font leur apparition dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et sont produites tout au long du siècle suivant ».

époque les marchandises se trouvant dans les marchés montréalais transitaient par Québec. Il est possible que l'application de ces ratios ne soit pas applicable pour les pipes en TCFAB qui se retrouvent dans l'archipel montréalais. Au fil du temps, les décors sur les fourneaux des pipes sont plus nombreux, la ville de production et à partir de 1891 le pays²⁷ d'origine sont clairement indiqués sur les tuyaux des pipes. Aussi nous retrouvons le nom du fabricant qui est apposé sur le tuyau. Mais ces informations ne sont pas toujours présentes et souvent il arrive qu'il n'y ait pas de marque ni de décor. À partir du début du XVIII^e siècle, la présence de pipes anglaises dans l'archipel montréalais va en s'accroissant pour finalement détrôner les pipes hollandaises. Les pipes de fabrication montréalaise (Henderson, Dixon et Bannerman) en terre cuite fine argileuse blanche apparaîtront vers le milieu du XIX^e siècle.

Pour ce travail, nous considérons qu'il serait illusoire de tenter de dénombrer les pipes de fabrication anglaise (ou britannique). Le fait étant que la majorité des fragments de ces pipes pour la période étudiée pourrait nous induire en erreur.

La datation des pipes à fumer à l'aide du diamètre des trous de fumée (méthode de Binford)

Dans plusieurs rapports de fouille, des analystes d'inventaires ont tenté de dater les tuyaux de pipe à l'aide du diamètre des trous de fumée. Selon Binford, sa méthode de datation (formule mathématique de régression²⁸) ne fonctionne pas pour les pipes hollandaises en TCFAB, mais elle fonctionnerait seulement pour les pipes anglaises en TCFAB fabriquées avant 1780 (Binford 1962 : 19-21, Melburn et Binford 1998 : 43). La cause est que les techniques de fabrication des pipes à fumer sont différentes entre ces deux pays. Nous réitérons que lors de l'élaboration de notre corpus d'artefacts, seuls les décors et les marques ont été utilisés pour l'identification des pipes hollandaises et françaises en TCFAB. Dans certains cas, nous avons aussi analysé le contexte archéologique, c'est-à-dire l'analyse des autres artefacts provenant de

²⁷ La loi McKinley de 1890 oblige les fabricants d'indiquer le pays d'origine sur tous les produits entrant aux États-Unis. Elle fut mise en application en 1891. C'est ainsi que les pipiers au lieu de marquer le nom de la ville de production y inscrivaient le pays d'origine.

²⁸ La formule de régression de Binford, $Y=1931.85-(38.26 X)$ où X est le diamètre mesuré du trou de fumée et Y est la date moyenne de fabrication de la pipe en TCFAB.

la même couche stratigraphique, afin d'apporter des éléments probants concernant la période de provenance.

4.3 Bilan

Les distributions quantitatives nous démontrent des concentrations plus élevées de pipes à fumer dans les endroits où la traite des fourrures prenait place. Ce fait est significatif, car il pourrait démontrer l'importance du tabac dans les échanges. Elles permettent aussi de constater que certains types de pipes sont plus présents dans certains endroits. C'est le cas pour les pipes en terre cuite grossière. Ces pipes sont surtout localisées au site de la maison LeBer-LeMoyne suivi par la place Royale. Quant aux pipes de pierre, elles se retrouvent en plus grand nombre à la place Royale et le deuxième site en importance est celui de Pointe-à-Callière. La distribution quantitative des pipes en terre cuite fine argileuse blanche démontre que la maison LeBer-LeMoyne et la place Royale sont les deux sites contenant le plus de fragments de pipes en TCFAB. Nous savons qu'au XVII^e siècle, les sites de la maison LeBer-LeMoyne, de la place Royale et de Pointe-à-Callière sont reliés à la traite des fourrures. En comparant les quantités de pipes des sites susmentionnés avec les sites venant aux rangs suivants, les variations de quantités pourraient indiquer l'existence des zones de contact se trouvant dans l'archipel montréalais durant cette période. Cette analyse sera faite au chapitre 7.

Les distributions spatiales donnent une vue géographique des endroits où se trouvent les pipes à fumer dans l'archipel montréalais. Pour notre aire d'étude, ces endroits se situent principalement le long de la rive est de l'île de Montréal. L'étude de ces positions pourrait nous apporter quelques indices sur la détermination du type de sites. Nous désirons reconnaître s'il s'agit d'une zone de contact, d'un point de transit ou si le site possède les caractéristiques des deux à la fois. Finalement, les données présentées dans les distributions quantitatives et spatiales fourniront des éléments d'information pouvant nous aider à mieux articuler nos concepts opératoires de zone de contact et de complexe tabagique.

Chapitre 5. Les concentrations de pipes à fumer

Le but de ce chapitre est de présenter, pour certains des sites répertoriés, des sous-opérations et des lots dans lesquels nous retrouvons des concentrations de fragments de pipes à fumer. Nous avons opté de calculer des densités afin de normaliser les données quantitatives pour les pipes et mieux les comparer. La densité serait un meilleur indice que la simple quantité de pipes sur un site pour nous indiquer s'il y a des endroits dans l'archipel montréalais où on trouve des concentrations particulièrement denses de pipes à fumer.

Certains faits doivent être considérés avant d'entreprendre l'étude des concentrations de pipes à fumer. Nassaney (2015 : 97) nous indique que l'accumulation d'un amas de fragments de pipes pourrait indiquer un endroit où des gens se rencontrent avant d'entrer dans un bâtiment pour y conduire leurs échanges. Les amas de pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) peuvent aussi indiquer les dépotoirs ou des lieux de rejets (Stone 1974 : 151). Les pipes en TCFAB sont fragiles et elles ont une durée de vie limitée. Leurs rejets peuvent aussi être accidentels. Nous pouvons retrouver les restes de pipes à fumer en TCFAB dans les jardins, les ruelles piétonnières et les fosses à déchets (Stone 1974 : 150). Ces indications pourraient nous être utiles pour comprendre les concentrations de pipes en TCFAB que nous allons trouver à la suite des calculs de densité. Un autre fait pour les pipes en TCFAB concerne les quantités de fragments de tuyau et de fourneau. Hume (2001) nous rapporte que lorsque la pipe en TCFAB a un long tuyau le ratio des fragments tuyau/fourneau peut être de 15 pour 1 (Hume, 2001: 302). Pour notre corpus, nous avons calculé un ratio moyen de 3,84 fragments de tuyau pour 1 fragment de fourneau²⁹. L'étendue de la série de ratios est de 16,23, c'est-à-dire le ratio maximum de la série soit : 16,83 moins le ratio minimum de 0,60. Si le ratio est inférieur à 1 cela indique qu'il y a moins de fragments de tuyau de pipe par rapport aux fragments de fourneau. Sur 173 calculs de ratio, nous avons dénombré seulement trois cas dans cette situation.

²⁹ Pour ce calcul de ratio seulement, nous avons considéré les pipes en TCFAB de toutes provenances (Hollandes, France, Canada et Grande-Bretagne) du XVII^e au XIX^e siècle.

À l'autre bout du spectre, nous avons quatre cas où les ratios de fragments de tuyau/fragments de fourneau sont supérieurs à 10.

Nous devons aussi tenir compte que les pipes de pierre et les pipes en terre cuite grossière (TCG) sont moins fragiles du point de vue mécanique, donc moins de fragments de ces types de pipes sont retrouvés. En outre, comme nous l'avons mentionné antérieurement, les pipes en TCFAB se fragmentent beaucoup plus que les deux autres types de pipes. Ce fait amplifie la pondération des fragments de pipes en TCFAB que l'on retrouve dans les sites archéologiques. À titre d'exemple, Stone (1974) nous rapporte que 5328 fragments de pipes en TCFAB ont été mis au jour entre 1959 et 1966 au site du fort Michilimackinac (*ibid.* : 145). De ce nombre 4347 sont des fragments de tuyau, 644 sont des fragments de fourneau, 156 sont des fragments de talon, et 181 sont des fragments marqués soit sur le fourneau, le talon ou le tuyau. Cela nous donne une proportion de représentativité d'environ 80% pour les tuyaux. Cette grande quantité de fragments de tuyau pourrait nous conduire à croire que les fragments de tuyaux en TCFAB sont présents dans une proportion de près de 7 pour 1 fragment de fourneau, ce qui est élevé, mais moins que la proportion que Hume avance. Cependant, rappelons que nous avons obtenu pour les sites de l'archipel montréalais un ratio moyen de 3,84. Il est évident que pour les calculs des densités seuls les sites ayant beaucoup de fragments de pipes en TCFAB seront retenus. Le premier site étudié, la maison LeBer-LeMoyne, attire particulièrement notre attention.

5.1 Calculs des densités des pipes à fumer du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6)

Cette maison possédait une cave et ce fut probablement à cet endroit que furent entreposées les marchandises servant aux échanges et pour équiper les coureurs des bois (Buteau et Chevrier 2001 : 27). Dans le cadre de notre étude, un élément important est le cendrier de la maison. Ce trouvant dans la cave, celui-ci contient dans sa couche non perturbée de la période 1660-1680, plusieurs objets reliés à l'activité de la traite des fourrures; des perles, des bagues, des pierres à fusil et des munitions de toutes tailles (*ibid.* : 28). Dans certains lots reliés au cendrier, 3F8, 3J5, 3M8 et 3H10, nous retrouvons des pipes hollandaises ainsi que des pipes en TCG de type calumet canadien. Dans le lot 3H11, nous retrouvons aussi des pipes de pierre et en TCG de type calumet canadien. Selon les archéologues qui ont fouillé le site, l'accumulation

de cendres et les dépôts des artefacts dans ces lots se seraient effectués entre 1680 et 1720 (Archéotec 2000h : 32).

Dates importantes	Type d'occupation
1669–1671 à 1680	Poste de traite LeBer-LeMoynes
1681	Maison occupée par René-Pierre Cavelier, Sieur de La Salle et sa femme (Archéotec, 2000h : 13). Ce fait est cependant incertain.
1687–1689	Auberge de François Guillemot
1689–1695	Massacre de Lachine, la maison fut incendiée et abandonnée. Elle aurait pu servir de poste de guet à des militaires et Latreille y aurait fabriqué ses pipes, mais ce fait est incertain.
1695–1765	Fonction agricole, Guillaume de Lorimier et Marguerite Chovel de Saint-Romain et sa famille

Tableau V. L'historique des occupations de la maison LeBer-LeMoynes

Source : Archéotec 2009.

Sur ce site, le cendrier est l'endroit où se retrouve la grande majorité des fragments des pipes à fumer. Il comporte les lots suivants : 3F7, 3F8, 3F9, 3H10, 3H11, 3H12, 3H13, 3J5, 3J6, 3J7, 3M7, 3M8 et 3M9. Ces lots contiennent les rejets que nous retrouvons pour la période 1680–1730 (Archéotec 2000: 23). Des artefacts de la fin du XVII^e et du début XVIII^e siècle se retrouvent dans les dépôts de cendre des lots 3F7, 3F8 et 3F9 et « les débris de la démolition de la cheminée en 1768 viennent sceller le cendrier » (*ibid.* : 32). Cet aspect est intéressant, car les débris de démolition empêchent toute intrusion postérieure à 1768. Dans les couches du cendrier, nous retrouvons la presque totalité des pipes de pierre dénombrées dans la distribution quantitative (tableau II) pour ce site ainsi que 82% des pipes en TCG (tableau III) et 80% des pipes en TCFAB hollandaises et françaises (tableau IV). Le cendrier a une superficie de 3,18 m

de longueur x 1,4 m de largeur et de 0,6 m de profondeur (Buteau et Chevrier 2001 : 16.) Le cendrier eut un premier usage en tant que fosse pour garder des vivres et les gens avaient comblé peu à peu celle-ci avec de la cendre provenant du foyer situé au-dessus (*ibid.* : 23).

Densité des fragments de pipes de pierre	Densité des fragments de pipes en TCG	Densité des fragments de pipes en TCFAB
0,97 fragment/m ²	8,19 fragments/m ²	22,42 fragments /m ²

Tableau VI. Les densités de fragments de pipes selon les types (pour le cendrier)

Buteau et Chevrier (2001 : 29) rapportent que les pipes en TCG auraient pu être fabriquées dans la maison LeBer-LeMoynes et que le four de la maison aurait servi à la cuisson de la pâte. Cependant, si nous considérons le nombre important de pipes en TCFAB et la présence de pipes de pierre que nous retrouvons à cet endroit, il serait possible que ces rejets aient pu se faire lorsque la maison fut utilisée en tant qu'auberge et que le cendrier, situé en face du foyer, serait un lieu où les fumeurs se rassemblaient (Briand 1999 : 107). Notons la mise au jour d'au moins deux pipes hollandaises avec le poinçon HG surmonté d'une couronne (figure 8). Ce poinçon



fut utilisé entre 1680 et 1720 (Savard et Drouin 1990 : 117). Nous devons toutefois demeurer prudents avec l'utilisation des poinçons, car lors de la mort du propriétaire d'une fabrique de pipes en TCFAB, souvent les membres de sa famille poursuivaient les activités. Il est donc possible que le poinçon HG fût utilisé après la mort du premier propriétaire.

Figure 8. Marque HG surmontée d'une couronne entourée d'un cercle de grènetis.

Source : Archéotec, 2000 : 57.

La sous-opération 1G

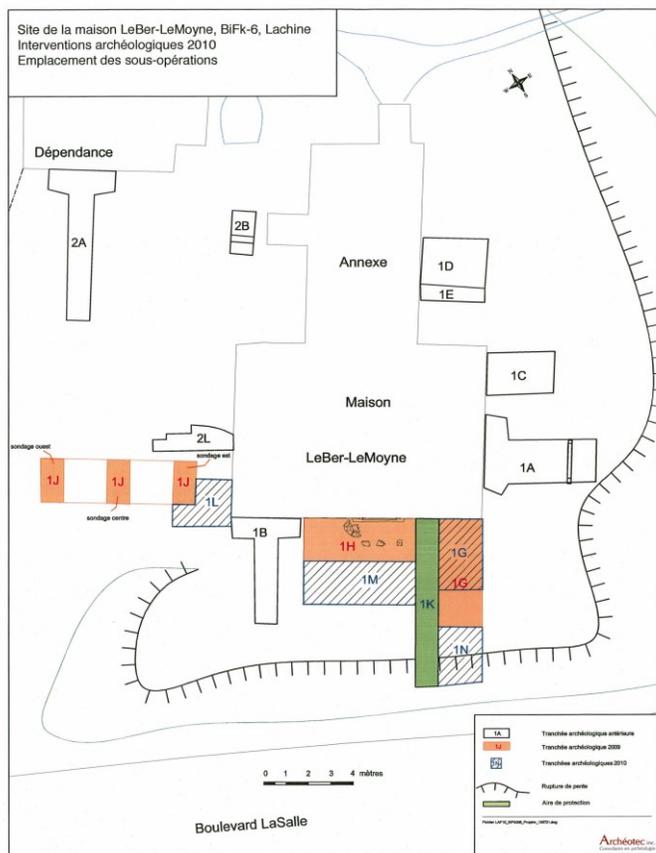


Figure 1.1 Emplacements des sous-opérations expertisées en 2010

Figure 9. Les sous-opérations extérieures de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6).

Source : Archéotec 2011b

La sous-opération 1G se situe à l'extérieur, devant la maison (figure 9). Le lot 1G32 est particulièrement intéressant pour notre étude. Nous retrouvons dans cette couche 32,3% des fragments de pipes hollandaises en TCFAB qui sont présentes dans tout le site. Ce lot correspond à une couche de sable qui aurait probablement servi à la fabrication de mortier pour la construction de la maison (Archéotec 2011d : 49). Sous cette couche de sable et reposant directement sur le sol d'origine, se trouve une couche contenant une large proportion de cendre qui aurait pu aussi être utilisée pour la production du mortier (*ibid.* : 52). Les auteurs proposent que les cendres puissent provenir d'un four à chaux nécessaire pour la production du mortier, mais dont les vestiges n'ont malheureusement pas encore été trouvés (*ibid.* : 147). Des artefacts

correspondant au Régime français ont été mis au jour dans cette couche. Les auteurs proposent d'ailleurs que la couche 1G32 date de la construction de la maison soit entre 1669 et 1671. Selon les listes d'inventaire des artefacts, 84 fragments de pipes en TCFAB (aucun fragment de pipes de pierre ou fragment de calumet canadien en TCG) ont été mis au jour dans cette couche. Nous devons tenir compte que ces fragments peuvent contenir des fragments de pipes anglaises, (normalement dans un ratio de 1/5), et que les fragments de pipes peuvent être minuscules donnant le résultat que la quantité de fragments peut représenter peu de pipes entières. Si nous considérons que les fragments de pipes en TCFAB seraient d'origine hollandaise et française, nous obtenons une densité de 12,93 fragments de pipes/m².

Dans le lot 1G20, nous retrouvons 19 fragments de pipes hollandaises ou françaises en TCFAB. Dans cette couche, la quantité de fragments de pipes représente 7,3% des pipes hollandaises et françaises en TCFAB retrouvées dans tout le site. Selon les archéologues d'Archéotec (2011 : 54), ce lot serait associé à des rejets de cendre provenant de foyer. Dans ce lot, la densité de pipes est de 5,42 fragments de pipes/m².

La sous-opération 1N

Le lot 1N10 attire notre attention. Aussi, la sous-opération 1N se situe au sud de la sous-opération 1G et elle fait partie d'un talus en pente vers le fleuve (figure 9). Dans le lot 1N10, nous retrouvons une couche de cendre dont la provenance serait liée à la même couche située dans la sous-opération 1G (peut-être liée au four à chaux) et sous celle-ci nous retrouvons le sol naturel. Dans ce lot, beaucoup d'artefacts provenant du Régime français ont été mis au jour. Une pipe de pierre (grès) à tuyau amovible de type calumet canadien ainsi que 14 fragments de pipes en TCFAB s'y retrouvent. Pour les pipes en TCFAB, la quantité représente environ 4% des pipes en TCFAB retrouvées dans le site. La densité est de 5,38 fragments de pipes/m².

Discussion

Pour le reste du site de la maison LeBer-LeMoyne, les pipes retrouvées sont en petite quantité. Les faits importants sont que pour tout le site, 82% des pipes en TCG (majoritairement de type calumet canadien) se retrouvent dans ce que les archéologues appellent le cendrier et que dans ce cendrier nous retrouvons aussi 80% des pipes en TCFAB. Les autres pipes en

TCFAB se retrouvent, pour la plupart, dans des lots situés à l'extérieur de la maison et ces lots seraient associés à de la cendre et donc possiblement au cendrier.

La densité de fragments de pipes en TCFAB par m² dans le cendrier est de 22,42 fragments de pipes /m². Nous constatons que cette densité est la plus élevée de tous les sites de l'archipel montréalais. Enfin nous croyons que le cendrier aurait pu servir de fosse à déchets pour toutes les pipes brisées lors de l'activité de consommation de tabac dans l'auberge.

Le site de la maison LeBer-LeMoyne révèle trois périodes où des accumulations de pipes hollandaises et françaises en TCFAB étaient possibles. La première était lorsque la maison fut utilisée comme poste de traite. Durant cette période, les pipes en TCFAB pourraient être une marchandise d'échange ou encore elles étaient données aux Autochtones. Lors de l'occupation de la maison par LeBer-LeMoyne, Germain (2003 : 84) nous rapporte que les propriétaires auraient été des gens importants dans le commerce des fourrures. Ils importaient des biens européens, ils faisaient des échanges avec des Autochtones et en plus ils équipaient des coureurs des bois. Il est donc possible que ces pipes fussent des objets d'échange qui auraient été brisés lors des manipulations, ou encore ce seraient des pipes utilisées et brisées par les gens venus faire des affaires au poste de traite. Le rapport de fouille indique qu'il y a bien quelques serviteurs qui s'occupaient des affaires et y résidaient (Archéotec 2011d : 33), mais nous pouvons difficilement concevoir qu'à eux seuls, ils aient pu provoquer cet amas de fragments de pipes. Il est possible aussi que des calumets canadiens en TCG aient été fabriqués dans ce lieu. Une façon de tirer cette affaire au clair serait par l'analyse de ces pipes pour constater s'il y a plusieurs ébauches brisées en cours de fabrication, que les formes se ressemblent étroitement et que la pâte est la même, dans ce cas, il pourrait s'agir d'une production sur place.

Lors d'une deuxième période la maison aurait servi d'auberge. Une auberge servait à l'hébergement des gens de souche française, et on y servait des breuvages alors qu'un cabaret servait des breuvages, comme de la bière, du cidre, du vin, de l'eau-de-vie ainsi que de la nourriture (Groupe de recherches en histoire du Québec 1992b : 34). Les clients de l'auberge, qui étaient en général des fumeurs, auraient jeté leurs pipes brisées dans le cendrier du site de la maison LeBer-LeMoyne.

Briand (1999 : 107) nous indique que;

[...] c'est habituellement près du poêle que le fumeur, ou les fumeurs s'installaient avec sa pipe afin d'avoir toujours à sa portée la braise nécessaire pour rallumer son

feu et un endroit propice à vider ses cendres. Le charbon pourrait également avoir servi pour allumer les pipes.

Les marques sur les talons des pipes hollandaises³⁰ pourraient nous donner un indice de la période (fourchette de datation) du rejet d'une pipe. Selon Buteau et Chevrier, les archéologues considèrent que la durée de vie des pipes en TCFAB est en moyenne d'un an (Buteau et Chevrier 2001: 22). Ce point est important, car il nous permet de mieux cibler la datation du site. Nous avons mentionné que dans les lots 3J5 et 3M8, les archéologues ont mis au jour deux pipes hollandaises avec la marque HG surmontée d'une couronne. Savard et Drouin (1990 : 123) proposent une datation entre 1680–1720 pour cette marque. Dans le lot 3M9, une pipe avec la marque IS surmontée d'une couronne a été mise au jour. Savard et Drouin mentionnent que cette marque serait datée de 1720–1780, alors que van der Meulen (2003 : 74) propose 1688-1774. Si ces périodes sont confirmées, nous pouvons exclure que cette pipe ait été rejetée durant la période où la maison servait de poste de traite. Nous pouvons en déduire que ces fragments de pipes auraient été jetés dans le cendrier alors que la maison servait d'auberge et par la suite de maison agricole. Mais nous devons aussi considérer que même en servant d'auberge aux voyageurs, dans ses débuts (vers 1687), des coureurs des bois auraient pu possiblement fréquenter ce lieu. Une dernière possibilité est que la veuve de Guillaume de Lorimier, Marguerite Chovel de Saint-Romain participait, en plus de ses activités agricoles, au commerce des fourrures. Des fumeurs (des voyageurs) auraient donc pu fréquenter l'endroit. Selon Buteau et Chevrier (2001 : 41), elle aurait obtenu au moins une fois un congé de traite.

Buteau et Chevrier soulignent un autre point d'intérêt. Ils mentionnent que les calumets canadiens auraient été fabriqués en TCG à partir du contact³¹ et ce jusqu'en 1700 et qu'ensuite ces types de pipes auraient été fabriquées de pierre (*ibid.* : 29). Cependant cette affirmation demande une vérification archéologique et historique plus détaillée.

Les autres pipes en TCFAB ont été mises au jour à partir de lots se trouvant autour de la maison, plus précisément provenant des sous-opérations 1G, 1M et 1N (figure 9) (Archéotec

³⁰ Gosse, (2007 : 30) nous fait une mise en garde sur l'utilisation des marques pour dater les pipes. Les marques des pipiers sont souvent passées de génération en génération ou encore elles sont vendues lorsqu'elles ne sont plus utilisées par son propriétaire.

³¹ La période dite de contact est quelquefois nébuleuse. Elle est différente selon l'espace étudié. La période de contact dans le golfe du Saint-Laurent n'est pas la même que celle dans la région des Grands Lacs. Chaque région a une date de contact qui lui est propre.

2011b). Ces sous-opérations sont des couches perturbées et elles contiennent de la cendre. Il est possible que celle-ci soit constituée de rejets du cendrier, par exemple le lot 1G32, qui contient plusieurs fragments de pipes hollandaises. Sur les 84 fragments de pipes en TCFAB, au moins 10 fragments sont identifiés positivement de provenance hollandaise. Dans le lot 1N10, nous retrouvons 14 fragments de pipes en TCFAB, dont la plupart seraient d'origine hollandaise ainsi qu'un fragment de pipe à tuyau amovible en grès. Cette couche contient aussi de la cendre.

5.2 Calcul des densités de la place du Marché devenue la place Royale (BjFj-3)

Rich (1966 : 11) attribue à Champlain le fait qu'en 1611, il ait donné le nom de place Royale à ce lieu. Dans les descriptions de ses voyages, Champlain mentionnait qu'il nomma place Royale « [...] un petit endroit jusqu'où les barques & les chaloupes peuvent monter aisément [...] car plus haut que ledit lieu (qu'avons nommé la place Royale) à une lieu du mont Royal, y a quantité de petits rochers & basses, qui sont fort dangereuses [...] » (Champlain, 1973 : 390-391). Nous privilégions cependant la date de 1892 pour l'octroi officiel du nom de place Royale à cet endroit, puisque des anciennes cartes donnent le nom de place publique (figure 5 p. 70) ou de place du Marché et non place Royale. Rich (1966) mentionne qu'en 1652 un entrepôt prenait place dans ce lieu. L'emplacement est désigné place publique dès 1657 et place du Marché de 1676 à 1807 (Brossard et Pagé 1985 : 6).

Dénominations BjFj-3	Années
Place Royale	1611, Champlain aurait nommé place Royale un endroit situé à une lieu du mont Royal
Place publique	1657-1676
Place du Marché	1676-1807
Square de la douane	1846-1892

Place Royale	1892–aujourd’hui
--------------	------------------

Tableau VII. Les différentes dénominations du site BjFj-3 à travers le temps

La superficie de la place du Marché a été tronquée par la construction de l’édifice des douanes entre 1836 et 1838 (figure 10), ce qui résulte que le site archéologique a perdu une bonne partie de sa culture matérielle. En 1846, la Ville de Montréal acquérait le lieu et lui donna le nom de square de la douane (Salaun, 1980 : 2). En 1892, à l’occasion du 250^e anniversaire de la fondation de Montréal l’endroit reprenait le nom de place Royale.

La place Royale est le deuxième site en importance en ce qui a trait à la quantité de fragments de pipes hollandaises et françaises en TCFAB. Dans cette étude, avec un total de 117 fragments de pipes, la place Royale contient 15,25% des fragments de pipes hollandaises et françaises répertoriés au sein de l’archipel montréalais (tableau IV). La grande majorité des fragments de pipes en TCFAB sont de provenance hollandaise. Ces fragments seraient associés aux époques lorsque le lieu était utilisé comme place publique et place du Marché. La concentration de fragments de pipes en TCFAB en ce lieu pourrait nous indiquer que la consommation de tabac était une activité prisée lors du marchandage.

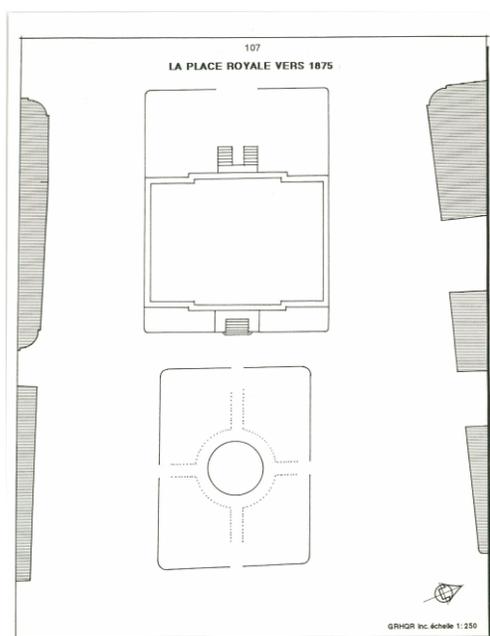


Figure 10. L'utilisation de l'espace sur la place vers 1875.

Source : Groupe de recherches en histoire du Québec 1991 : 107(Robert Côté).

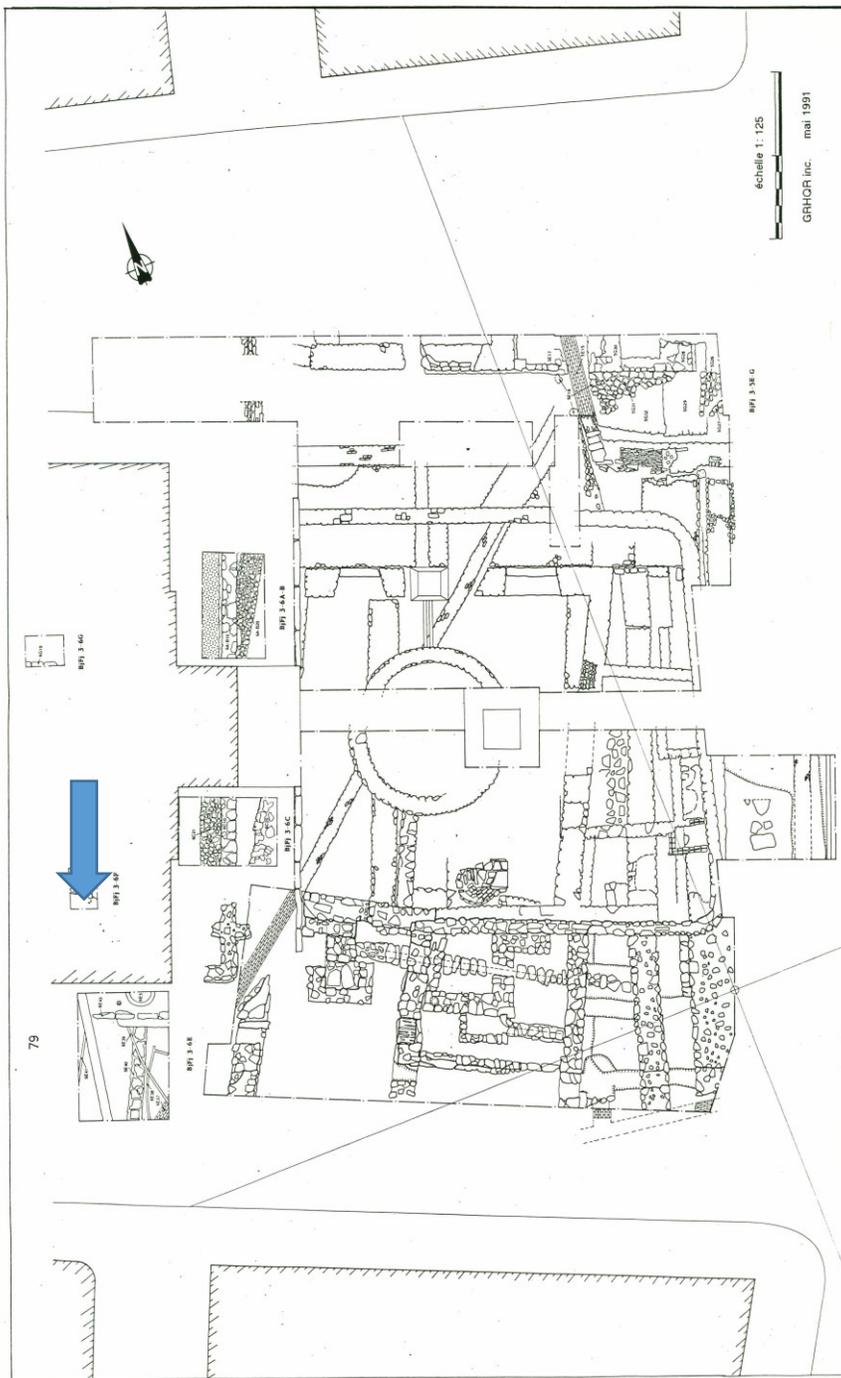


Figure 11. Plan général des fouilles réalisées à la place Royale, avec identification des sondages de 1990.

Source : Groupe de recherches en histoire du Québec 1991 : 79.

Les couches stratigraphiques de la place Royale à Montréal ont le désavantage d'être passablement perturbées, ce qui a pour résultat que les calculs de densité des concentrations de pipes seront sans doute moins représentatifs. Cependant, il est possible de calculer la densité de pipes en TCFAB pour la sous-opération 6E (figure 11, la flèche bleue). Nous y retrouvons 54 fragments que nous considérons comme représentant 54 pipes distinctes. Les descriptions des marques et des décors donnés par les analystes des inventaires nous indiquent que ces fragments de pipes proviennent de pipes en TCFAB de fabrication hollandaise. La superficie totale de cette sous-opération est de 5,2m² (Groupe de recherche en histoire du Québec, 1991 : 8), ce qui nous donne une densité de 10,38 fragments de pipes /m². Les auteurs avancent que les pipes et certains autres artefacts et écofacts (os de boucherie) pourraient traduire, avec une certaine précaution, les activités du marché (*ibid.* : 30). Les pipes en céramique et de pierre de type amérindienne se retrouvent pour la plupart dans des couches préhistoriques non perturbées. Les autres sous-opérations ne comptent que peu de fragments ou encore, s'il y a une bonne quantité de fragments, ceux-ci font partie du même objet, ce qui en résulte qu'il y a peu de pipes pour les autres couches.

5.3 Calculs des densités des pipes à fumer au site des jardins du séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18)

Les sulpiciens occupaient l'endroit depuis 1672 (Landry 2012 : 140). Un deuxième bâtiment du séminaire de Saint-Sulpice fut construit entre 1684 et 1685. Ce bâtiment est celui que l'on peut voir aujourd'hui sur la rue Notre-Dame. La figure 5 (p. 70) montre que le premier séminaire était situé dans la portion sud-est du terrain. Les prêtres de Saint-Sulpice avaient aménagé, dans les jardins, un bassin d'eau avec une fontaine ce qui impliquait un réseau de tuyaux pour l'aqueduc ainsi que des dépendances. (Ethnoscop 2005 : 30). Au fil du temps, ce site fut fortement perturbé.

Avant les sulpiciens en 1651, le terrain appartenait à Nicolas Godé père et ensuite Nicolas Godé fils. La famille Godé en demeura propriétaire jusque dans les années 1670 (Ethnoscop 2005 17). Elle l'aurait ensuite vendu aux sulpiciens. Ce terrain correspondrait au coin sud-est du jardin actuel (figure 12) (*ibid.*). Selon Landry (2016 : 110), la famille Godé y cultiva du tabac (confirmé par la présence de pollen de tabac dans les sols). Par conséquent, il est possible qu'elle

fût consommatrice de ce tabac et qu'elle disposât des rejets de pipes en TCFAB dans son jardin. Landry ajoute qu'au XIX^e siècle du tabac aurait aussi été cultivé par les sulpiciens dans les jardins du séminaire (*ibid.*).

Pour notre aire d'étude, les jardins du séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18) représentent le troisième site en importance pour la quantité de fragments de pipes hollandaises et françaises en TCFAB de l'époque 1642-1760. Pour l'ensemble des pipes hollandaises et françaises en TCFAB répertorié dans notre corpus d'artefacts, nous retrouvons 12,77% des fragments de pipes pour 12,81% des objets complets. Notons qu'aucune pipe de pierre ne fut mise au jour dans les jardins du séminaire de Saint-Sulpice et une seule pipe amérindienne en céramique y fut retrouvée. Nous proposons que ni les sulpiciens ni Nicolas Godé père et fils n'avaient adopté l'usage des pipes de pierre ou du calumet canadien en TCG. Cette présence de fragments de pipes à fumer dans ce site pourrait démontrer que certains sulpiciens s'adonnaient à la consommation de tabac, et ce, dès le début de leur arrivée en Nouvelle-France.

Il faut noter que les superficies des sous-opérations changent selon les besoins archéologiques. Pour les besoins de nos calculs de densité, les superficies totales de chaque sous-opération furent utilisées dans les calculs des densités.

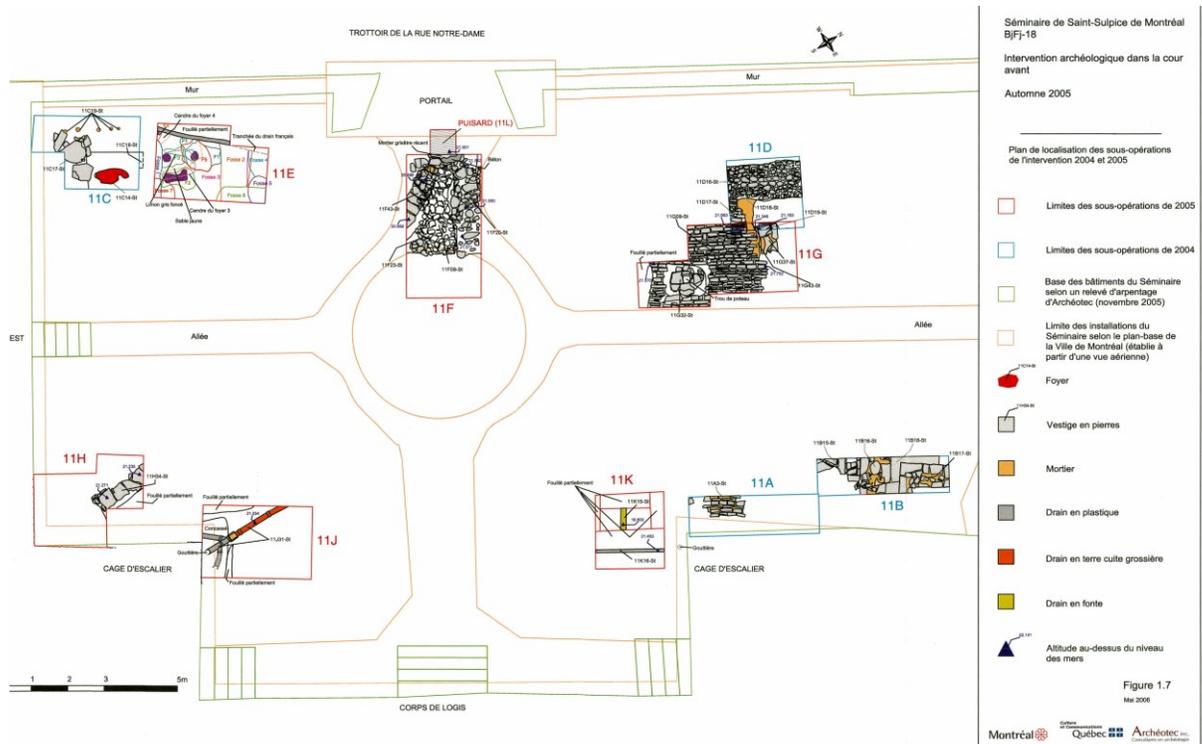


Figure 12. Les localisations des lots du site du séminaire Saint-Sulpice (BjFj-18)

Source : Ethnoscop 2005.

La sous-opération 11E se trouve dans la cour avant côté nord-ouest du grand corps de logis (figure 12). Les couches des lots 11E12 à 11E37 et 11E48 à 11E50 datent de 1685 et avant. Dans ces lots, plusieurs artefacts datant du Régime français et servant à la traite des fourrures furent mis au jour. Nous avons recensé 29 fragments de pipes hollandaises en TCFAB mais aucune pipe française. La sous-opération 11E couvrait 4m², ce qui en résulte que nous retrouvons une densité de 7,25 fragments de pipes/m². Dans la sous-opération 11J (figure 12), nous retrouvons 61 fragments de pipes hollandaises en TCFAB et elle couvre une superficie de 8m². Les fragments sont dans des couches datant du Régime français. La densité est de 7,625 fragments de pipes /m². La sous-opération 11K (figure 12), mesure 4 m² et elle renferme 11 fragments de pipes hollandaises en TCFAB, pour une densité de 2,75 fragments de pipes/m². Nous constatons que la sous-opération 11J contient 2,77 fois plus de pipes par mètre carré que la sous-opération 11K. Pourtant la distance entre les deux est minimale (moins de 10 mètres). Nous pourrions en déduire que les espaces furent utilisés différemment.

Avec des densités respectives de 7,625 fragments de pipes en TCFAB/m² (sous-opération 11J) et 7,25 fragments/m² (sous-opération 11E), nous pouvons soumettre l'hypothèse que des gens auraient pu utiliser ces parcelles de terrain pour s'adonner à l'activité de fumage extérieur et ainsi y rejeter à ces endroits les pipes brisées. Malgré nos recherches, nous n'avons pu apporter des éléments concluants sur la provenance de ces pipes à fumer dans les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice.

5.4 Calcul des densités du site LeMoyne-LeBer (BjFj-49)

Le site LeMoyne-LeBer ne présente pas de concentration de pipes. La distribution semble uniforme livrant ainsi une densité de fragments de pipe/m² de petite valeur, environ un fragment de pipe par mètre carré. Par conséquent, nous n'accorderons pas de plus long développement au calcul des densités de ce site dans le cadre de notre mémoire de maîtrise.

5.5 Calcul des densités du site de Pointe-à-Callière (BjFj-101)

Les fouilles archéologiques menées au site de Pointe-à-Callière se sont déroulées sur quatorze années, ce qui a eu pour résultat que quatorze rapports de fouille ont été émis. Lors de la cueillette des informations pour les calculs des densités, bien qu'aucune concentration de pipes n'ait été décelée, un aspect intéressant a été soulevé; dans des mêmes lots, nous avons retrouvé des fragments de pipes de fabrication hollandaises, des fragments de calumets canadiens et des fragments de pipes amérindiennes en céramique. Une prudence particulière est cependant de mise afin de s'assurer que les lots ne soient pas perturbés comme par des remblais. Encore là, le type de remblai demande une analyse. Si le remblai est composé de différents types de sol, de pierre, etc., il n'a pas la même signification que si le remblai est composé majoritairement de cendre provenant d'un foyer, d'un four ou d'un âtre. Nous devons démontrer que ce remblai n'a pas été perturbé et mélangé avant et après sa mise en place.

Un cas particulier nous intéresse ici, celui du lot 8A25, provenant des fouilles effectuées en 2006, que les auteurs Bélanger et Loewen (2008) décrivent comme étant un monticule de déchets correspondant à la période 1674–1688 (*ibid.* : 110). Ce monticule n'a pas été perturbé à la suite de son dépôt. Les auteurs rajoutent que « La datation du monticule et de son contenu mobilier entre 1642 et 1688 est donc certaine » (*ibid.* :112). Ils mentionnent que « suite à la

démolition du manoir, le terrain était affecté, en autres : à la foire amérindienne des fourrures » (*ibid.* : 111). Nous retrouvons dans ce lot des pipes en céramique de type amérindienne ainsi que des fragments de pipes hollandaises. Ce fait pourrait nous démontrer que les Autochtones continuaient à utiliser des pipes à fumer de leur fabrication, et ce même si des pipes en TCFAB européennes étaient disponibles pour cet usage. Les autres lots ne présentent qu'une faible densité de fragments de pipes par mètre carré.

5.6 Calcul des densités du site place d'Youville (BjFj-50)

Il y a un manque de précision sur la superficie fouillée, donc nous ne pouvons calculer les densités de pipes. Aussi la quantité de pipes hollandaises et françaises en TCFAB n'est pas suffisante pour pouvoir calculer des densités de fragments de pipes/m² qui seraient significatives.

5.7 Bilan

Plusieurs raisons peuvent expliquer des concentrations de pipes à fumer dans un lot archéologique. Afin de quantifier ces concentrations, nous avons calculé les densités de fragments de pipes par mètre carré. La densité permet de normaliser la quantification des aires fouillées. Lorsque possible, nous avons seulement inclut les lots (couches) qui étaient reliés à la période qui concerne cette étude. Le site de la maison LeBer-LeMoyne apparait comme étant un site exceptionnel en ce qui concerne les concentrations de fragments de pipes. Dans le cendrier, nous avons calculé une densité par mètre carré de 22,42 fragments de pipe en TCFAB et 8,19 fragments de calumet canadien en TCG. Nous savons que ces fragments sont des rejets et que ces accumulations se seraient produites durant la période 1680 à 1720. Nous ne pouvons conclure précisément si ces rejets proviennent lorsque la maison était utilisée comme poste de traite, d'auberge ou encore en tant que maison du fermier. Le problème réside dans la grande fourchette que constitue la période de temps couverte par les lots fouillés. La densité de fragments de pipes de type calumet canadien en TCG est particulièrement élevée. Cependant, la fabrication de ce type de pipe se situerait avant 1700. Il est possible que ces rejets proviennent de leur fabrication dans la maison même. Le lot 1G32 du site de la maison LeBer-LeMoyne a une densité de 12,93 fragments de pipes en TCFAB par mètre carré. Les fragments de pipes ont

été retrouvés dans une couche de cendre située en avant de la maison. Il est fort possible que cette couche de cendre soit reliée à des rejets provenant du cendrier situé à l'intérieur de la maison.

Pour la sous-opération 6E du site de la place Royale, nous avons calculé une densité de 10,38 fragments de pipes en TCFAB par mètre carré. Il serait possible que cette densité de pipes en TCFAB puisse traduire les activités du marché, car celles-ci étaient souvent accompagnées de rencontres sociales qui impliquaient la consommation de tabac ou encore que le nombre de fragments puisse refléter le piétinement des gens sur les fragments de pipes lors des activités du marché (Groupe de recherches en histoire du Québec 1991 : 30).

Nous avons retenu trois calculs de densité pour le site des jardins du séminaire de Saint-Sulpice. Ceux-ci représentent 7,25 fragments de pipes en TCFAB par mètre carré pour la sous-opération 11E, 7,65 fragments de pipes par mètre carré pour la sous-opération 11J et 2,75 fragments de pipes par mètre carré pour la sous-opération 11K. Selon Archéotec (2006 : 43) la sous-opération 11E consisterait de remblais provenant d'une fosse à déchets de la période où le terrain appartenait à Godé fils ou encore lorsque le terrain fut cédé aux Sulpiciens en 1678. Nous devons souligner que cette sous-opération comporte plusieurs couches dont le sol fut remanié. Pour la sous-opération 11J, celle-ci fut passablement remaniée durant le cours des ans. Plusieurs de ces remblais sont associés à des travaux de nivellement des sols. Dans ces remblais, des artefacts de diverses époques furent mis au jour (Archéotec 2006 : 90). La sous-opération 11K a une densité de 2,75 fragments de pipes par mètre carré. Archéotec mentionne que l'ensemble stratigraphique présente un aspect perturbé (*ibid.* : 95). Les remaniements des sols de ces sous-opérations posent un problème majeur pour nous permettre d'expliquer les raisons des amas des fragments de pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche.

Chapitre 6. Descriptions des pipes à fumer

Dans ce chapitre, nous allons porter notre attention sur les descriptions et les méthodes de production des pipes à fumer, qu'elles soient de pierre (calumets canadiens), en terre cuite grossière (TCG) ou en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB). Dans la multitude de pipes à fumer que nous retrouvons dans l'archipel montréalais, toutes matières confondues, il y a un petit groupe composé de cinq intrus; ce sont des pipes en catlinite ou en argilite rouge. Les inventaires des collections nous permettent de répertorier quatre endroits où ces pipes en catlinite sont présentes, à savoir dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) pour deux objets, à la place Royale (BjFj-3), au site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) et au site de Pointe-à-Callière (BjFj-101)³². Nous commençons notre chapitre avec ces intrus.

6.1 Les pipes en catlinite de l'archipel montréalais

Nommée en l'honneur de l'artiste-peintre George Catlin (1796–1872), la catlinite, un type d'argilite rouge, provient d'une carrière située dans le Minnesota actuel (Jacquin 1997 : 36, Arkéos 2014). À l'époque, cette carrière se situait sur le territoire des Sioux. Ils auraient fait des échanges de ces pierres aux Wendats et avec plusieurs autres nations autochtones (King 1977 : 23 et Germain 2003 : 25). D'autres lieux ont aussi de l'argilite rouge dans leurs sols : le Dakota du Sud, le Wisconsin et le Kansas³³. Selon Jacquin (36-37), « [...] les indiens (sic), les Sioux en particulier, affirment que cette roche est du sang pétrifié du Grand Esprit, d'où le caractère sacré de ce calumet ». La catlinite fut utilisée pour la fabrication des fourneaux de pipes à tuyau amovible et nous retrouvons ces fourneaux dans plusieurs endroits du Haut-Mississippi (King 1977 : 23, Germain 2003 : 25). Ces pipes à tuyau amovible étaient souvent associées aux

³² Le rapport d'Ethnoscop 2000h mentionne que dans l'aire de l'archipel montréalais il y aurait la présence d'au moins six pipes en catlinite. Dans ce mémoire nous n'avons pas considéré le fourneau du site Logan-Munn (BjFj-25), car il y avait une incertitude sur la matière première et le fourneau en catlinite du site Viger (BjFj-15), car l'inventaire des artefacts est trop succinct.

³³ Emerson et Hughes (2001) ont fait une étude archéométrique sur les éléments chimiques composant la catlinite. Les analyses chimiques ont démontré que l'argilite rouge provenant des sites autres que celui du Minnesota, dont la vraie catlinite provient, n'a pas les mêmes composantes chimiques et pétrographiques. Contrairement à l'argilite rouge, la catlinite ne contient pas de quartz (Emerson et Hughes 2001 : 154).

calumets de paix. Nous avons déjà mentionné que l'usage du calumet de paix dans le Nord-Est américain n'était pas répandu ni même démontré dans la vallée du Saint-Laurent (Linton 1924 : 27, Lafitau 1724 : 314). Dans cette perspective, nous pouvons nous demander comment il se fait, étant donné le caractère sacré des fourneaux en catlinite, que certains se soient retrouvés dans une contrée si lointaine du lieu d'extraction de la pierre. Catlin apporte une réponse en mentionnant que les fourneaux en catlinite n'ont pas tous un caractère sacré (figure 13). Il mentionne que chaque fumeur fabriquait sa propre pipe pour sa consommation individuelle (Catlin 1841 : 235). Il s'ensuit que les échanges entre Peuples pourraient être suffisants pour expliquer que ces fourneaux se soient retrouvés entremêlés archéologiquement à d'autres objets qui ont des fonctions plus utilitaires. Nous pouvons croire que ces fourneaux, n'ayant pas le même symbolisme, aient pu être délestés comme tout autre objet. Nous devons ajouter le fait que plusieurs auteurs, dont Linton (1924), mentionnent que l'élément important d'un calumet sacré n'est pas le fourneau, mais le tuyau de fumée, car il contient les items sacrés, comme les marques, les plumes d'oiseau et sa tête. Il est probable que dans les rituels impliquant la consommation de tabac, les peuples aborigènes n'ont pas mis longtemps pour inclure au calumet le fourneau (Linton 1924 : 24). La figure 14 plus loin représente un exemple d'un calumet cérémoniel, soit un bâton décoré et sans le fourneau.

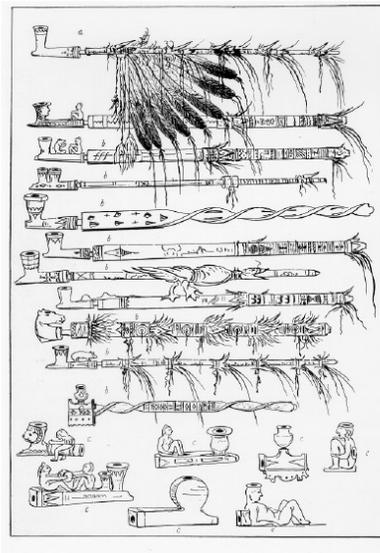


Figure 13. Calumets des Plaines

Source George Catlin planche 98 *Indian pipes. Letters and notes on the manners, customs and conditions of North American Indians*, encre sur papier.

Dans la figure 13, le calumet indiqué par « a », avec des plumes d'aigle, est un calumet cérémoniel alors que tous les autres sont des pipes à usage personnel. Le calumet sacré était utilisé uniquement pour des cérémonies de paix ou de guerre (diplomatie) ou encore des événements spirituels (Mundy 2011 : 22). Nous devons noter que les formes des fourneaux variaient amplement. Plus tard, au milieu du XIX^e siècle, les fourneaux en catlinite sont devenus populaires, ils étaient des objets souvenirs. Des entreprises en ont fabriqué afin de les échanger aux Autochtones américains (Paper 1988 : 95). Ce fait retire ou affaiblie en quelque sorte le caractère sacré de ce genre de pipe à fumer. Ainsi la question est de déterminer la provenance des pipes en catlinite ou argilite rouge retrouvées dans l'archipel montréalais. Kerber (2007 : 379) rapporte un élément important pour répondre à cette question. Il souligne qu'il n'y a pas d'indication que le contexte de rejets des calumets sacrés, soit différent des calumets ordinaires. Par conséquent, il est possible que des fourneaux de calumets sacrés, une fois brisés, se retrouvent dans des fosses à déchets.

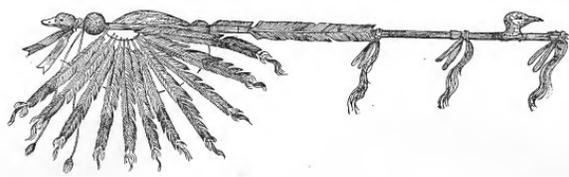


Figure 14. Un calumet cérémoniel

Source : McGuire 1899

La chaîne opératoire des fourneaux en catlinite

Extraction de la catlinite

La catlinite est associée aux peuples des plaines, les Sioux en particulier. Selon la tradition orale, la pierre ne pouvait être extraite que si le Grand Esprit était satisfait du Peuple et alors il permettait que la pierre dure (la couche de quartzite) se casse et que la pierre tendre (la catlinite) située sous celle-ci puisse être extraite. La catlinite se cassait en bloc lorsqu'elle était soulevée du sol qui la contenait (Mundy 2011 : 26). Les Sioux n'avaient que des haches et des houes de pierre pour la retirer. Une fois celle-ci extraite du sol, ils la soulevaient et ils la projetaient au sol afin de la casser ou de la fendre et ainsi obtenir des morceaux. (Nydal 1950 : 194). La pierre apparaissait en couches d'une épaisseur variant de 5 à 10 cm. Il ajoute que les Autochtones semblaient extraire l'argilite rouge le plus proche de la surface. Plus celle-ci était extraite du sol, plus ils devaient creuser, rendant la tâche plus ardue. La couche de catlinite était située sous un

quartzite pouvant atteindre une épaisseur entre 1,5 à 1,8 mètre. Il était donc nécessaire de casser cette couche de quartzite avant d'avoir accès à la catlinite (Linton 1924 : 16). De son côté, McGuire (1899) avance que des Sioux pouvaient faire un voyage d'environ 320 km ou plus pour obtenir ce matériau.

La transformation

Mundy (2011 : 22) cite la façon dont les groupes autochtones fabriquaient les fourneaux en catlinite. À peine la catlinite était sortie de la terre, ils utilisaient des marteaux et des couteaux de pierre, des polissoirs de grès ou de quartzite ainsi que des forets en pierre pour la fabrication des fourneaux de pipe. Ils utilisaient de la graisse de bison pour polir la pierre afin de lui donner un fini rouge foncé. Selon Catlin, les Amérindiens donnaient la forme au morceau de catlinite avec seulement l'aide d'un couteau. Pour les trous du fourneau et de l'embout, ils utilisaient un bâton de bois dur ayant la forme et la dimension de la grosseur désirée. Du sable et de l'eau étaient ajoutés afin de rendre le bâton abrasif. Catlin ajoute que le dur travail et la patience étaient des éléments essentiels à ce labeur (Catlin, 1841, vol 1 : 234). L'arrivée des outils de métal aurait facilité le travail de la catlinite, autant pour son extraction que pour sa mise en forme. Cependant, les opérations de base restaient les mêmes (McGuire 1899: 572).

Les échanges

Les échanges de catlinite seraient apparus durant les périodes de la préhistoire tardive et historique (Emerson et Hughes 2001: 152). Ce qui permet de dire que les Sioux auraient depuis longtemps échangé de la catlinite (McGuire 1899 : 581). Nous devons toutefois considérer que la paix n'existait pas toujours entre les peuples autochtones, mais que des échanges par des intermédiaires puissent s'être effectués. Nous savons que les Eurocanadiens faisaient peu d'échanges avec les Sioux, mais que ces derniers en faisaient avec les Outaouais et que ceux-ci faisaient le commerce des fourrures aux postes de traite de Michilimackinac et de Montréal, ouvrant ainsi une possibilité que certains fourneaux en catlinite se soient retrouvés dans l'archipel montréalais.

La consommation et les rejets

Pour les Peuples des plaines, les fourneaux en catlinite avaient servi à la consommation de tabac pour le loisir, mais ils auraient aussi constitué un ajout aux calumets cérémoniels. Nous

avons déjà mentionné que les fourneaux en catlinite, qu'ils soient utilisés pour la consommation personnelle ou pour les rituels, auraient pu être tout simplement jetés une fois brisés. Même si cet aspect est peu documenté, nous devons considérer la possibilité que la catlinite provenant de fourneaux brisés aurait pu être réutilisée pour la fabrication de ornements, tels des pendentifs ou des perles.

Les pipes en catlinite du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16)

Un fragment de fourneau de pipe en catlinite (figure 15) a été retrouvé dans le lot 9B6 avec un fragment de fourneau de calumet canadien de type « Latreille » et d'autres artefacts remontant au Régime français. Ce fragment de pipe ne serait pas intrusif et daterait de la fin du XVII^e ou du début XVIII^e siècle (Ethnoscop 2015a : 76). Toujours selon Ethnoscop, ce fragment en catlinite correspondrait à la partie distale de la pipe (*ibid.*). Le rapport mentionne d'ailleurs ce qui suit :

Quant à la raison exacte de sa présence à Pointe-aux-Trembles, il est tout simplement impossible de l'établir. Est-ce qu'il s'agit d'un souvenir qu'un explorateur a ramené d'un voyage dans les Plaines, d'un élément d'échange entre groupes culturels ou d'un objet volé à son propriétaire? Les hypothèses sont multiples et ne pourront vraisemblablement jamais être confirmées. Cette présence permet cependant d'affirmer qu'une personne impliquée (à quel degré?) dans des échanges avec les peuples des territoires de l'Ouest a séjourné à Pointe-aux-Trembles au Régime français (Ethnoscop 2015a)

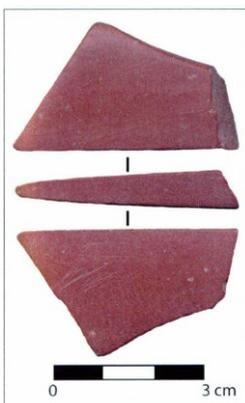


Figure 15. Partie distale d'un fourneau

Source : Ethnoscop, 2015a : 130.

Le deuxième fragment de fourneau en catlinite retrouvé au Vieux-Pointe-aux-Trembles

Ce fragment proximal d'embout de pipe à tuyau amovible (figure 16) a été mis au jour dans le lot 3EE6 du site du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Il s'agit de l'embout proximal d'un fourneau en catlinite avec son trou d'attache au tuyau amovible. Dans le rapport de fouille (Arkéos 2014 : 139), les auteurs citent que des archéologues avancent que ce type de fourneau aurait été fabriqué par des Autochtones au cours de la période du Sylvicole supérieur et ce jusque vers 1700.

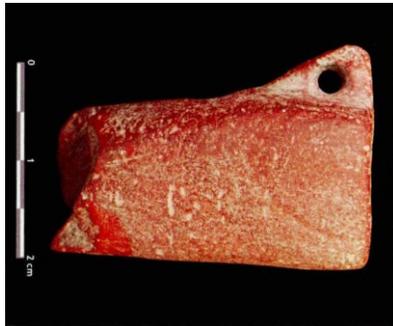


Figure 16. Embout de pipe à tuyau amovible provenant du Vieux-Pointe-aux-Trembles

Source : Arkéos 2014 : 137, BjFi-16-3EE6-16.

Le fait que ce fragment d'embout se soit retrouvé dans un endroit très éloigné du lieu d'origine de cette matière est, comme nous l'avons mentionné plus haut, multifactoriel. Nous ne pourrions que spéculer sur les causes.

La pipe provenant du site Pointe-à-Callière (BjFj-101)

Ce fragment de fourneau à tuyau amovible (figure 17) a été trouvé dans le lot 11B14 (Bourguignon et Delmas 2012 : 62). Il correspondrait à la partie coudée du fourneau. Dans ce lot, les archéologues ont mis au jour des tessons de contenants en TCG et en faïence correspondant à l'époque du Régime français. L'objet fut retrouvé dans une couche, possiblement de remblais, contenant plusieurs objets de la première moitié du XVII^e siècle, mais il y avait aussi la présence de plusieurs artefacts provenant d'une période plus tardive

(1688–1765). Il est possible que la surface du lot fût une voie de circulation (Bourguignon et Delmas 2012 : 64).



Figure 17. Fragment d'une pipe en catlinite du site
Pointe-à-Callière

Source : provenant du rapport de Bourguignon et Delmas
2012 (cliché 11- 297).

La pipe en catlinite provenant du site de la place Royale à Montréal (BjFj-3)

Trois fragments de pipes en catlinite (représentant au moins une pipe) ont été mis au jour dans le lot 12D7. Daté de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, ce lot correspond à un plancher de terre battue et il est associé au corps de garde (Arkéos et Ethnoscop, 1997 : 56). Il faut aussi noter que des pipes hollandaises en TCFAB, dont une avec la marque SW surmontée d'une couronne³⁴ ainsi qu'un calumet canadien en TCG, ont aussi été mises au jour dans ce lot. Malheureusement, il n'y a aucun autre détail dans le rapport de fouille. Toutefois, il est intéressant de noter que nous retrouvons les trois types de pipes dans un même lot.

La pipe en catlinite provenant du site LeMoyne-LeBer (BjFj-49).

Huit fragments en catlinite, correspondant à un objet, furent mis au jour dans le lot 8E33 (figure 18). Selon la fiche de catalogage (Ethnoscop, 2000h : 98), le fourneau daterait entre 1695-1725 et sa provenance serait du sud-ouest du Minnesota, mais nous n'avons aucune certitude formelle de ce fait sans faire des analyses chimiques ou pétrographiques.

³⁴ Savard et Drouin (1990 : 151) mentionnent que la marque SW surmontée d'une couronne serait associée à l'époque 1720-1780.



Figure 18. Pipe en catlinite provenant du site de la maison LeMoyne-LeBer (BjFj-49)

Source : Ethnoscop. 2000h : 98.

6.2 Les calumets canadiens de l'archipel montréalais

Les fourneaux des calumets canadiens peuvent se diviser en deux catégories, les fourneaux de pierre (calcaire et stéatite) et ceux en terre cuite grossière. Plusieurs fragments de fourneaux de pipes de pierre de type « calumet canadien » (tableau II p. 59) ont été mis au jour dans l'archipel montréalais. Nous devons souligner que ce type de pipes avait aussi été fabriqué autant par les Autochtones que les Eurocanadiens. Sa distribution géographique couvre une grande étendue, allant des provinces acadiennes et de la Basse Côte-Nord, remontant la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, et dans les États du sud des Lacs. (McGuire 1899:479, Paper 1988:86, Waselkov 2017 : 143). C'est donc sans surprise que ce type de pipes se retrouve dans l'archipel montréalais.

Qu'il soit de pierre ou en terre cuite grossière, le calumet canadien se divise en cinq parties (figures 19 et 20). La première est la lèvre suivie du fourneau, du col, de la base et de la quille. Cette dernière partie comporte le trou d'attache. Daviau (2009) mentionne que plusieurs formes de fourneau sont possibles. Dans le cas que nous présentons, le fourneau aurait une forme piriforme, c'est-à-dire que vue de profil, la largeur maximum du fourneau se situe dans le bas (Daviau 2009 : 331).

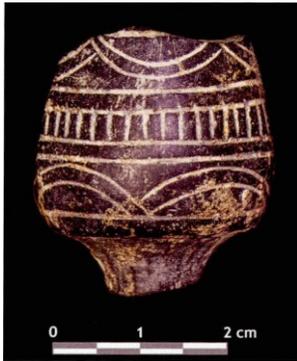


Figure 19. Lèvre, fourneau et col en calcaire d'un calumet canadien provenant du site du Vieux-Pointe-aux-Trembles BjFi-16-3GG-37

Source : Arkéos, 2014 : 137.



Figure 20. Col, base et quille d'un calumet canadien. Vieux-Pointe-aux-Trembles BjFi-16-5P3-33

Source : Arkéos, 2014 : 138.

Nous devons aussi signaler que certains fourneaux, comme dans le cas de notre exemple, peuvent avoir des décors alors que d'autres n'en ont pas. Pour le moment, nous ignorons si ces décors ont des significations. Pour les calumets canadiens en calcaire, les sources de cette pierre tendre sont nombreuses. Bien que destiné pour la revente lors de la traite des fourrures, ce type de pipes pourrait aussi être utilisé par les gens du commun et selon Daviau (2009 : 189), le calumet canadien serait un symbole identitaire des coureurs des bois. Le tableau II (p. 59) démontre un point important, la majorité des fragments des fourneaux des calumets canadiens ont été trouvés dans des zones de contact. Ce fait appuierait l'usage important des calumets canadiens pour la traite des fourrures.

La chaîne opératoire des fourneaux en calcaire

L'extraction du calcaire

Une première source est donnée par Pehr Kalm. Il l'avait située près de la chute Montmorency (1977, [1772] : 333). Lors de son voyage en 1749, il cite : « [...] la roche est si tendre qu'on peut la tailler au couteau et on juge de sa qualité d'après cela, car si elle était dure,

on la rejetterait comme moins convenable [...] elle durcit au contact du feu et ne se laisse donc plus taillée facilement ». Il mentionne que ce doit être une sorte de calcaire (*ibid.* :400). Ce qui est déterminant dans le choix de la pierre est que celle-ci doit se travailler facilement. Ainsi les matériaux choisis peuvent être de la stéatite ou du calcaire (Daviau 2009 : 151). Plusieurs sources géologiques (provenances) de ces pierres tendres peuvent donc exister.

Une perspective intéressante est que les artisans s'affairant à la confection des fourneaux de pipes se procuraient souvent leurs matières premières près de leur lieu de travail. Nous retrouvons plusieurs de ceux-ci dans les environs de Montréal et de Québec. À titre d'exemple; Jean Marie Hardouin et François LeCompte tous deux de Montréal et un certain Gibeau qui en fabriquaient plus d'une cinquantaine entre 1742 et 1745. Le marchand Monière de Montréal fabriquait et vendait ses pipes pour la traite des fourrures dans les pays d'En-haut (Daviau 2009 : 37 et 41).

La transformation

À cette étape, nous ne considérons que les pipes fabriquées par des Eurocanadiens. À l'aide d'outils en métal, un premier dégrossissage aurait pu être effectué dans la carrière (Daviau 2009 : 132), suivi par l'aménagement d'un trou de fumée, du fourneau et du trou de fixation. Certains de ces trous auraient pu être faits en deux temps (*ibid.* : 135). Daviau cite :

Pour les trous de fumée, l'instrument utilisé peut fort bien être une lime ronde, une queue de lime ou un autre objet pointu abrasif. On suggère même parfois l'emploi d'un couteau pliant ou d'un perçoir de pierre ou de fer.

Des décors peuvent être ajoutés au fourneau. Ils sont habituellement composés de lignes gravées. La dernière étape est le polissage. Cette opération pouvait se faire au moyen du frottement de la pierre avec du sable et de l'eau et le lustre pourrait avoir été obtenu en frottant le fourneau avec un tissu ou autre (*ibid.*). Kalm nous rapporte que la couleur noire pouvait être obtenue en enduisant le fourneau de graisse et l'on plaçait le fourneau sous un feu pour l'enfumer (1977, [1772] : 333-334).

Les échanges

Les calumets canadiens sont souvent associés aux coureurs des bois. Il n'est donc pas surprenant que nous retrouvions sa distribution dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux

Grands Lacs et dans le nord-est de l'Amérique. Cependant nous ne pouvons dire si toutes ces pipes ont été utilisées par des coureurs des bois ou échangées aux Autochtones.

Daviau corrobore le fait que nous avons mentionné précédemment, soit que plusieurs calumets canadiens proviennent de zones de contact :

[...] des sites de frontière, comme des postes de traite ayant connu des occupations à diverses époques, d'autres sont issues de sites associés à la colonisation, dans des contextes reliés parfois à la traite des fourrures ou à une occupation domestique. Plusieurs proviennent également de sites urbains, la ville de Québec par exemple, où des calumets étaient vendus. La présence de ces pipes aussi bien dans des milieux urbains que ruraux ou sur des sites de frontière est intéressante, mais par contre, peu d'information provient de sites amérindiens. Un bon nombre de calumets étaient destinés à l'échange, et il est toutefois assez difficile de vérifier si ces échanges étaient effectifs et si les pipes de pierre étaient rapportées par les Amérindiens sur leurs campements. (*ibid.* : 189).

En plus, elle ajoute que des calumets canadiens ont été trouvés dans des contextes urbains. Mais en général, elle reconnaît que les archéologues associent les calumets canadiens au réseau du commerce des fourrures durant le Régime français (*ibid.* : 48). Nous devons mentionner que dans les sites archéologiques de l'archipel montréalais, et ce, selon notre distribution quantitative, plus de la moitié des fourneaux de calumets canadiens en calcaire sont retrouvés dans des zones de contact (tableau II).

La consommation et les rejets

Associées aux coureurs des bois, les fourneaux de pipes de pierre, lorsque leurs vies utiles étaient complétées, se retrouvaient avec d'autres détritiques dans des fosses à déchets ou tout simplement jetées dans un lieu quelconque.

Les calumets canadiens en stéatite

Dans notre corpus, nous avons dénombré un minimum de 23 fourneaux de calumets canadiens en stéatite. Nous obtenons ainsi une représentativité de 19,3% pour l'ensemble des pipes de pierre que nous retrouvons dans l'archipel montréalais. La stéatite est une pierre très tendre dont la dureté varie entre 2 à 3 Mohs, ce qui en fait une pierre facile à travailler. Tout comme la catlinite, la stéatite ne se retrouve pas dans l'archipel montréalais. Qui sont les fabricants eurocanadiens de ces fourneaux? Possiblement les mêmes que les fabricants de

fourneaux en calcaire. L'autre grande question, d'où provient la stéatite qui a servi à la fabrication de ces fourneaux? Voyons ce que les données publiées nous disent à ce sujet.

La chaîne opératoire des fourneaux en stéatite

L'extraction

Plusieurs possibilités se présentent à nous pour trouver des lieux de provenance de la stéatite.

1. La stéatite pourrait provenir d'échanges avec les Autochtones.
2. Les fabricants allaient ou ils envoient un ouvrier chercher la stéatite dans des gisements reconnus comme étant acceptables pour la fabrication.
3. Des coureurs des bois et des voyageurs apportaient eux-mêmes des blocs de stéatite pour la fabrication de calumets canadiens.

Pour la première possibilité, lors de nos lectures des sources ethnohistoriques, aucune mention n'est faite à propos de la stéatite provenant de gisements en territoires amérindiens qui auraient été échangée contre des biens européens. Ces gisements pourraient être ceux situés à Madoc, à Enterprise ou à Calabogie en Ontario (Baron *et al.* 2016 : 325). D'autres sources possibles connues qui ont été utilisées durant la préhistoire par les Autochtones sont celles du nord de l'État de New York dans le comté de Jefferson et celles qui se trouvent autour de la ville de Boston au Massachusetts. Pour la deuxième possibilité et comme pour la première, nous n'avons aucune source fiable nous indiquant que cela a bel et bien été le cas. La troisième possibilité est possible, mais là encore nous n'avons rien trouvé faisant mention de cette possibilité.

La stéatite utilisée devrait être reliée à des roches principalement composées de talc (>90%), de silicates de magnésium et de chlorite (Baron *et al.* 2016 : 327). Sinon, ce n'est pas de la stéatite, mais de la « pierre à savon » composée de talc avec des quantités variables de carbonate de magnésium et d'autres minéraux (*op. cit.*). La couleur de la stéatite dépend des inclusions de certains éléments-traces comme le fer, le nickel, le chrome et le cuivre (*ibid.* : 331). Les éléments-traces de fer et de nickel donneront la couleur vert alors que l'élément-trace de chrome donnera une couleur vert foncé avec des pointes de violet (*op. cit.*). Cependant, l'auteur ajoute que les couleurs semblent être le produit aléatoire de l'organisation cristallographique dans chaque matériau (*op. cit.*).

Une des difficultés rencontrées pour l'identification de la provenance de la stéatite est que celle-ci est composée d'éléments hétérogènes (Baron *et al.* 2016 : 333). En outre, les équipements d'analyse archéométrique doivent impérativement être les mêmes si nous voulons comparer les compositions chimiques des échantillons. Ces faits rajoutent à la difficulté de bien cibler les lieux d'extraction de la stéatite en relation avec des artefacts en stéatite.

Pour donner une conclusion satisfaisante pour l'étude des fourneaux en stéatite, des analyses géochimiques des fourneaux en stéatite retrouvés dans notre aire d'étude seraient requises, mais nous croyons que l'hétérogénéité du matériel sera le défi majeur afin de corréliser artefacts et lieu de provenance de la matière première.

La transformation

Jones *et al.* (2018: 513) et Baron *et al.* (2016 : 333) en viennent à la conclusion que du point de vue émique, pour les Iroquoiens du Nord-Est, la stéatite utilisée devait se travailler facilement et la couleur de celle-ci était importante, plus que la proximité du gisement. Sauf que dans notre cas, ce sont des Eurocanadiens qui auraient fabriqué ces fourneaux en stéatite. Enfin, il est possible que les collecteurs de pierre de stéatite et les fabricants eurocanadiens de fourneaux en stéatite pour les calumets canadiens choisissent leur stéatite selon le seul critère de transformation pour la fabrication des fourneaux. Ils devaient choisir la stéatite, un peu comme le calcaire, seulement avec l'utilisation d'un couteau. Si la stéatite se travaillait facilement, alors cette pierre était acceptée pour la transformation, sinon, ils la rejetaient tout simplement. Il est possible que la stéatite servant à la fabrication des fourneaux des calumets canadiens fût remplacée ultérieurement par le calcaire, car celui-ci était facilement accessible. Cette proposition rencontre celle de Roland Tremblay (Arkéos, 2014 : 136) qui mentionne ce qui suit : « [...] des pierres tendres furent d'abord utilisées et qu'avec l'arrivée des outils de métal d'autres pierres tendres, dont le calcaire finement gréseux et légèrement dolomitique et du calcaire calcite seront taillées en grand nombre ». De plus, il ajoute que la disponibilité du calcaire dans la vallée du Saint-Laurent fut un facteur déterminant pour cette transition.

Les échanges, la consommation et les rejets

Nous croyons que les échanges des fourneaux en stéatite, pouvaient se faire mais nous n'avons pas de preuves concrètes archéologiques ou ethnohistoriques pour le

démontrer. Les contextes archéologiques suggèrent que la consommation ainsi que le rejet des pipes en stéatite n'étaient pas différents de ceux des fourneaux en calcaire.

Les calumets canadiens en TCG

Plusieurs fourneaux de calumets canadiens en TCG ont été trouvés dans le sol de l'archipel montréalais. Un fait désolant est que nous avons trouvé peu d'études sur les calumets canadiens en TCG. Il n'y a rien concernant la chaîne opératoire pour ce type de pipes à fumer. Comme nous l'avons mentionné, un site en particulier dénombre une bonne quantité de ce genre de pipes, la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6). C'est dans ce site que fut mis au jour un fourneau de pipes de pierre avec le nom « Latreille » gravé sur celui-ci (figure 21) donnant ainsi le nom à ce type de pipes. Archéotec (2000 : 52) mentionne que Latreille aurait pu fabriquer les fourneaux des calumets canadiens à cet endroit et rejeter dans le cendrier celles qui auraient été brisées. Il y aurait aussi la possibilité que ces rejets correspondent au fait que des fumeurs se trouvaient dans ce lieu lorsque la maison servait d'auberge et que ceux-ci jetaient leurs pipes brisées dans le cendrier (1680–1720).



Figure 21. Fourneau de pierre provenant de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6)

Sur le fourneau, nous pouvons remarquer l'inscription
« [L]Atreille ».

Source : Archéotec, 2000 : 8.

La quantité de calumets canadiens en TCG que nous retrouvons à cet endroit est étonnante. Comme le souligne Tremblay dans ce même rapport de fouille (*ibid.* : 75), « ce comportement est du jamais vu ». En outre, comme nous le constatons dans le tableau des distributions quantitatives pour les pipes en TCG (tableau III, p. 61), le site de la maison LeBer-LeMoyne est exceptionnel concernant le nombre de calumets canadiens en TCG. Pour avoir un meilleur

aperçu de la situation, un dénombrement de ce type de fourneau devrait être fait pour toute la vallée du Saint-Laurent.

6.3 Les pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB)

Bien que cette description soit très sommaire, il n'en demeure pas moins qu'elle représente la méthode générale de fabrication utilisée par tous les fabricants de pipes en TCFAB du XVI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle. La fabrication de pipes en TCFAB n'est pas complexe et la matière première, l'argile fine, plastique et blanche (kaolin ou *ball clay*) est l'élément principal. Notons qu'il y a peu de dépôts d'argile à l'échelle du globe qui s'y prêtent. Par exemple, des dépôts d'argile se retrouvent en Angleterre et autour de la ville de Liège en Belgique (Walker 1971 : 5). Après le conditionnement de l'argile, c'est-à-dire que les blocs d'argile sont mis au séchage et ensuite réduits en bloc et replacés dans des bacs d'eau afin de les rendre plus malléables, les blocs sont ensuite battus pour atteindre la consistance voulue. Des boules d'argile sont ensuite roulées à la main (*rolled*). Le fabricant prenait ensuite la quantité nécessaire pour faire le tuyau d'une pipe, il amincissait une extrémité pour en faire le tuyau et pour le trou de fumée, une tige de métal est introduite dans le sens horizontal de la longueur. Afin d'obtenir la forme du fourneau de la pipe, de l'argile est placée dans un moule de métal en deux parties. L'argile du tuyau est mise dans ce moule et soigneusement l'argile du tuyau et du fourneau sont placés en contact. Le fabricant devait ensuite pousser la tige de métal afin de permettre la communication du trou de fumée avec le fourneau. Auparavant, il aura pris soin de graisser la tige de métal et le moule afin que l'argile ne colle pas aux parois métalliques. Il s'ensuivait alors une première opération de finition qui consistait à l'enlèvement des bavures le long des contours du moule. Après un séchage de quelques jours à l'ombre, cette opération était suivie par le retrait de la pipe du moule, ensuite par une seconde finition et l'application du glaçage si celui-ci était requis. C'est à cette étape que le fabricant procédait au marquage des pipes. Les marques sur les tuyaux de pipe auraient apparu dès le début du XVII^e siècle (Savard et Drouin 1990 : 36). Ensuite, la pipe était placée dans une cazette ou tout simplement empilée et mise au four pour une cuisson de 10 à 16 heures à une température variant de 950 et 1100 °C. La pipe était ensuite retirée du four et il ne restait plus, dans certains cas, que faire un dernier polissage (Roy 2007 : 34 à 39, Savard et Drouin 1990 : 34 à 36). Que ce soient les pipes anglaises ou hollandaises, notons que deux paramètres varient au cours du temps; la forme et le volume du fourneau (figure 7 p. 72)

ainsi que les diamètres externes et internes des tuyaux (Gosse 2007 : 28). Les marques et les décors demeurent un excellent moyen pour les identifications des pipes à fumer en TCFAB. Cependant, nous avons déjà mentionné que certaines précautions devaient être prises lors des analyses des marques. Les marques pouvaient être transmises de père en fils et même être vendues ou louées à un autre pipier (Gosse 2007 : 30). Le résultat est que pour la datation des pipes à fumer en TCFAB, la période temporelle de fabrication pourrait être confirmée par le contexte de dépôt archéologique.

6.5 Bilan

Une analyse comparative des fragments de fourneaux en catlinite provenant de l'archipel montréalais suggère fortement que la provenance de ceux-ci serait sioux et que la matière première utilisée était bien de la catlinite. Linton (1924 : 18) émet une mise en garde. Il affirme que les pipes en catlinite de type sioux avaient été fabriquées, en grand nombre, autant par des Sioux et par d'autres Autochtones et dans le milieu du XIX^e siècle par des blancs. Cependant, nous devons prendre en considération qu'à l'époque de Linton, tous les fourneaux en argilite rouge étaient nommés catlinite. Ainsi, il faut rester prudent lors d'une analyse visuelle de cette pierre rouge.

Les cinq fourneaux étudiés en catlinite/argilite rouge dateraient, selon les contextes archéologiques, du Régime français. Trois de celles-ci se retrouvent dans des sites archéologiques juxtaposés : les sites LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Pointe-à-Callière (BjFj-101) et place Royale (BjFj-3). Il nous est impossible d'identifier les propriétaires de ces pipes en catlinite et en quelles occasions elles auraient servi. Leurs tuyaux, depuis longtemps disparus, auraient été un bon indicateur pour connaître la fonction particulière d'un calumet, car comme nous l'avons déjà mentionné, ces pipes n'ont pas toutes la fonction de calumet de cérémonie (Brown 1989 : 316). Ceci nous ramène à la définition que nous avons donnée du mot calumet, qui est en fait le tuyau décoré et souvent sans le fourneau. La rareté de leur présence et les aspects culturels de ces fragments de fourneau en font des objets insolites lorsque nous les retrouvons dans l'archipel montréalais.

Nous devons avoir une certaine retenue afin de ne pas conclure trop rapidement pour reconnaître que ces fourneaux sont en argilite rouge ou en catlinite. Comme nous l'avons

mentionné antérieurement, seules des analyses archéométriques pourraient apporter une certitude afin de connaître leur composition chimique et par le fait même leur provenance. Que ce soit pour la fabrication des fourneaux ou pour produire des ornements, des pierres à argilite rouge avaient été utilisées, durant plusieurs centaines d'années, par d'innombrables peuples des périodes préhistoriques et historiques. Jusqu'à tout récemment, tous ces artefacts rouges furent affublés du terme « catlinite ». La catlinite a une seule source, soit les carrières situées au sud-ouest du Minnesota, aujourd'hui le *Pipestone National Monument*. Les autres types d'argilite rouge peuvent provenir du Minnesota, du Kansas, de l'Ohio et du Wisconsin (Emerson et Randall 2001 : 151).

Un point mérite une attention particulière. Chapdelaine (1996 : 202-203) mentionne que les calumets canadiens de pierre ont connu leur apogée au XVIII^e siècle, et ce, « avec une expansion géographique surprenante ». Il est possible qu'avec l'utilisation des outils de métal, facilitant sa fabrication, les calumets canadiens avec des fourneaux de pierre, plus solides mécaniquement et donc plus durables, auraient déclassés, en nombre, les calumets en TCG. Buteau et Chevrier (2001 : 21) abondent dans le même sens; les calumets canadiens sont « fabriqués en terre cuite de la période du contact jusque vers 1700 et qu'ensuite prévaut la pierre (stéatite surtout) pour la fabrication des mêmes modèles » (cité aussi par Daviau, 2009 : 48 et 54). En mentionnant cette proposition, il est possible que le calumet canadien en TCG serait prédécesseur au calumet canadien de pierre. Une des difficultés rencontrées pour le départage chronologique des calumets canadiens en TCG et ceux de pierre est le court laps de temps séparant les deux types de matériaux. De plus, rien n'indique que la production des fourneaux en TCG n'ait pas continuée, mais en quantité moindre et ce même si les pipes de pierre étaient disponibles. Il est donc possible qu'il y ait eu un chevauchement temporel et technologique.

La fabrication des pipes en TCFAB variait peu d'un pays à l'autre. Mais une caractéristique dominait pour les pipes de fabrication hollandaise, sa qualité de finition. Comme le mentionnent Savard et Drouin (1990 : 38) de même que Walker (1971 : 5), la qualité de finition des pipes hollandaises était très élevée, et ce, dès le XVII^e siècle. Nous avons déjà mentionné que cette caractéristique pouvait expliquer la prépondérance des pipes hollandaises en TCFAB en Nouvelle-France. Selon notre corpus de pipes à fumer (tableau IV p. 62 à 64), les pipes hollandaises en TCFAB sont omniprésentes dans les sites de l'archipel montréalais. Aussi,

notons que les routes commerciales établies durant le XVII^e siècle auraient contribuées à la présence des pipes hollandaises en Nouvelle-France.

Chapitre 7. Interprétation des résultats

L'objectif de ce chapitre est d'interpréter les résultats que nous avons obtenus à la suite de l'analyse des pipes à fumer dans l'archipel montréalais. Dans un premier volet, nous effectuerons une interprétation des pipes à fumer dans les contextes de dépôts archéologiques. Cela nous permettra de répondre à notre première question de recherche portant sur la possibilité de percevoir les zones de contact en ayant comme référence les fonctions des sites archéologiques où se trouvent les concentrations de pipes et les distributions spatiales des différents types de pipes à fumer. Un deuxième volet d'interprétation sera présenté afin de constater les transferts culturels s'opérant dans les sphères de la consommation du tabac et des pipes à fumer. Ce dernier volet nous permettra de mieux comprendre l'apport du tabac et des pipes à fumer lors des échanges et l'utilisation du tabac dans les relations entre Autochtones et Eurocanadiens. Pour atteindre cet objectif, nous utiliserons les données ethnohistoriques et historiques que nous avons présentées dans le chapitre 3.

7.1 Les contextes archéologiques de dépôt

Les contextes archéologiques de dépôt permettront de constater si les zones de contact sont perceptibles, et ce, en ayant comme seule référence les concentrations de fragments de pipes à fumer que nous retrouvons dans l'archipel montréalais. Pour ce faire, nous présenterons les quantités de pipes à fumer par type et selon les fonctions des sites. Nous voulons percevoir si les disparités quantitatives des différents types de pipes à fumer selon les fonctions présumées soutiennent ou infirment les fonctions des sites de l'archipel montréalais que nous avons étudiés. Aux fins d'analyse et d'interprétation, le tableau VIII présente les pipes en TCFAB et les fourneaux des calumets canadiens qu'ils soient en TCG ou de pierre des sites étudiés.

		Types de pipe à fumer						Total
		Calumets canadiens en TCG	Calumets canadiens en calcaire	Calumets canadiens en stéatite	Calumets canadiens de pierre (autre)	Pipes hollandaises en TCFAB	Pipes françaises en TCFAB	
Fonctions des sites de dépôt	Commercial (postes de traite et lieux des foires des fourrures)	65	3	12	13	449	6	548
	Commercial (sans les pipes de la maison LeBer-LeMoyné (BiFk-6))	2	0	9	11	199	0	(221)
	Militaire	1	2		2	43		48
	Religieuse (missions)	2	6	7	1	127		143
	Agricole (domanial)	2	2	5	8			17
	Habitation	2			7	67	1	77
	Habitation et administration				1	12		13
	Voie de circulation					1		1
	Hôpital					1		1
	Indéterminé	1	1	9	15	27		53
Total	73	14	33	47	727	7	901	

Tableau VIII. Les types de pipes à fumer reliés aux fonctions des sites

Les sites commerciaux (postes de traite et les foires des fourrures)

Les sites commerciaux sont les endroits où nous retrouvons le plus de pipes à fumer. Ce sont aussi les zones de contact par excellence en ce qui concerne notre étude. Les pipes

hollandaises et les calumets canadiens en TCG sont prédominants dans ces sites. Cependant, si nous éliminons de l'agrégation les pipes à fumer du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), les calumets canadiens en TCG ne sont pratiquement plus présents et la quantité de pipes hollandaises se trouve réduite de plus de la moitié. En revanche, les calumets canadiens en stéatite et de pierre conservent une bonne représentativité. À la place Royale (BjFj-3), les archéologues ont mis au jour onze fragments en pierre de fourneaux de calumets canadiens, mais aucun fragment de fourneau de calumet canadien en TCG. Par contre, ils y ont trouvé un minimum de 117 fragments de pipes hollandaises en TCFAB. Nous devons ajouter que cet endroit ne servait pas uniquement pour la foire annuelle des fourrures, mais aussi pour le commerce à longueur d'année. Les propos de La Hontan nous apprennent que les coureurs des bois fréquentaient ce lieu. Sur le site de la foire des fourrures (BjFj-143) situé sur la rue Saint-Paul dans le Vieux-Montréal, aucun calumet canadien qu'il soit de pierre ou en TCG, ne fut mis au jour. Cependant, il fut répertorié 36 fragments de pipes en TCFAB. Nous avons mentionné que les calumets canadiens étaient associés surtout aux coureurs des bois. En effet, dans cette fonction, la présence des calumets canadiens pourrait nous indiquer que les coureurs des bois pouvaient fréquenter ces lieux pour leurs affaires. Cependant, dans cette fonction, la quantité de calumets canadiens (nous excluons le site de la maison LeBer-LeMoyne) ne permet pas d'établir à coup sûr qu'il s'agit bien de postes de traite ou d'un site se qualifiant comme lieu où le commerce des fourrures y prenait place. La cause étant que les calumets canadiens sont aussi présents en bon nombre dans les fonctions agricole et habitation. Nous avons posé une question de recherche à savoir s'il était possible de distinguer une zone de contact seulement en analysant les pipes à fumer se trouvant dans le site. En regardant les quantités de pipes à fumer du tableau VIII, il en ressort qu'il serait hasardeux, sinon erroné, de répondre dans l'affirmative à cette question sur la base de notre corpus de données.

Les sites militaires

Les forts Senneville (BiF1-2) (il était aussi un poste de traite), de La Prairie (BiFi-3) et du fort de Ville-Marie (1642-1683) (BjFj-101) sont inclus dans cette fonction. Pour notre ère d'étude, il faut noter que l'emplacement du fort de Ville-Marie fut aussi celui du château de Callière de 1688 à 1760 (Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière 2000 :

11). Trente-quatre pipes hollandaises en TCFAB et onze calumets canadiens de pierre furent mis au jour dans ce site. Nous avons déjà mentionné que lorsque la pointe à Callière fut dégagé de son manoir, cet endroit fut utilisé pour la traite des fourrures (Bélanger et Loewen 2008 : 111). Dans cette perspective, il est possible que les calumets canadiens que nous retrouvons à cet endroit soient reliés au commerce des fourrures. Dans le site du fort Senneville, six pipes hollandaises, neuf calumets canadiens de pierre et deux calumets canadiens en TCG furent retrouvés. Ces calumets pourraient être reliés au commerce des fourrures, mais aussi à des gens qui occupaient le fort. Cette faible quantité, si nous la comparons à la quantité de calumets canadiens en TCG retrouvée sur le site de la maison LeBer-LeMoyne, fait qu'il est difficile de se prononcer sur l'aspect que les pipes à fumer pourraient être un indicateur solide pour déterminer la fonction du site. Finalement, le site du fort de La Prairie ne contenait aucune pipe en TCFAB et aucun calumet en TCG. Seulement un calumet canadien de pierre y fut mis au jour (note : le code Borden BiFi-3 se rapporte uniquement au fort de La Prairie). À cet endroit, les pipes en TCFAB sont présentes dans la fonction militaire et les calumets canadiens demeurent faiblement présentés. Notons que dans la ville de La Prairie, plusieurs calumets de pierre furent mis au jour dans la partie historique de celle-ci. Cette situation est contraire à la grande quantité de pipes à fumer qui a été mise au jour dans le fort Michilimakinac (Stone 1974). À cet endroit, des milliers de fragments de pipes de différents types ont été mis au jour. Cependant, si nous faisons la distinction entre les forts appartenant au gouverneur et ceux appartenant à des intérêts particuliers, comme c'est le cas pour le fort Michilimakinac, cette situation pourrait s'expliquer. Les forts appartenant au gouverneur auraient pu être régulièrement nettoyés contrairement à ceux appartenant à des marchands. Avec les quantités de pipes que nous avons répertoriées, il n'y a aucune relation étroite entre les types de pipes et la fonction militaire qui peut être conclue.

Les sites religieux et les missions

Pour cette fonction, les pipes à fumer en TCFAB se retrouvent majoritairement à trois endroits : aux jardins du séminaire de Saint Sulpice (BjFj-18) 97 pipes hollandaises en TCFAB; à la première église Notre-Dame (BjFj-112), onze pipes hollandaises en TCFAB; et à la mission de l'île aux Tourtes (BiF1-5), neuf pipes hollandaises en TCFAB pour un total de 118 pipes sur

les 127 qui ont été dénombrées pour la fonction religieuse. Les deux calumets canadiens en TCG ont été mis au jour dans le site du fort de la Montagne (BiFj-6) et les calumets canadiens de pierre proviennent des sites de l'île aux Tourtes (6), du secteur de l'église à Boucherville (BjFi-6) (6) et du fort de la Montagne (2). Nous notons que les sites des jardins du séminaire de Saint Sulpice et de la première église Notre-Dame ne contiennent que des pipes hollandaises en TCFAB. Ce fait nous porte à considérer que les citadins ayant fréquenté ces lieux avaient une nette préférence pour les pipes en TCFAB. Il est possible que les citadins de l'île de Montréal, donc des « Montréalistes » selon l'appellation de l'époque, n'utilisaient que des pipes en TCFAB principalement parce que ces pipes étaient peu dispendieuses, faciles à se procurer et que l'utilisation de celles-ci leur donnait un sentiment d'appartenance à la France. Une autre possibilité est que les calumets canadiens de pierre ou en TCG étaient associés à la traite des fourrures. Les citadins auraient voulu, en s'affichant avec des pipes en TCFAB, se dissocier des coureurs des bois. Notons aussi que les quelques calumets canadiens présents au site de l'île aux Tourtes pourraient s'expliquer par le fait qu'en plus d'avoir été une mission, ce site servait aussi en tant que poste de traite, donc une zone de contact.

Le site d'habitation

Nous avons catégorisé le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) dans la fonction d'habitation. Selon Ethnoscop (2000h : 44) cette résidence familiale aurait aussi servi de magasin et d'entrepôt. À cet endroit, les archéologues ont mis au jour un minimum de 39 pipes hollandaises en TCFAB ainsi qu'un calumet canadien de pierre et un autre en TCG. Nous avons fait l'association des calumets canadiens aux coureurs des bois, les calumets canadiens du site LeMoyne-LeBer pourraient être soit de la marchandise leur étant destinées ou possiblement que les coureurs des bois auraient fréquenté ce site afin de conclure des achats. La présence des fragments des pipes hollandaises en TCFAB serait une caractéristique des habitations situées dans une ville. Dans ce cas-ci, nous pouvons aussi considérer que ces fragments de pipes puissent provenir du stock de marchandises, donc des pipes qui se seraient brisées dans les manipulations.

Les sites d'habitations et d'administrations

Nous avons classé comme étant domiciliaire et administratif le château Vaudreuil (BjFj-44). Dans ce site, nous retrouvons au moins dix pipes hollandaises en TCFAB et un calumet canadien de pierre. Aussi dans cette fonction, le site château Ramesay (BjFj-2) avec seulement deux pipes hollandaises en TCFAB qui furent mises au jour. Les faibles quantités de pipes retrouvées pourraient être un reflet démontrant que les propriétaires auraient nettoyé leurs espaces. Cette hypothèse pourrait être valable si nous considérons qu'à cette époque, la consommation de tabac était socialement acceptable et que beaucoup d'adultes s'adonnaient à cette activité. Ainsi, nous devrions nous attendre à ce qu'il y ait plusieurs fragments de pipe à fumer. Une autre possibilité est, comme nous l'avons déjà mentionné, que les gens de la bourgeoisie considéraient le fait de fumer comme étant une activité reliée à la classe modeste. Les gens fréquentant ces châteaux auraient préféré priser le tabac donc ils n'utilisaient pas les pipes à fumer.

Les sites agricoles et domaniaux

Des sites agricoles et domaniaux n'ont pas de pipes hollandaises ou françaises dans leurs collections d'artefacts. Le site de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier (BiFj-85) contient des pipes préhistoriques de pierre et en céramique, mais pas de pipes hollandaises ou françaises en TCFAB (au moment de la rédaction de ce mémoire). Dans ce site, nous retrouvons des pipes en TCFAB provenant soit de la Grande-Bretagne ou de Montréal (Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2006, 2010 et 2013). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la construction de cette maison date de 1710 et que déjà à cette époque les pipes en provenance de la Hollande avaient décliné en faveur de celles provenant de la Grande-Bretagne. Les autres sites agricoles comme ceux des îles de Grosbois et de la Commune (BjFi-6 et 7) (deux calumets canadiens en TCG et cinq fragments de calumets canadiens de pierre), du parc de la Broquerie à Boucherville (BjFi-3) (deux fragments de calumets canadiens en calcaire) et du moulin de Pointe-Claire (BiFk-8) (un fragment de calumet canadien en calcaire), contiennent tous des calumets canadiens, mais aucune pipe en TCFAB. Ces constatations pourraient rencontrer celles de Kalm lorsqu'il mentionnait que les gens de la campagne utilisaient des

calumets canadiens pour leur consommation de tabac et non les pipes en TCFAB (Kalm 1977 [1772] : 414).

Le site hospitalier

Le site de l'ancien Hôpital général de Montréal (BiFj-71) était situé près de la place d'Youville dans le Vieux-Montréal. Un seul fragment de pipe hollandaise en TCFAB fût mis au jour et aucun fragment de calumet canadien de pierre ou en TCG n'est présent dans ce site. Cette situation nous permet de concevoir que le personnel soignant et les patients ne s'adonnaient pas à la consommation de tabac.

Discussion

L'analyse des contextes archéologiques de dépôt selon les fonctions des sites archéologiques nous permet de mieux constater les différents types de pipes que nous retrouvons pour une fonction de site donnée. Nous avons constaté qu'une forte majorité des pipes à fumer se trouvait dans les sites à fonction commerciale. Cela est surtout démontré par le site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6). Toutefois, en retirant, de la fonction commerciale, les pipes à fumer provenant de ce site, la distinction de ce type de site avec d'autres types de sites (fonction) est moins évidente. Pour la fonction d'hôpital, celle-ci est représentée par une seule pipe en TCFAB démontrant l'aspect « non-fumeurs » du lieu. Dans la fonction d'habitation, nous retrouvons quelques calumets canadiens et aussi plusieurs pipes en TCFAB. La fonction agricole et domaniale de son côté démontre qu'il n'y a aucune pipe en TCFAB alors que les calumets canadiens sont présents. Cet aspect pourrait démontrer que les agriculteurs préféraient consommer leur tabac dans des pipes plus solides que les pipes en TCFAB. Dans la fonction de voie de circulation, une seule pipe fut mise au jour. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait. Les voies de circulation étaient nettoyées par les citoyens demeurant à proximité (c'était une corvée obligatoire à la fin du XVII^e siècle et au début XVIII^e siècle), ou encore les voies de circulation ont été moins fouillées par les archéologues.

La fonction religieuse inclut les missions ce qui peut brouiller un peu nos interprétations. Par exemple, les pipes en TCFAB se retrouvent surtout dans les sols de l'ancienne église Notre-

Notre Dame et du séminaire de Saint-Sulpice. Pour les missions, on trouve quelques calumets canadiens qui accompagnent les pipes en TCFAB. Pour la fonction militaire, les archéologues ont mis au jour quelques pipes en TCFAB mais peu de fragments de fourneaux de calumets canadiens. Nous n'avons pu retirer aucune relation entre les pipes mises au jour dans ces endroits et la fonction militaire. Nous pouvons conclure qu'il est difficile de voir des tendances claires entre la fonction présumée d'un site et les types de pipes qu'on y retrouve. En revanche, les sites des postes de traite, donc des zones de contact semblent contenir plus de pipes. Dans les sites ruraux agricoles, on remarque seulement des calumets canadiens et aucune pipe en TCFAB ne fût mise au jour.

7.2 Le complexe tabagique et les transferts culturels

Le premier volet de cette section a pour objectif de mettre en relation les objets que nous avons étudiés (les pipes et le tabac) et l'univers symbolique qu'ils représentent dans leurs rôles pour les rapports entre Autochtones et Européens et aussi comme facilitateur pour le commerce. Un dernier volet sera présenté afin de déterminer les transferts culturels affectant les pipes et le tabac pour les deux peuples qui se côtoyaient à cette époque.

7.2.1 Pour les relations entre Autochtones et Européens, la diplomatie

Les Européens et ensuite les Eurocanadiens, avant d'entreprendre leurs harangues, devaient démontrer leur générosité (Delâge 1985 : 68). En effet, des dons de tabac, de poudre noire, de balles de plomb, de colifichets, de bagues dites « jésuites » et d'autres objets furent donnés lors des rencontres entre les Autochtones et les Européens (White 1991 : 113). Des dons de tabac (*N. tabacum*) furent mentionnés dans les textes de La Hontan (1703 : 192 à 226) et Sagard (1632 : 106) (voir aussi von Gernet 1988 : 227, Havard 2003 : 394, Ortiz 1940 : 14). Les coureurs des bois ne faisaient pas exception à cette règle. Ils devaient, eux aussi, donner du tabac s'ils voulaient négocier avec les Autochtones (Jacquin 1997 : 58). Aussi, la distribution de tabac serait liée à l'établissement de liens de confiance (Nassaney 2015 : 11, Rafferty *et al.* 2004 : 171, Trigger, 1969 : 39). Après la première expérience de Cartier en 1535 et l'introduction du tabac en France, celui-ci fut un élément partagé par les deux peuples en contact. Depuis plusieurs siècles, les Autochtones avaient des rituels religieux, chamaniques et sociaux qui s'exprimaient

par des offrandes de tabac à la nature et par l'action de fumer. La consommation de tabac *N. rustica* permettait aux Autochtones de communiquer avec les esprits. Alors que pour les Européens, le tabac était un produit récent servant dans un premier temps comme remède sous la forme de tabac à priser et ensuite pour la consommation de loisir. Cependant, ils comprirent rapidement l'apport que permettait le tabac dans les relations qu'ils voulaient entreprendre avec les occupants du territoire exploré.

Un autre aspect important était la symbolique de la consommation de tabac entre les Autochtones et les Européens. L'action de fumer exprimait la solidarité entre hommes non reliés par des liens familiaux et ainsi ils s'assuraient que des relations amicales prévaudraient lors des rencontres entre des étrangers (Zepf 2014 : 42, Nassaney 2015 : 11, von Gernet 1988 : 107, Ortiz 1940 : 252). Le plus souvent, ces consommations de tabac se faisaient en silence et les palabres s'ensuivaient (von Gernet 1988 : 109). En effet, pour les Autochtones, la consommation de tabac permettait d'éclaircir les idées, réduire les pulsions de confrontation, et sceller les ententes (Erickson 1966 : 135, Rutsh 1973 : 20). Les objets pipes et tabac comportent des signes sociaux que les deux peuples comprenaient et des réactions de la part de chacun d'eux étaient attendus pour que les rencontres puissent se poursuivre (Hodder 1987 : 2). En conclusion, la communication avait été favorisée par l'existence de rituels diplomatiques communs et surtout par le rituel de la consommation de tabac (Havard 2003 : 171).

7.2.2 Pour le commerce

Comme le mentionne Denys Delâge (1985 : 10), c'est principalement la traite des fourrures qui fonde les relations entre Autochtones et Européens. Qui plus est, dans les sociétés autochtones (comme chez les Hurons), le don était une obligation sociale, il était la règle fondamentale des relations sociales (Delâge 1985 : 64 et 65). Les Européens qui voulaient faire la traite des fourrures avec les Autochtones avaient très vite compris cette règle et pour faire des échanges, ils reconnaissaient que de bonnes relations sociales étaient importantes (Turgeon 1990 : 39, White 1991 : 129). Traiter, c'était aussi faire la paix. Champlain l'avait compris et afin de garantir cette paix, il s'efforça de faire de la France le seul négociant européen pour la traite des fourrures dans le territoire (Delâge 1985 : 107), et comme le mentionne Trigger (1990 : 43), les échanges étaient une bonne raison pour faire la paix. Les missionnaires comprirent que

pour attirer les catéchumènes, la règle du don ne pouvait pas être outrepassée. Pour le commerce entre deux peuples de cultures et de langues différentes, il y a au moins deux éléments qui sont essentiels : une action signifiant notre intention pour faire des échanges, dans ce cas-ci l'acte de fumer (Rafferty 2004 : 171) et un dialecte où l'on peut se comprendre, telle une *lingua franca*, souvent basée sur la communication par signe (Lafitau 1724 : 478). Havard (2003 : 171) abonde dans le même sens. En citant Charlevoix, il mentionne « [...] [les peuples de langues diverses] traitent ensemble sans avoir besoin de truchement [interprète]; soit que le long usage leur donne la facilité de se faire entendre par des signes; soit qu'ils se soient formé une espèce de jargon commun ».

Il devait y avoir des relations sociales pour ensuite faire des échanges (White 1991 : 129 von Gernet 1988 : 194). Certains signes démontraient les intentions des personnes en contact. Pour les Eurocanadiens faisant la traite, le fait de montrer la pipe à fumer signifiait son intention de faire du commerce. Aussi, ils savaient qu'aucune transaction ne serait faite si celle-ci n'était pas précédée d'un rituel de consommation de tabac (Rafferty 2004 : 171). La consommation de tabac était un prélude pacificateur aux négociations, un facteur social (Ortiz 1940 : 252). Le tabac *Nicotiana tabacum*, très apprécié des Autochtones (Rafferty 2004 : 147 et 166, La Hontan 1706 : 135), fut, comme nous l'avons mentionné antérieurement, un produit important dans la traite des fourrures. Sans réduire la consommation du *N. rustica* pour l'aspect rituel et symbolique par les Autochtones, car ils avaient continué à le consommer pour cette fonction, le passage, par les Autochtones, du *N. rustica* ou du *kinnikinnick* au *N. tabacum* pour la consommation de loisir, avait permis aux nouveaux arrivants d'avoir un bien consensuel, facilitant ainsi les différents rapports entre eux.

La Hontan (1706 : 71-73) nous a rapporté une occasion où il a assisté au commerce des fourrures à la place du Marché. Dans ses narrations, il indique que les Outaouais, lors des rencontres à la foire des fourrures à Montréal, fumaient la pipe avant les échanges, mais il n'indique pas que l'action de fumer était partagée avec les Eurocanadiens. De plus, lors de la lecture du passage relatant les événements avant les échanges (section 3.1.4), il nous apparaît que ces pipes pourraient être du type à usage individuel. Il faut mentionner également que Sagard et La Hontan se faisaient souvent demander du tabac *N. tabacum* par les Autochtones.

Dans les sites de zones de contact, les archéologues n'ont pas trouvé de traces de tabac. Nous retrouvons cependant, dans les actes notariés après décès, des éléments prouvant que le tabac était une denrée sujet à l'échange ou pour des dons. Il a été mentionné par Dechêne (1974 : 151) que dans la composition des articles disponibles pour les échanges à Montréal, le tabac composait 4% de la valeur des articles pour la période 1680-1720 alors que celui-ci était absent avant 1664.

7.2.3 Les transferts culturels

Les transferts culturels sont un des précurseurs nécessaires menant au phénomène du métissage. Les transferts culturels permettent l'appropriation, par un groupe, d'objets provenant d'un autre groupe. Ces objets peuvent être acceptés, rejetés ou modifiés afin d'acquérir de nouveaux sens. Si les objets, les idées ou les mots sont acceptés ou modifiés, alors il y a une appropriation de ceux-ci (Turgeon 2003 :24). Turgeon considère que le métissage est un « [...] processus continu d'interaction entre deux ou plusieurs cultures qui transforme, à des degrés divers, les cultures en contact » (Turgeon, 2002: 23). Le métissage s'opère dans un espace de contact où s'exerce un rapport de force souvent exprimé lors des échanges de biens, mais qui peuvent devenir des échanges culturels (*ibid.*). Comme le mentionne Trigger (1990a : 272), il était plus facile pour un Européen de s'adapter à la vie autochtone qu'un Autochtone de s'adapter à la vie européenne. Les Européens adoptaient les vêtements autochtones, apprenaient à manœuvrer le canot et la raquette, et ils chassaient avec les Autochtones (*ibid.*). Afin de permettre aux transferts culturels de s'appliquer, Mercier (2012 : 12) nous indique que des passeurs culturels sont nécessaires. Pour le commerce des fourrures et l'évangélisation des Autochtones, les coureurs des bois, et les missionnaires auraient participé au processus de transferts culturels menant au métissage. Ceux-ci donnaient du tabac et des pipes aux Autochtones (von Gernet 1996 : 178, Ortiz 1940 : 246). Aussi, les tenanciers des postes de traite occupaient ce rôle en accueillant les Autochtones dans leur commerce. Nous devons aussi mentionner que les Autochtones qui participaient à la traite des fourrures étaient aussi des passeurs culturels. Ils avaient introduit le tabac aux les Européens et surtout les Autochtones avaient dictés leurs règles sociales pour la conduite des échanges. Les transferts culturels étaient donc bilatéraux. Les intérêts des uns étaient comblés par les besoins de l'Autre.

Dans notre étude sur les transferts culturels, nous avons comme exemple l'introduction des tabacs *N. rustica* et *N. tabacum*. L'usage du tabac par les Européens aurait été emprunté des Autochtones lors des grandes explorations (Roy 2007 : 34). Cette adoption du tabac aurait permis, sans qu'ils le sachent, de créer éventuellement un lien fort qui ira au-delà de l'action de fumer. Bien avant l'arrivée des premiers explorateurs, la consommation du tabac était observable chez les Autochtones occupant le Nord-Est de l'Amérique du Nord. Elle était une convention, un rituel, un gage de confiance, une règle d'hospitalité et de diplomatie entre les peuples autochtones. Pour les Européens arrivant dans le Nouveau Monde, la consommation de tabac était surtout une activité de loisir. Cependant, des Européens avaient élevé cette activité afin de rencontrer les critères de diplomatie et de commerce avec les Autochtones. La consommation de tabac était une activité polysémique et elle était opérante pour les deux peuples. Il y aurait eu un partage du comportement de fumer (von Gernet 1996 : 177). Ainsi, la création des liens de confiance, tellement nécessaire pour les négociations d'échange, avait un intermédiaire, le tabac. Les dons de tabac (von Gernet 1988 : 218, La Hontan 1703 : 192 à 226), et la consommation en groupe ou collective permettaient un aboutissement aux rencontres. Dans un premier temps, ces actions démontraient le respect important qu'avaient les Européens pour ces coutumes autochtones, ensuite, elles venaient sceller les ententes. Les Européens s'étaient approprié le tabac provenant de l'Amérique et les passeurs culturels l'avaient ensuite incorporé pour les échanges et les règles d'hospitalité. Selon la définition que nous avons donnée au début de cette section, fumer du tabac serait donc un transfert culturel. Finalement, un autre élément de transfert culturel apparaît lorsque Kalm nous rapporte que les gens du commun avaient adopté des pratiques de mélanges de tabac *kinnikinnick* tout comme le faisaient les Autochtones (Kalm 1977 [1772] : 584).

Dans l'archipel montréalais, les archéologues ont mis au jour des fragments de fourneaux de pipe en catlinite. Comme nous l'avons mentionné, nous avons considéré celles-ci comme étant des intruses dans les sites archéologiques montréalais. Nous savons que ces pipes provenaient du territoire sioux et que les Eurocanadiens ne transigeaient pas directement avec eux. Il n'y avait aucune zone de contact entre eux donc aucun transfert culturel. En effet, des zones de contact sont nécessaires pour que les transferts culturels prennent lieu et qu'ensuite ils puissent mener au métissage (Pratt 2008 : 17, Turgeon 2003 : 23, Turgeon 1996 : 16).

Dans les sections extraction et transformation des chaînes opératoires présentées pour la fabrication des fourneaux de pierre, nous devons considérer l'introduction des outils de métal. L'extraction des pierres tendres et la fabrication des fourneaux de pierre auraient été facilitées par l'introduction des outils de métal. (McGuire 1899: 572). L'adoption des outils de métal par les Autochtones serait un transfert culturel. Ce transfert culturel a impliqué l'acceptation, de ces nouveaux outils par les Autochtones, et bien que simple à utiliser, il y aurait eu une période d'apprentissage. Les outils de métal sont une autre gamme d'objets qui vient s'ajouter à la panoplie des objets européens déjà acceptés par les Autochtones et qui aboutissent éventuellement vers le métissage.

Un autre objet qui eut de l'importance en Nouvelle-France: c'est la pipe en terre cuite fine argileuse blanche ou (TCFAB). Selon certains auteurs, les pipes en TCFAB seraient des imitations des pipes coudées amérindiennes (Turgeon 1996 : 25, Chapdelaine 1996 : 198). Pour Trubowitz (1992 : 97), les Autochtones n'auraient pas immédiatement adopté les pipes européennes en TCFAB. Il y aurait eu une persistance de leurs types de pipes malgré la disponibilité des produits européens (von Gernet 1991 : 134). Pour les Autochtones, leurs pipes en terre cuite (céramique) avaient des fonctions sociales et religieuses (*ibid.*) en plus, possiblement, d'avoir un rôle identitaire. Selon Rafferty (2016 : 22), ces faits étaient trop importants pour qu'un remplacement rapide des pipes autochtones ait eu lieu. En fait, l'utilisation par les Autochtones de la pipe en TCFAB n'est devenue prédominante seulement vers la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle (Trubowitz 1992 : 97). Bien que

Quimby,(1966 : 8)³⁵, nous rapporte l'exemple d'un village outaouais qui aurait adopté les pipes en TCFAB, il ne nous mentionne pas le contexte archéologique, mais il se pourrait que le site date d'après 1760. Nous pouvons croire que la pipe en TCFAB n'avait pas été acceptée par les Autochtones, du moins, dans les débuts des rencontres entre les Autochtones et les Eurocanadiens. Le transfert culturel de cet objet ne s'est produit que plus tard, mais il est possible que des pipes cérémonielles pussent garder leurs utilisations ancestrales pour une période beaucoup plus longue. Ce constat répond à la deuxième question de recherche.

Kalm nous indique qu'il apercevait des blagues à tabac partout où il se rendait, l'Autochtone porte cette blague pleine de tabac, son briquet et sa pipe. Il poursuivra en indiquant que « les hommes du commun suivent généralement la même coutume et ils utilisent le plus souvent à cet effet la peau de loutre » (Kalm 1977 [1772] : 564). Bien que Kalm n'ait jamais mentionné la présence ni l'accoutrement du coureur des bois, nous pouvons croire que celui-ci adoptât la blague à tabac, et ce sans modification. La particularité de la blague à tabac était que celle-ci fût adoptée par les gens du commun et par les coureurs des bois, mais pas par les citadins. Ainsi, il y aurait eu un transfert culturel de cet objet chez les deux premiers groupes.

7.3 Bilan

Les transferts culturels auraient joué un rôle actif dans le maintien et le renforcement des traditions autochtones du XVIIe jusqu'au début du XIXe siècle. Dans les cas qui nous préoccupent, les Autochtones du Nord-Est ont gardé intacts les aspects rituels et chamaniques de leur complexe tabagique, même s'ils avaient été influencés par les objets de l'Autre, notamment dans ce cas-ci le *N. tabacum* et la pipe en TCFAB. Pour les Européens, eux qui ne connaissaient pas le tabac, ni les pipes à fumer avant les grandes explorations, l'impact de ces objets était plus saisissant. Toute une industrie reliée à la fabrication des pipes à fumer et à la culture du tabac allait naître en Europe. Les transferts culturels menant au phénomène du métissage deviennent apparents en considérant que chacun des deux groupes garde plusieurs aspects de leur complexe pipes-tabacs, mais il y a une création d'un troisième élément qui

³⁵ Quimby a étudié le site d'un village outaouais et il raconte que la culture matérielle ancestrale des occupants fut remplacée par plusieurs objets européens, dont les pipes à fumer.

permet l'établissement de liens de confiance permettant cette fois l'ouverture de la diplomatie et aux échanges d'objets, composante essentielle d'un système interactif (von Gernet 1988 : 14). Nous avons noté que le métissage des Autochtones serait un phénomène apparaissant plus vers la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, alors que celui du coureur des bois fut sujet au métissage dès le début de ses activités.

Conclusion

Au cours des ans, les pipes à fumer ont été le sujet de nombreuses recherches de la part des archéologues. Une des raisons est sans doute l'omniprésence de celles-ci dans les sites archéologiques, surtout les pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) sur les sites historiques. Un autre aspect qui rend les pipes utiles aux archéologues est que celles-ci peuvent servir à l'établissement d'une fourchette chronologique permettant de dater certains événements sur un site fouillé. Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, nous avons décidé d'étudier l'ensemble des pipes à fumer de l'archipel montréalais pour la période 1642-1760. Cet objectif ne fut pas sans risque. Les difficultés d'identification causées par les états fragmentaires des pipes à fumer et le fait que la collection étudiée reposait uniquement sur les descriptions des fragments de pipes à partir des inventaires provenant des rapports de fouille ont contribué à réduire la quantité de fragments de pipes analysables au cœur de cette étude. Nous avons consigné dans notre corpus de pipes à fumer seulement les pipes avec des marques et des décors qui nous permettaient une identification fiable. Pour la période étudiée, les pipes anglaises et britanniques en TCFAB, en plus d'être dans un état fragmentaire, n'avaient ni marque ni de décor. Puisque nous étions dans l'impossibilité de les identifier, nous avons mis de côté l'ensemble de ces pipes. Cette approche a tout de même produit un ensemble de près de 1100 fragments identifiés pour notre étude.

Dans une première étape, nous avons concentré notre recherche sur les distributions spatiales et quantitatives des différents types de pipes à fumer se trouvant dans l'archipel montréalais pour la période 1642 à 1760. Cette première étape nous a permis de constater la présence de quelques tendances en ce qui concerne la localisation et la concentration des pipes dans certains contextes archéologiques. Cependant, dans une deuxième étape, nous avons privilégié une approche impliquant un cadre théorique axé sur l'archéologie contextuelle et l'application de trois concepts opératoires qui nous ont permis de diriger nos analyses afin de répondre à nos questions de recherche initiales. Selon les concepts opératoires que nous avons

employés, nous avons exploré une sphère culturelle impliquant les rencontres entre les Autochtones, les Européens et les Eurocanadiens.

Lors de l'arrivée des Européens dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, le tabac était consommé à l'aide d'une pipe à fumer. Cela a eu comme résultat que nous ne pouvions dissocier ces deux éléments dans l'analyse du complexe tabagique. En outre, nous avons ajouté au complexe tabagique les éléments concernant les rôles du tabac et de sa consommation dans les rapports entre Autochtones et Européens et sur le plan des échanges. Ces ajouts ont eu comme résultats de rediriger et concentrer nos recherches vers une meilleure compréhension de la symbolique du tabac.

En effectuant des calculs de densité de fragments de pipes par mètre carré fouillé, nous voulions percevoir si certains sites archéologiques pouvaient se démarquer comparativement à d'autres où il y avait peu de pipes à fumer. Nous avons retenu trois sites où les densités de pipes sont importantes; la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), la place Royale (BiFi-3) et les jardins du séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18). La maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6) est un site exceptionnel en ce qui concerne la densité de pipes à fumer retrouvée, en particulier dans le cendrier. Cependant, nous avons émis quelques réserves concernant la datation des contextes archéologiques et donc l'usage du lieu. Les rejets se seraient-ils produits lorsque le lieu servait de poste de traite ou plutôt lorsque celui-ci servait d'auberge? Par ailleurs, la densité de pipes hollandaises en TCFAB dans le site de la place Royale pourrait nous indiquer qu'il y aurait eu dans un lot de ce site une activité reliée au marché des fourrures. Mais là encore nous ne pouvons être complètement certain de cette association. Enfin, le site des jardins du séminaire de Saint-Sulpice a eu plusieurs remaniements des sols, donc il nous est impossible d'apporter des explications définitives sur les causes des concentrations de pipes à fumer. L'association étroite entre une forte concentration de pipes à fumer et les activités de traite ou d'échanges entre Autochtones et Eurocanadiens ne sont donc pas appuyées de façon concluante par ces calculs. Cependant, ces trois sites demeurent exceptionnels parmi les sites de l'archipel montréalais pour leur concentration très élevée de pipes.

Le cadre théorique que nous avons utilisé nous a permis de préciser sur les types de pipes à fumer selon les fonctions des sites. Cela nous a permis d'observer que les distributions quantitatives de certains types de pipes à fumer variaient selon les fonctions des sites. L'analyse

nous a permis de constater que pour certaines fonctions, des types de pipes particuliers étaient soit absents ou en nombre restreint et de l'autre côté du *continuum*, des fonctions particulières pour un site comportaient un nombre plus élevé de différents types de pipes. Notre première question de recherche consiste à déterminer s'il est possible d'identifier les zones de contact seulement à l'aide de la présence des pipes à fumer dans un site ? À l'exception du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6), qui fut un poste de traite, donc une zone de contact et aussi un point de transit, pour tous les autres sites de la fonction commerciale, nous ne pouvons confirmer à coup sûr, seulement par les quantités des différents types de pipes qui y sont présentes, si le site est une zone de contact. Les routes de l'époque étant les voies navigables, nous ne pouvons nous étonner que les zones de contact se soient situées près des rives du Saint-Laurent. En situant les zones de contact près des voies navigables, les déchargements des marchandises étaient plus simples, car ils ne nécessitaient aucun long portage. Ces zones de contact étaient donc aussi, pour notre aire étudiée, des points de transit.

L'utilisation des concepts opératoires de complexe tabagique et transfert culturel nous permettent de cerner les relations sociales qui se produisaient et étaient nécessaires lors des rencontres entre les deux groupes. Afin d'établir les transferts culturels émanant du tabac et des pipes à fumer entre les Autochtones, les Européens et les Eurocanadiens, nous avons utilisé des documents ethnohistoriques et historiques. Bien avant l'arrivée des Européens, les Autochtones fumaient pour leurs rituels, la diplomatie ou avant et après les échanges le *Nicotiana rustica* et les mélanges d'herbes *kinnikinnick*. Leur consommation de tabac était caractérisée par un symbolisme. Ce symbolisme était reflété dans leurs rituels chamaniques pour la communication avec les esprits et pour leurs relations diplomatiques où l'action de fumer avec un groupe étranger permettait de sceller des alliances ou des échanges. Lors de la colonisation de la Nouvelle-France, les Français ont apporté du *Nicotiana tabacum*. Ils le consommaient pour leurs loisirs. Rappelons aussi les événements probants concernant des dons de tabac *N. tabacum* que devaient faire les Européens au début des grandes explorations et ensuite les Eurocanadiens aux Autochtones. Ces derniers étaient très friands de cette espèce de tabac. Les Autochtones le consommaient pour des fins récréatives et aussi possiblement rituelles. Les dons de tabac effectués par les Eurocanadiens démontraient leur générosité, un élément fondamental pour qui voulait faire des échanges avec l'Autre. Ce résultat montre que le *N. tabacum* fut un vecteur

important dans le commerce des fourrures tout en provoquant un transfert culturel dans les relations sociales entre les deux peuples. Dans ce cas-ci, les Eurocanadiens durent s'adapter aux exigences des traditions autochtones afin de pouvoir commercer avec eux. De l'autre côté, les Autochtones auraient développé une certaine dépendance pour cette espèce de tabac. La Hontan va même jusqu'à mentionner que « le tabac du Brésil (*N. tabacum*) est nécessaire pour celui qui va dans le Haut pays [...] car ils font beaucoup de cas » (1703 : 191 et 232). Nous pouvons ajouter qu'entre 1680 et 1720, le tabac (*N. tabacum*) avait pris de l'importance dans les objets sujets à la traite (Dechêne 1974 : 151).

Dans notre étude, un autre objet a eu un impact dans les transferts culturels, il s'agit de la pipe à fumer. Déjà dans les années 1673, Lafitau (1724 : 314) nous avait rapporté que pour les voyages le long du Mississippi la présentation du calumet assurait un sauf-conduit lors de rencontres avec d'autres peuples autochtones. Les pipes à fumer et le tabac avaient donc une représentation de lien de confiance bien établi. Les calumets canadiens des coureurs de bois permettaient à ces derniers de s'identifier, et possiblement ils permettaient à ceux-ci d'exprimer le caractère mercantile de leur venue dans des villages autochtones. La grande distribution spatiale du calumet canadien, associé au fait que certains calumets canadiens auraient pu être fabriqués par des Autochtones aussi bien que par des Eurocanadiens et que sa fabrication fut un dérivé du type vasiforme des fourneaux des Autochtones nous permet de déduire qu'il y a eu un transfert culturel pour ce type de pipe à fumer.

Même s'il était possible pour les Autochtones de se procurer des pipes en TCFAB, ils avaient continué à utiliser des pipes de leur propre fabrication. Bien que la production de pipes en céramique amérindiennes aurait diminué à partir du XVII^e siècle (Turgeon *et al.* 1996 : 200), des auteurs mentionnent que l'adoption générale par les Autochtones des pipes à fumer en TCFAB, ne serait survenue qu'à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Dans le cadre de cette étude, le lecteur comprendra que nous ne pouvons déterminer qui était l'utilisateur des pipes en TCFAB que nous retrouvons dans les sites de l'archipel montréalais. Les archéologues ont retrouvé des fragments de pipes amérindiennes en céramique dans des lots contenant des pipes en TCFAB. Un cas de ce type a été trouvé dans le site de Pointe-à-Callière (BjFj-101). Ce fait nous démontre que l'usage des pipes amérindiennes aurait continué même si des pipes en TCFAB étaient disponibles. Cela apporte la réponse à notre deuxième question de recherche qui

consistait à valider que les transferts culturels concernant les pipes à fumer se seraient faits de façon diachronique. L'adoption des calumets canadiens, un dérivé des pipes vasiformes s'était vite répandue parmi les coureurs des bois, alors que l'adoption des pipes en TCFAB par les Autochtones se serait effectuée beaucoup plus tardivement.

Nous pouvons conclure que les échanges d'objets impliquaient bien souvent des relations sociales et aussi des rites. Les pipes à fumer et la consommation de tabac y sont particulièrement concernées. Les Autochtones pratiquaient leurs rites ancestraux en y incorporant, bien souvent, la consommation du tabac. Leurs pipes en céramique pouvaient avoir des significations identitaires. Ces éléments font qu'ils ne pouvaient délaissier ces objets et les coutumes s'y rattachant. Des transferts culturels auraient bien eu lieu en ce qui concerne les pipes et le tabac, mais ce seraient les Européens et ensuite les Eurocanadiens qui ont dû accepter et adapter les manières de faire des Autochtones afin de commercer avec ces derniers. Notons toutefois que notre analyse de la concentration des pipes et leur distribution spatiale suggère que les citadins de la Nouvelle-France n'auraient pas été affectés par les transferts culturels du complexe tabagique.

Pour des études futures, l'étude des calumets canadiens en TCG serait un sujet à explorer plus en profondeur. Nous n'avons rien trouvé en ce qui a trait aux compositions chimiques ou leur pétrographie. Les compositions chimiques et minéralogiques varient-elles selon les régions de fabrication et les époques? Pouvons-nous déterminer par leurs formes et leurs décors si les fabricants de ces pipes sont les mêmes que les artisans des calumets canadiens de pierre? À une échelle plus globale, c'est-à-dire au niveau de la vallée du Saint-Laurent, cette étude pourrait aussi permettre de déterminer si les calumets canadiens en TCG ont une plus forte représentativité que les calumets canadiens de pierre pour la période avant 1700.

Les pipes du site de la maison LeBer-LeMoyne (BiFk-6) mériteraient aussi d'être réétudiées. Ce site s'est montré exceptionnel pour les quantités des différents types de pipes qui s'y sont retrouvées. C'est à cet endroit que les archéologues ont retrouvé le plus de calumets canadiens en terre cuite grossière (TCG). Serait-il possible que ce fût à cet endroit qu'ils aient été fabriqués? Une étude plus complète et plus attentive des fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche (TCFAB) qui s'y retrouvent pourrait aussi apporter un éclaircissement

sur la fourchette de datation du cendrier et durant quelle phase de l'existence de cet endroit les rejets se sont-ils produits?

Dans ce travail, nous avons démontré que les pipes à fumer, quel que soit le type, et le tabac étaient des objets essentiels pour permettre de bonnes relations entre les Autochtones et les Européens et ensuite les Eurocanadiens. Beaucoup plus que l'objet lui-même, l'importance de la pipe à fumer est démontrée dans tout le symbolisme que pouvait représenter cet objet. Les sites archéologiques de l'archipel montréalais sont, sans aucun doute, des lieux importants pour qui veut entreprendre des recherches sur les pipes à fumer. L'archipel montréalais renferme des zones de contact, des points de transit ou des sites qui avaient ces deux fonctions et cela dans une superficie relativement restreinte. Le potentiel de recherche qui s'y trouve est exceptionnel.



Figure 23. Les échanges sont facilités par la consommation de tabac,

Courtesy of the Library of Congress, Geography and Map Division. Détail d'une carte du Canada de 1777 par William Faden.

Bibliographie

A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles. Sous la direction de Scargill, M. H, et Walter S. Avis Toronto, W.J. Gage Ltd, 1967, p. 652

Archéotec. 2011. *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoynes, BiFk-6. Interventions archéologiques 2009*, Ville de Montréal / MCCCCFQ, rapport de terrain.

Archéotec. 2011a. *Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoynes, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010*, Ville de Montréal / MCCCCFQ, rapport de terrain.

Archéotec. 2006. *Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de conservation et de restauration du Séminaire de Saint-Sulpice. Programme 2005. BjFj-18, Séminaire de Saint-Sulpice. Interventions archéologiques dans la cour, 2005*. Ville de Montréal / MCCQ, rapport de terrain.

Archéotec. 2000h. *Rapport interventions archéologiques 1999-2000, site (sic) LeBer-LeMoynes BiFk-6, Lachine*. Ville de Lachine / MCCQ / Art gestion, rapport de terrain.

Arkéos. 2014. *Revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16)*. Ville de Montréal, rapport de terrain.

Arkéos et Archéocène. 1997. *Programme de conservation des vestiges de Pointe-à-Callière, (1995). Interventions archéologiques. Aires A, B, C, D. Sites BjFj-3 et BjFj-47*. Pointe-à-Callière / Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, rapport de terrain.

Baron, A., Adrian L. Burke, Bernard Gratuze et Claude Chapdelaine. 2016. « Characterization and origin of steatite beads made by Northern Iroquoians in the St. Lawrence Valley during the 15th and 16th centuries ». *Journal of Archaeological Science : Reports* 8: 323-334.

Baron de Lahontan, Louis Armand de Lom d'Arce. 1706. *Voyages du baron de La Hontan dans l'Amérique Septentrionale qui contiennent une relation des differens peuples qui y habitent ; la nature de leur gouvernement ; leur commerce, leurs coütumes, leur religion ; & leur manière de faire la guerre : l'interêt des François & des Anglois dans le commerce qu'ils font avec ces nations ; l'avantage que l'Angleterre peut retirer de ce païs, étant en guerre avec la France : le tout enrichi de cartes & de figures*. La Haye: Charles Delo

Baron de Lahontan, Louis Armand de Lom d'Arce. 1703. *Nouveaux Voyages de Mr. Le Baron de La Hontan, dans l'Amerique septentrionale, etc. (Supplément aux Voyages du Baron de La Hontan, etc)* ». La Haye: Les Frères l'Honoré.

Baugh, Timothy G. et Jonathon. E. Ericson. 1994. *Prehistoric exchange systems in North America*. New York: New York: Plenum Press.

Bélangier, Christian et Brad Loewen. 2008. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2006*. Université de Montréal / Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière.

Blakeslee, Donald. J. 1981. « The origin and spread of the calumet ceremony ». *American Antiquity* 46(4):759-768.

Bibeau, Pierre et Gérard Gagné. 1992. « Présences du Sylvicole à la place Royale de Montréal ». *Mémoires vives, revue québécoise d'archéologie historique*, Numéros 1-2 1992:30-38.

Binford, Lewis R. 1962. « A New Method of Calculating Dates from Kaolin Pipe Stem Samples ». *Southeastern Archaeological Conference Newsletter* 9(1):19-21.

Bourguignon-Tétreault Justine et Vincent Delmas. 2012. *Fouilles archéologiques sur le site du domaine de Callière à Montréal, BjFj-101*. Sous la direction de Brad Loewen et Christian Bélangier Rapport d'activités de la saison 2011, Stage en archéologie historique, Université de Montréal / Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière / Ville de Montréal / MCCQ.

Briand, Yves. 1999. *Auberges et cabarets de Montréal (1680-1759) : Lieux de sociabilité*. [En ligne] <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/28514> Mémoire de maîtrise (M.A.) Université Laval. (Page consultée le 17 mai 2018).

Brown, I. W. 1989. « The calumet ceremony in the southeast and its archaeological manifestations ». *American Antiquity* 54(2): 311-331.

Brossard, Jean-Guy et Louise Pagé. 1985. *Place Royale Montréal : rapport de fouilles archéologiques, 1982*. Rapport soumis à la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Montréal.

Burgess, Joanne, Madeleine Forget, Gilles Lauzon et Normand Rajotte. 2004. *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Sainte-Foy: Publications du Québec.

Buteau, Hélène et Daniel Chevrier. 2001. *D'audace en mémoire : le lieu-dit Lachine, un regard archéologique*. Montréal: Art Gestion, collection In Situ.

Cartier, Jacques. 1863 [1545]. *Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le Capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres, avec les mœurs particulières, langages et cérémonies des habitants d'icelles : fort délectable à voir*. [En ligne], <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1096855/f3.image> (Page consultée le 10 juillet 2018).

Catlin, George. 1841. *Letters and Notes on the Manners, Customs and Conditions of the North American Indians*. Vol. 1 et 2. New York: Dover Publications.

Champlain, Samuel de. 1973. « Les voyages du Sieur de Champlain saintongeois capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine ». Présenté par G.-É. Giguère et C.-H. Laverdière (dir.), *Oeuvres de Champlain*, 3 volumes. Montréal: Éditions du Jour.

Champlain, Samuel de. 1603. *Des sauvages, ou, Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois : contenant les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres, & habitations des Sauvages de Canadas*. Paris: Claude de Monstr'oeil, tenant sa boutique en la Cour du Palais, au nom de Jésus.

Chapdelaine, Claude et Brad Loewen éditeurs. 2016. *Contact in the 16th century: networks among fishers, foragers and farmers*. Gatineau, Canadian Museum of History.

Chapdelaine, Claude. 1996. « Des cornets d'argile » iroquoiens aux « pipes de plâtre » européennes ». Dans *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle*, Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet, directeurs, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval: 189-208.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1994. *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique Septentrionale*. Berthiaume, Pierre, édition critique. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. Tome III; vol. 1. Journal de voyage I--vol. 2. Journal de voyage II.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1976, [1744]. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France : avec Le journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*. Montréal: Éditions Élysée.

Colpitts, George. 2014. *North America's Indian trade in European commerce and imagination, 1580-1850*. Leiden: Brill.

Crawford Gary W. 2014. « Food Production and Niche Construction in Pre-Contact Southern Ontario ». *Midwest archaeological conference Inc. occasional papers* no 1:135–160

Daviau, Marie-Hélène. 2009. *La pipe de pierre dans la société canadienne des XVIIe, XVIIIe, et XIXe siècles*. Cahiers d'archéologie du CELAT no 26 ; Québec : CELAT.

Delâge, Denys. 1985. *Le pays renversé*. Montréal: Les éditions du Boréal Express.

Dechêne, Louise. 1974. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal: Éditions Plon.

Desjardins, Bertrand. 1996. « Demographic Aspects of the 1702-1703 Smallpox Epidemic in the St. Lawrence Valley ». *Canadian Studies in Population* 23(1): 49-67.

Duguay, Geneviève, Robert Côté et Serge Saint-Pierre. 2003. *Montréal carrefour de commerce et des populations*. Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Duhamel du Monceau et Académie royale des sciences (France). 1771. *L'art de faire les pipes à fumer le tabac*. Paris: De l'Imprimerie de L.F. Delatour.

Emerson, Thomas. E. et Randall. E. Hughes. 2001. « De-Mything the Cahokia Catlinite Trade ». *Plains Anthropologist* 46(176): 149-161.

Erickson, Clifford S. 1966. « CATLINITE ». *Central States Archaeological Journal* 13(4): 133-139.

Espagne, Michel. 2012. « La notion de transfert culturel ». *Revue Sciences/Lettres* 1 2013, [En ligne], <http://journals.openedition.org/rsl/219> (Page consulté le 18 septembre 2019).

Ethnoscop. 2015aa. *Intervention archéologique dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructure, d'aqueduc et d'égout. Inventaire et support archéologique rues Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16) 2012*. Ville de Montréal, rapport de terrain.

Ethnoscop. 2005. *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18j), 2001*. R.O. International inc, rapport de terrain.

Ethnoscop. 2000h. *Regards sur le site LeMoyne-LeBer, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Ville de Montréal / MCCQ / La Société de développement de Montréal, rapport de terrain.

Fecteau, R. D. 1985. *The Introduction and Diffusion of Cultivated Plants in Southern Ontario*. Mémoire de maîtrise. Toronto: Department of Geography, York University.

Ferland, Catherine. 2007. *Mémoires tabagiques. L'usage du tabac, du XVe siècle à nos jours – Drogues, santé et société*. Érudit, [En ligne], <https://www.erudit.org/fr/revues/dss/2007-v6-n1-dss1891/016942ar/>. (Page consultée le 18 décembre 2017).

Ferland, Catherine. 2007a. « Une pratique « sauvage »? Le tabagisme de l'ancienne à la Nouvelle-France, XVe-XVIIIe siècles ». Dans *Tabac & Fumées, Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, XVe XXe siècles*, sous la direction de Catherine Ferland, Québec : Les Presses de l'Université Laval, CELAT pp.81-109

Fox, Georgia L. 2016. *The archaeology of smoking and tobacco*. Gainesville Florida: University Press of Florida.

Fox, William A. et Jean-Luc Pilon. 2016. « Evidence for Sixteenth-Century Exchange: The Ottawa and Upper Saint Lawrence Waterways ». Dans *Contact in the 16th century: networks among fishers, foragers and farmers*, sous la direction de Claude Chapdelaine et Brad Loewen. Gatineau, Québec: Canadian Museum of History.

Furetière, Antoine. 1685. *Essais d'un dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences & les arts, spécifiez dans la page suivante : le tout extrait des plus excellens auteurs anciens & modernes*. Recueilli et compilé par M. Antoine Furetière chez Henri Desbordes (Amsterdam). [En ligne] <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k575529>. (Page consultée le 29 août 2018).

Gagnon, François-Marc. 2012. « Raretés des Indes ou Codex canadensis: Dessiner le nouveau monde ». *Cap-aux-Diamants*, (110): 17–19.

Gagnon, François-Marc. 2011. *Codex Canadensis and the Writings of Louis Nicolas: The Natural History of the New World, Histoire Naturelle Des Indes Occidentales*. Traduit par Nancy Senior et mise à jour par Réal Ouellet. McGill-Queen's/Beaverbrook Canadian Foundation Studies in Art History. Tulsa, Okla, Montreal: Gilcrease Museum, McGill-Queen's University Press.

Gates St Pierre, Christian. 2006. *Potière du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Gatineau, Québec : Collection Mercure, Archéologie numéro 168, Société du Musée canadien des Civilisations.

Germain, Georges-Hébert. 2003. *Les coureurs des bois : la saga des Indiens blancs*. Outremont, Québec: Libre expression.

Groupe de recherches en histoire du Québec. 1992b. *Montréal carrefour de commerce et des populations. Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la pointe à Callière (BjFj-22)*. Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, numéro 7. Rapport d'analyse.

Groupe de recherches en histoire du Québec. 1991. *Place Royale Montréal, interventions archéologiques ponctuelles*. SIMPA / MAC. Rapport de fouille.

Gosse, Philippe. 2007 *Les pipes de la Quarantaine. Fouilles du port antique de Pomègues (Marseille)*. Royaume-Uni. The Archaeology of the Clay Tobacco Pipe XIX, BAR International Series 1590.

Gouvernement du Québec. *Bibliothèque numérique en archéologie*, [En ligne], <https://bibloisq.mcc.gouv.qc.ca/>

Haberman, Thomas W. 1984. « Evidence for Aboriginal Tobaccos in Eastern North America ». *American Antiquity*, vol. 49, no 2: 269-287.

Hall, Robert L. 1997. *An archaeology of the soul: North American Indian belief and ritual*. Urbana: University of Illinois Press.

Havard, Gilles. 2016. *Histoire des coureurs de bois : Amérique du Nord, 1600-1840*. Paris: Les Indes savantes.

Havard, Gilles. 2003. *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*. Sillery: Septentrion.

Havard, Gilles. 1992. *La grande paix de Montréal de 1701 : les voies de la diplomatie franco-amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Hodder, Ian et Scott Hutson. 1986. *Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology*. Cambridge: Cambridge University Press.

Hume, Ivor Noël. 2001. *A Guide to Artifacts of Colonial America*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Jacquin, Philippe. 1997. *L'herbe des dieux : le tabac dans les sociétés indiennes d'Amérique du Nord*. Paris: Édition Musée-Galerie de la Seita.

Jones, Travis W. Jennifer Birch, Ronald F. Williamson, Timothy J. Abel et Louis Lesage. 2018. « Steatite characterization using X-ray fluorescence and insights into northern Iroquoian interregional interaction ». *Journal of Archaeological Science : Rapports* 20: 506-515.

Kalm, Pehr. 1777. *Voyages de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal : Éditions Pierre Tisseyre.

Kerber, Jordan E. 2007. *Archaeology of the Iroquois: selected readings and research sources*. Syracuse, New York: Syracuse University Press.

King, Jonathan C. H. 1977. *Smoking pipes of the North American Indians*. London, Publié par: The Trustees of the British Museum by British Museum Publications Ltd.

Kuhn, Robert D. 1987. « Trade and exchange among the Mohawk-Iroquois: A trace element analysis of ceramic smoking pipes ». *North American Archaeologist*, vol. 8 (4): 305-315.

Lafitau, Joseph-François. 1724. *Moeurs des sauvages américains, comparées aux Moeurs des premiers Temps*. Tome II. [En ligne]

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1982985?docref=xR0HjpPMikwIg3BQkhinmA> (Page consultée le 22 mai 2018).

Landry, Daniel. 2016. « La végétation du jardin des sulpiciens reconstituée par l'archéobotanique ». Dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Sous la direction de Balac Anne-Marie et François C. Bélanger. Montréal, Québec : Recherches amérindiennes au Québec.

Landry, Daniel. 2012. *La néolithisation dans la région de Montréal depuis le Sylvicole moyen tardif : apport archéopalynologique*, Montréal. Mémoire de Maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Larocque, Robert. 2000a. *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. MCCQ, Rapport de terrain.

Leclaire, André et Mariette Leclaire. 2008. « Les Pipiers Saint-Quentinois XVIIIème - XIXème siècles ». Dans *Journal de l'Académie Internationale de la Pipe*, volume 1, sous la direction de David A. Higgins et Peter J. Davey. Liverpool: Académie internationale de la pipe.

Lescarbot, Marc. 1609. *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François es Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avoëu & autorité de noz Rois Très-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui : en quoy est comprise l'histoire morale, naturelle, & géographique de ladite province : avec les tables et figures d'icelle*. [En ligne] http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2036223?docref=G7FPhPKznbb_mspIYihK-g (Page consultée le 18 mai 2018).

Linton, Ralph. 1924. *Use of Tobacco among North American Indians*. Chicago, Field Museum of Natural History, no 15.

Mann, Rob. 2017. « They Are Fit to Eat the Divel and Smoak His Mother ». Dans *Archaeological Perspectives on the French in the New World*, sous la direction de Elizabeth M. Scott., Gainesville, Florida: University Press of Florida.

McGuire, Joseph D. 1899. « Pipes and Smoking Customs of the American Aborigines, Based on Material in the U. S. National Museum ». Dans *Report of the U. S. National Museum for 1897*, Smithsonian Institution, United State National Museum, Washington: 351-645.

Mercier, Caroline. 2012. *Bijoux de pacotille ou objets de piété ? Les bagues dites "jésuites" revisitées à partir des collections archéologiques du Québec*. Sous la direction de Marcel Moussette et Jean-François Moreau, Québec, Cahier d'archéologie du CELAT, no 34.

Moussette, Marcel et Grégory A. Waselkov. 2013. *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Montréal, Québec: Édition Lévesque.

Moussette, Marcel. 2003. « An Encounter in the Baroque Age: French and Amerindians in North America ». *Historical Archaeology*, vol. 37, no 4: 29-39.

Moussette, Marcel. 1995. « L'objet archéologique réceptacle et générateur de sens ». Sous la direction de Balac Anne-Marie, Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Françoise Duguay, *Archéologies québécoises* Montréal: Paléo-Québec no 23: 3-15

Mundy, Denise L. 2012. *George Catlin and the Pipestone Quarry: paradise of the red gods*. Mémoire de Maîtrise Université du Missouri Kansas City.

Murray, Annie-Claude. 2008. *L'île aux Tourtes (1703-1727) et les perles de traite dans l'archipel montréalais*. Mémoire de Maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière. 2000. *Arrondissement historique du Vieux-Montréal, site archéologique et historique classé "le lieu de fondation de Montréal", inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place D'Youville*. Montréal. MCCQ / ville de Montréal, Rapport de terrain.

Nassaney, Michael S. 2015. *The archaeology of the North American fur trade*, Gainesville: University Press of Florida.

Nicolas, Louis. 2011. *The Codex canadensis and the writings of Louis Nicolas: The natural history of the New World, Histoire naturelle des Indes occidentales*. Éditeur François-Marc Gagnon. Montreal, Tulsa, Oklahoma: Gilcrease Museum and Montreal: McGill-Queen's University Press.

Nicolas, Louis et Charles. Bécard Sieur de Grandville. 1981. *Codex du Nord Américain, Québec, 1701*. Montréal: Media-Teq & Parti-Pris.

Nydahl, Theodore, L. 1950. « The Pipestone Quarry and the Indians ». *Minnesota History*, vol. 31, no 4: 193-208.

Ortiz, Fernando. 2003. *Cuban counterpoint: tobacco and sugar*. Traduit de l'espagnol par Harriet de Onis. Durham; London: Duke University Press.

Paper, Jordan. 1988. *Offering smoke: the Sacred Pipe and the Native American Religion*. Moscow, Idaho: University of Idaho Press.

Pendergast, James F. et Bruce G. Trigger. 1972. *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Perrot, Nicolas. 1968. *Mémoire sur les moeurs: coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*. New York: Johnson Reprint Corporation.

Perrot, Nicolas. 1864. *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*. Leipzig et Paris: Édition A. Franck.

Roy, Joseph-Edmond. 1900. Voyages de Pehr Kalm au Canada. [En ligne], <http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.12886/2?r=0&s=1>, (Page consultée le 21 décembre 2017).

Quimby, George Irving. 1966. *Indian Culture and European Trade Goods: The Archaeology of the Historic Period in the Western Great Lakes Region*. Madison: University of Wisconsin Press.

Rafferty, Sean M, et Rob Mann. 2004. *Smoking and Culture: The Archaeology of Tobacco Pipes in Eastern North America*. 1st edition. Knoxville: University of Tennessee Press.

Ramsden, Peter G. 1978. « An Hypothesis Concerning the Effects of early European Trade Among Some Ontario Iroquois ». *Canadian Journal of Archaeology*, No, 2: 101-106

Rich, Edwin Ernest. 1966. *Montreal and the fur trade*. Beatty Memorial Lectures. Montreal: McGill University Press.

Rioux, Jean-Philippe. 2008. *L'affabulation de la rivière Longue par Lahontan: les procédés littéraires d'un faussaire*. [En ligne], <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/7279>, (Page consultée le 5 juin 2018).

Roy, Christian. 2007. *La fabrique de pipes à fumer Henderson: inventaire archéologique sur le site Henderson-Dixon, BjFj-135, Montréal, 2005 : arrondissement Ville-Marie*. Montréal : Collection Patrimoine archéologique de Montréal no 33.

Sagard, Gabriel Théodat. 1632. *Le grand voyage au pays des Hurons*. [En ligne], <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k109515f/f4.image>, (Page consultée le 21 décembre 2017).

Salaun, Jean-Paul. 1980. *La fouille de la Place Royale* Service de l'urbanisme Ville de Montréal.

Savard, Mario et Pierre Drouin. 1990. *Les pipes à fumer de Place-Royale*. Collection Patrimoines. Dossiers: 67. Québec: Les Publications du Québec.

Seymour, C., M., et Philip Gordon. 2013. *Tabac, industrie des produits du*. [En ligne] <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/tabac-industrie-des-produits-du/> (Page consultée le 12 décembre 2018).

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec. 2013. *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Rapport Ville de Montréal. Rapport de terrain.

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec. 2010. *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Rapport MCCCCF / Ville de Montréal. Rapport de terrain.

Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec. 2006. *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal, (BiFj-85)*. Rapport Ville de Montréal / SHQPRQ (Société d'Habitation du Québec, programme de Rénovation Québec. Rapport de terrain.

Stone, Lyle, M. 1974. *Fort Michilimackinac, 1715-1781: an archaeological perspective on the revolutionary frontier*. East Lansing: The Museum, Michigan State University.

Thurman, Melburn D. et Lewis R Binford. 1998. « Conversations with Lewis R. Binford on Historical Archaeology ». *Historical Archaeology*, vol. 32, no 2: 28-55.

Tremblay, Roland. 2016. « De la pipe « micmac » au calumet canadien ». Dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Sous la direction de Balac Anne-Marie et François C. Bélanger. [Montréal, Québec]: Recherches amérindiennes au Québec, p. 84.

Tremblay, Roland. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent: peuple du maïs*. Montréal: Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal: Les éditions de l'Homme.

Tremblay, Roland. 2007. « Se conter des pipes: la pipe dite micmac, des origines amérindiennes aux mythes modernes ». Dans *Tabac & Fumées, Regards multidisciplinaires et indisciplinés sur le tabagisme, xv^e-xx^e siècles*. Sous la direction de Catherine Ferland, Québec CÉLAT: Les Presses de l'Université Laval, Collection InterCultures : 21-50.

Trigger, Bruce G. 1990a. *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*. Traduit de l'anglais par Georges Khal, Montréal : Boréal.

Trigger, Bruce G. 1990b. *The Huron : farmers of the North*. Fort Worth et Toronto: Harcourt Brace Jovanovich College Pub.

Trubowitz, Neal L. 1992. « Thanks, but we prefer to smoke our own: Pipes in the Great Lakes-Riverine Region during the Eighteenth Century ». Dans *Proceedings of the 1989 Smoking Pipe Conference, Selected Papers*. Sous la direction de Charles F. Hayes III. Rochester, New York, Rochester Museum & Science Center. Research Records, no 22: 97-112.

Turgeon, Laurier. 2003. *Patrimoines métissés : Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Turgeon, Laurier. 1996. « De l'acculturation aux transferts culturels ». Dans *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècle, Cultural transfer, America and Europe : 500*

years of interculturalization. Sous la direction de Laurier Turgeon, Denys Delâge et Réal Ouellet Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval, pp. 11-32.

Tylor, Edward B. 1876. *La civilisation primitive*. Paris : C. Reinwald.

Van der Meulen, J. 2003 *Goudese Pypenmakers en Hun Merken*, [En ligne], https://www.google.ca/search?source=hp&ei=2fhYXpTmCPGg_Qbnm4ko&q=Goudse+Pypenmakers+en+Hun+Merken&oq=Goudse+Pypenmakers+en+Hun+Merken&gs_l=psy-ab.3...5592.38535..39336...4.0..0.116.2396.35j1.....0....1..gws-wiz.....0i131j0j0i10j0i19j0i22i30i19j33i160j33i21..23%3A0g56g51g57g61g54g58g63g71g81g85g68g72j24%3A0g1g2g2g2g2g1g1g1g5g5g13.i6Gj75Rfbx8&ved=0ahUKEwjUtv3YkfTnAhVxUN8KHedNAGUQ4dUDCAk&uact=5 (Page consultée le 27 février 2020).

Von Gernet, Alexander Dietrich. 2014. « Nicotian dreams: the prehistory and early history of tobacco in eastern North America ». *Consuming Habits*: Routledge: 81-101.

Von Gernet, Alexander Dietrich. 1988. *The Transculturation of the Amerindian Pipe/Tobacco/Smoking Complex and Its Impact on the Intellectual Boundaries between Savagery and Civilization, 1535-1935*. [En ligne] http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jumpfull&object_id=39208&local_base=GEN01-MCG02, (Page consultée le 30 janvier 2018).

Wagner, Gail, E. 2000. « Tobacco in Prehistoric Eastern North America ». Dans Winter, Joseph C., *Tobacco Use by Native North Americans: Sacred Smoke and Silent Killer*. Norman: University of Oklahoma Press, pp. 185-201

Walker, Iain C. 1977. *Clay Tobacco-Pipes, with Particular Reference to the Bristol Industry*, 4 vols. Collection Histoire et Archéologie, no 11, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du nord.

Walker, Iain C. 1971. « The Manufacture of Dutch Clay Tobacco-Pipes » *Northeast Historical Archaeology*: Vol. 1 1: Iss. 1, Article 2.

Waselkov, Gregory, A. 2017. « Smoking Pipes as Signifiers of French Creole Identity ». Dans *Tu sais, Mon Vieux Jean-Pierre : Essays on the Archaeology and History of New France and Canadian Culture in Honour of Jean-Pierre Chrestien*. Sous la direction de Willis, John et Jean-Pierre Chrestien. Gatineau: University of Ottawa Press.

Westerdahl, Christer. 1992. « The maritime cultural landscape ». *International Journal of Nautical Archaeology* 21: 5–14.

White, Richard. 1991. *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge, New York: Cambridge University Press.

White, Susan D. 2004. *The Dynamics of Regionalization and Trade: Yorkshire Clay Tobacco Pipes C1600-1800*. The Archaeology of the Clay Tobacco Pipe ; XVIII. Oxford: Archaeopress.

Williamson, Ronald F., Meghan Burchell, William A. Fox et Sarah Grant. 2016. « Looking Eastward: Fifteenth- and Early Sixteenth- Century Exchange Systems of the North Shore Ancestral Wendat ». Dans *Contact in the 16th century: networks among fishers, foragers and farmers*, sous la direction de Chapdelaine, Claude et Brad Loewen Gatineau, Québec: Canadian Museum of History.

Winter, Joseph C. 2000. *Tobacco Use by Native North Americans: Sacred Smoke and Silent Killer*. Norman: University of Oklahoma Press.

Wright, James V. 1994. « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin ». Dans *Prehistoric exchange systems in North America*. New York, New Sous la direction de Timothy. G. Baugh, et Jonathon. E. Ericson. York: Plenum Press.

Zepf, Lena. 2014. *The Middle and Late Woodland transition in southern Ontario: smoking culture as an index of social change in the context of sedentism*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université McMaster, Ontario.

Annexes

Annexe 1 Liste des rapports utilisés pour ressortir les inventaires des pipes à fumer pour la période 1642-1760 de l'archipel montréalais

Code Borden	Site	Rapport	Date du rapport	Auteur (s)	Titre du rapport	Rapport commandité par :
Bifi-3	Fort de La Prairie	648	1977	Renaud, Roxanne	Rapport final concernant les sondages archéologiques à La Prairie	Service des Monuments, Sites et Arrondissements du Ministère des Affaires culturelles
BiFi-4	Vieux-La Prairie	2959	2000	Archéos	Interventions archéologiques de sauvetage aux sites BiFi-4, BiFi-8, BiFi-19, BiFi-20, BiFi-22 et au lot cadastral 16 ô (1999-2000).	Ministère de la Culture et des Communications du Québec (M.C.C.Q.)
BiFi-7	La Prairie	1356	1986	Lueger, Richard	La Prairie, lot 99	Ministère des affaires culturelles
		4813	2006q	Archéos	Amérindiens et premiers colons à La Prairie. Fouille archéologique du site BiFi-7.	Ville de La Prairie et MCCCQ
BiFi-10	Ruisseau Saint-Claude, La Prairie	2296	1994	Arkéos	Fouilles archéologiques aux sites BiFi-9 (site Brosseau) et BiFi-10 (ruisseau Saint-Claude), La Prairie.	MTQ, division des études environnementales Ouest.
		2532	1997	Robert, Isabelle	Analyse des données archéologiques, occupation	MTQ, service de l'environnement

					historique du site BiFi-10, La Prairie	
BiFi-11	Vieux-La Prairie	2268	1994	Société d'archéomatique chronogramme-Lauverbec	Forages et sondages archéologiques sur le lot 94 dans le Vieux-La Prairie, BiFi-11	Ville de La Prairie et le ministère de la Culture et des Communications de la Direction de la Montérégie
BiFi-12	La Prairie	3133	2002	Coté, Hélène	Résultats préliminaires de l'intervention archéologique menée sur les sites BiFi-12 et BiFi-13 dans le Vieux-La Prairie en 2001.	M.C.C.Q.
		3624	2004	Daviau, Marie-Hélène, Bergerron, Barbara-Audrey et Tremblay, Roland	Fouilles archéologiques sur le site BiFi-12 à La Prairie : Le site du manoir des jésuites ou l'hospice des soeurs. Rapport de l'intervention au site BiFi-12, opération 2, E et F.	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'Université Laval et la Ville de La Prairie.
		3625	2004	Bergerron, Barbara-Audrey, Daviau, Marie-Hélène et Tremblay, Roland	Intervention archéologique du chantier-école en 2002 au site BiFi-12 dans le Vieux-La Prairie	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'Université Laval et la Ville de La Prairie
		3626	2003	Bergerron, Barbara-Audrey, Daviau, Marie-Hélène et Tremblay, Roland	Intervention archéologique du chantier-école au site BiFi-12 dans le Vieux-La Prairie en 2002	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'Université Laval et la Ville de La Prairie

		3633	2004	Côté, Hélène, Vincelli, Gina et Tremblay Roland	Résultats de l'intervention archéologique du chantier-école de 2003 sur les sites BiFi-12 et BiFi-15 dans le Vieux-La Prairie.	Ministère de la Culture et des Communications du Québec, l'Université Laval et la Ville de La Prairie
BiFi-13 et BiFi- 14	Vieux-La Prairie	2463	1996	Filiatrault, Danielle	Vieux-La Prairie, sites BiFi-13 et BiFi-14, inventaire archéologique, septembre et octobre 1995	Ministère de la Culture et des Communications du Québec Direction régionale de la Montérégie et Ville de La Prairie Service du développement économique et urbain
BiFi-15	Vieux-La Prairie	2502	1997	Arkéos	Arrondissement historique du Vieux-La Prairie, plan de gestion des ressources archéologiques phase 1 : mise à jour de l'étude de potentiel et évaluation du site BiFi-15	Ville de La Prairie et MCCQ
		2722	1998	Arkéos	Fouilles archéologiques dans le secteur du bastion nord-est de la palissade de La Prairie, site BiFi- 15	Ville de La Prairie et MCCQ
		4820	2011	Arkéos	Fouille archéologique de sauvetage dans la crypte de l'église de la Nativité, La Prairie (site BiFi- 15).	MCCCF et Vidéotron
BiFi-16, BiFi-18, BiFi-19 BiFi-20 et BiFi-22	Vieux-La Prairie	2832	1999	Arkéos	Site BiFi-16, La Prairie, inventaire archéologique des lots 14 et 15, intervention ponctuelle au lot 13.	Ville de La Prairie et MCCQ

		2959	2000	Arkéos	Arrondissement historique du Vieux-la-Prairie. Interventions archéologiques de sauvetage aux sites BiFi-4, BiFi-8, BiFi-19, BiFi-20, BiFi-22 et au lot cadastral 16 (1999-2000).	Ville de La Prairie et MCCQ
BiFi-21	La Prairie	4814	2000	Arkéos	Projet immobilier La Cité. Recherches archéologiques aux sites BiFi-21 et BiFi-26, terrain Oligny	Ville de La Prairie et MCCQ
BiFi-23	Vieux-La Prairie	2969	2001	Hade, Isabelle. et Jacob, Josiane	Arrondissement historique du Vieux-la-Prairie, site BiFi-23, chantier-école de l'an 2000.	MCCQ et CELAT
		3137	2002	Tremblay, Roland	La fouille d'une composante préhistorique dans l'opération 2 du site BiFi-23 à La Prairie, septembre 2001	MCCQ et la ville de La Prairie
		5167	2005	Arkéos	Interventions archéologiques de sauvetage (2002-2003), arrondissement historique du Vieux-La Prairie, sites BiFi-23, BiFj-10, LPR03-01 et LPR03-02.	MCCQ et la ville de La Prairie
BiFj-6	Fort de la Montagne	639	1975	Bisson, Michael et Laroche, Hélène.	Étude archéologique sur la propriété des Sulpiciens située au centre-ville de Montréal, BiFj-6	Ministère des affaires culturelles
		1116	1984	Burroughs, André, Archéotec	Site BiFj-6, le fort de la Montagne, expertise	Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et Direction régionale

					archéologique, novembre 1983	de Montréal du ministère des Affaires culturelles.
BiFj-32	Maison Abner- Bagg	2343	1994	Ethnoscop	Restauration de la maison Bagg, 166, rue King, Montréal, faubourg des Récollets. Inventaire et surveillance archéologiques du site BiFj-32, quartier Sainte- Anne, lot 1599	MCCQ et la ville de Montréal
BiFj-34	Faubourg des Récollets	2537	1997	Ethnoscop	Études archéologiques de deux terrains vacants, faubourg des Récollets, BiFj-34 et BiFj-51, 1995-1996	Ville de Montréal, Société de développement de Montréal
BiFj-56	Grange des pauvres, fief Nazareth	2841	2000	Ethnoscop	Projet de développement Duke-Wellington, interventions archéologiques site BiFj-56, grange des Pauvres, fief Nazareth	Ville de Montréal et Société en commandite Duke- Wellington, Cité Multimédia Montréal
BiFj-71	Angle des rues McGill et de la Commune, Vieux- Montréal	2307	1995	Ethnoscop	Fouilles archéologiques 1994, site Logan- Munn, BiFj-25 et BiFj-71, angle des rues McGill et de la Commune, Vieux-Montréal	MCCQ et la ville de Montréal SIMPA
BiFj-85	Maison Étienne- Nivard-de- Saint-Dizier	4450	2006	Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne- Nivard-de-Saint- Dizier, monument historique, Montréal, (BiFj- 85).	Ville de Montréal SHQPRQ (Société d'Habitation du Québec, programme de Rénovation Québec
		4539	2010	Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Fouilles archéologiques, maison Étienne- Nivard-de-Saint-	MCCCF, et la ville de Montréal

		5144	2006	Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85. Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal (BiFj-85).	Ville de Montréal
		5262	2013	Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85	Ville de Montréal
BiFk-5	Île Saint-Bernard	5800	2014	Treyvaud, G. et Burke, A. L.	Île Saint-Bernard, Châteauguay en Montérégie. Exploration et prospection archéologiques. 2014	Fond québécois recherche sur société et culture (FQRSC) et Héritage Saint-Bernard
BiFk-6	Maison LeBer-LeMoyne	2654	1999	Archéotec	Intervention archéologique sur le site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6, Musée de Lachine, septembre 1998.	MCCQ et le musée de la ville de Lachine.
		3025	2001	Archéotec	Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Inventaire	MCCQ

		3033	2000	Archéotec	archéologique, juillet 2000. Rapport interventions archéologiques 1999-2000, site LeBer-LeMoyne, BiFk-6 Lachine	MCCQ, la ville de Lachine et Art gestion
		4129	2007	Archéotec	Site de la maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Surveillance archéologique de l'installation de lutrins. Mai 2007.	Musée de Lachine
		4722	2011	Archéotec	Musée de Lachine, Montréal. Arrondissement Lachine. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2009. Rapport	MCCCF et la ville de Montréal
		4904	2011	Archéotec	Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010. Rapport	MCCCF et la ville de Montréal
		5848	2015	Archéocène	Inventaire et fouille archéologiques au site de la Maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opérations 8 et 9 (2014).	MCC et la ville de Montréal
BiFk-8	Pointe-Claire, chemin Bord-du- lac	3273	2002	Archéotec	Pointe-Claire, site BiFk-8, supervision archéologique lors du remplacement du conduit d'aqueduc de la rue Sainte-Anne, été 2002.	MCCQ et arrondissement Pointe-Claire

	Rues Sainte-Anne et Saint Joachim	4203	2003	Archéotec	Ville de Pointe-Claire. Inventaire archéologique réalisé en 2006 sur le pourtour du moulin à vent. Site BiFk-8. 1, rue Saint-Joachim. Rapport de recherches.	Ville de Pointe-Claire
	Moulin de Pointe-Claire	4498	2006	Archéotec	Pointe-Claire, BiFk-8. Intervention archéologique dans la cour arrière du 302, chemin du Bord-du-Lac. Rapport de surveillance archéologique.	Pizzeria Gigi's restaurant
BiFl-2	Fort Senneville	2129	1993	Lachance, Suzanne	Collection du site du fort Senneville, BiFl-2, inventaire	MCCQ
		4052	2006	Ethnoscop	Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFl-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectuée en 2004 lors de la phase I des travaux de restauration des vestiges architecturaux.	MCCQ
BiFl-5	Mission sulpicienne de l'île aux Tourtes	2665	1995	Agin, G. et Transit analyse	Inventaire archéologique au site du poste de traite de l'île aux Tourtes (3e année), site BiFl-5.	MCCQ
		3250	2002	Archéotec	Île aux Tourtes, interventions archéologiques 2001, rapport de recherche.	MCCQ et la ville de Vaudreuil-Dorion
		3439	2003	Archéotec	Île aux Tourtes, interventions	MCCQ et la ville de Vaudreuil-Dorion

		3584	2004	Archéotec	archéologiques 2001, rapport de recherche. Île aux Tourtes. Site BiFi-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003.	MCCQ, la ville de Vaudreuil-Dorion et la Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.
		3650	2005	Archéotec	Île aux Tourtes, site BiFi-5. Campagne archéologique 2004, fouille de l'église de 1710	MCCQ, la ville de Vaudreuil-Dorion et la Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.
BiFm-1	Plage Oka	4305	2008	Bellavance, Francis	Inventaire archéologique le long de segments de plage qui devront être stabilisés afin de protéger les rives du lac des Deux Montagnes, Oka.	SÉPAQ
BjFi-1	Île Sainte-Thérèse	1361	1986	Proulx, A. et Lebel, Y.	L'île Sainte-Thérèse, intervention archéologique, 1985.	MAC
BjFi-3	Parc La Broquerie, Boucherville	5878	2015	Ethnoscop	Secteur du Parc historique La Broquerie, Boucherville. Inventaire archéologique, zone H1-2, site BjFi-3. Été 2014	Ville de Boucherville
BjFi-16 et 17	Vieux-Pointe-aux-Trembles	5448	2014	Arkéos	Revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles. Interventions archéologiques dans le cadre de la construction de la Place du Village, phase 1 (BjFi-16).	Ville de Montréal
		5606	2014	Arkéos	Contrat-cadre 1393 - Interventions archéologiques (2011-2012).	Commission des Services Électriques Montréal, ville de

		5897	2015	Ethnoscop	Rapport préliminaire. Interventions archéologiques dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout. Inventaire et supervision archéologiques. Rues Saint-Joseph et Bellerive, noyau villageois du Vieux-Pointe-aux-Trembles (BjFi-16), 2012.	Montréal et Hydro-Québec. Ville de Montréal
BjFi-20	Boucherville, secteur de l'église	5837	2015	Ethnoscop	Expertises archéologiques du secteur de l'Église (BjFi-20 et BjFi-21), du 518, boulevard Marie-Victorin (BjFi-19) et pour la réfection de trottoirs, Ville de Boucherville. Interventions arch.2013-2014.	Ville de Boucherville
BjFj-2	Château Ramezay	5595	2014	Ethnoscop	Supervision et inventaire archéologique au Château Ramezay, Montréal (2012-2013). Site BjFj-2.	Ville de Montréal
		5635	2014	Duchaine, Désirée-Emmanuelle	Site archéologique du Château Ramezay (BjFj-2), Montréal. Travaux de restauration et d'aménagements paysagers. Intervention archéologiques de 2010 et 2011	MCC et la ville de Montréal
BjFj-3	Place Royale	819	1982	Chénier, Pierre	Rapport de la fouille exécutée à la place Royale, Montréal, 1981, BjFj-3.	MAC (Ministère des Affaires Culturelles)

		1046	1983	Brossard, Jean-Guy	Fouille archéologique, place Royale, 1982, Montréal, BjFj-3.	MAC
		1804	1989	Brossard, Jean-Guy	Évaluation de potentiel archéologique place Royale Ouest et Sud, BjFj-47, Montréal, 1988	Ville de Montréal, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal et MAC
		1888	1991	Groupe de recherches en histoire du Québec	Place Royale, Montréal, interventions archéologiques ponctuelles	SIMPA (Société Immobilière du Patrimoine Architectural de Montréal) et MAC
		1890	1991	Ethnoscop	Projet Pointe-à-Callière, Centre d'interprétation et d'histoire de Montréal, fouilles archéologiques place Royale, corridor ouest, BjFj-47, 1990-1991	SIMPA et MAC
		1912	1991	Arkéos	Projet Pointe-à-Callière, fouilles archéologiques place Royale, corridor sud, Montréal	SIMPA et MAC
		1975	1991	Ethnoscop	Site de place Royale, BjFj-3, fouilles archéologiques ponctuelles au sous-sol de la Douane, Montréal	SIMPA et MAC
		1994	1991	Mousseau, Claire et autres	Projet Pointe-à-Callière, la conservation des biens immobiliers, rapports d'activités.	SIMPA et MAC

		2132	1991	Société d'archéologie et de numismatique de Montréal	Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal 1991, fouille archéologique préhistorique sur la rue place Royale Ouest (BjFj-50).	Ville de Montréal, SIMPA et MAC
		2578	1997	Arkéos et Archéocène	Programme de conservation des vestiges de Pointe-à-Callière (1995), interventions archéologiques, aires A, B, C, D, sites BjFj-3 et BjFj-47.	Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
		3331	2001	Groupe de recherches en histoire du Québec	Travaux archéologiques, réaménagement de la Place royale, entre les rues Saint-Paul et de la Commune, BjFj-3-14	Ville de Montréal et MCC
		3500	1992b	Groupe de recherches en histoire du Québec	Montréal carrefour de commerce et des populations. Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-3, BjFj-47) et de la pointe à Callière (BjFj-22).	Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, numéro 7, 346 p.
		3797	1992	Bibeau, P. et Gagné, G.	Présences du sylvicole à la Place Royale de Montréal	Mémoires vives, Montréal, numéros 1-2, p.30-39
BjFj-4	Place D'Youville, marché Sainte-Anne,	2709	1999	Arkéos	Place D'Youville, BjFj-04, inventaire archéologique entre Saint-Pierre	Ville de Montréal, MCCQ

	Parlement du Canada-Uni	5214	2012	Ethnoscop	et de la Commune, Montréal. Marché Sainte-Anne/Parlement du Canada-Uni, Montréal (BjFj-4).	Ville de Montréal, MCCCCF et le Quartier international
BjFj-16	Site Viger	1774	1990	Ethnoscop	Projet Chaussegros-de-Léry, surveillance archéologique, Montréal	SIMPA
BjFj-18	Séminaire de Saint-Sulpice	3585	2005	Archéotec	Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de restauration et de conservation du Séminaire de Saint-Sulpice - Programme 2004. Volet patrimoine archéologique. Programme d'intervention. Inventaire archéologique de la cour. Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (site BjFj-18).	MCCQ et la ville de Montréal
		3682	2005	Ethnoscop	Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001	R. O. International inc.
		4057	2006	Archéotec	Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de conservation et de restauration du Séminaire de Saint-Sulpice. Programme 2005. BjFj-18, Séminaire de Saint-Sulpice. Interventions archéologiques dans la cour, 2005.	MCCQ et la ville de Montréal

		4540	2008	Archéotec	Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de conservation et de restauration du Séminaire de Saint-Sulpice. Programme 2007. Interventions archéologiques dans la partie sud du jardin du Séminaire de Saint-Sulpice, BjFj-18.	MCCCF
BjFj-20	Centre Monseigneur Poissant à Boucherville	5837	2015	Ethnoscop	Expertises archéologiques du secteur de l'Église (BjFi-20 et BjFi-21), du 518, boulevard Marie-Victorin (BjFi-19) et pour la réfection de trottoirs, Ville de Boucherville. Interventions arch.2013-2014	Ville de Boucherville
BjFj-22	Pointe-à-Callière	3798	1992	Desjardins, Pauline	La vie quotidienne au fort de Ville-Marie.	Mémoires vives, Montréal, numéros 1-2, p.4-12
BjFj-24	Moulins Saint-François-de-Sales à Laval	1579	1988	Ethnoscop	Moulin de Saint-François de Sales, sondages archéologiques.	Ville de Laval
BjFj-25	Maison du Pressoir	1543	1988	Ethnoscop	Maison du Pressoir, Sault-au-Récollet, la domestication d'un site de production.	MAC
BjFj-32	Place Marguerite Bourgeoise	4453	2004	Archéocène	Restauration de l'annexe du Vieux-Palais de justice, Vieux-Montréal. Interventions archéologiques aux sites BjFj-32 et BjFj-21, année 2001	MCCCF et ville de Montréal
BjFj-43	Jardins d'Youville	2905	2001	Archéothèmes	Inventaire archéologique de trois terrains vacants du Vieux-Montréal (1999) :	MCCQ et ville de Montréal

					sites BjFj-43 et BjFj-102.	
BjFj-44	Château Vaudreuil	1636	1988	Filiatrault, Danielle.	Évaluation de potentiel archéologique place Jacques-Cartier, site du château Vaudreuil, BjFj-44, Montréal, 1988	MAC et ville de Montréal
		2035	1992	Cardinal, Pierre	Fouilles archéologiques avec le public, 1991, place Jacques-Cartier, Montréal.	MAC et ville de Montréal
		2831	2000	Archéotec	Site de la place Jacques-Cartier, BjFj-44, interventions archéologiques 1996 à 1998	MCCQ et ville de Montréal
BjFj-49	Site LeMoynes-LeBer	1797	1990	Bilodeau, Robert	Fouilles archéologiques, terrain Le Moyne-Leber, BjFj-49/10B, Montréal, 1989	MAC, ville de Montréal et Société d'archéologie et de numismatique de Montréal
		1913	1991	Arkéos	La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), LeMoynes-LeBer (BjFj-49), 1990	Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, numéro 2, 173 p.
		2097	1993	Ethnoscop	Le site BjFj-49/10B, LeMoynes-Leber, fouilles archéologiques, 1991-1992	MCC et ville de Montréal
		2966	2000	Ethnoscop	Regards sur le site LeMoynes-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49.	MCCQ, ville de Montréal et la Société de développement de Montréal

		2989	2001	Ethnoscop	Site LeMoynes-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal.	Le Saint-Sulpice, R.O. International, ville de Montréal et MCCQ
BjFj-51 et 53	Terrains vacants dans le Vieux-Montréal	1658	1989	Burroughs, A. et Bilodeau, R.	Évaluation du potentiel de six terrains vacants du Vieux-Montréal, BjFj-48, BjFj-49, BjFj-51, BjFj-52, BjFj-53, BjFj-54, 1988	MAC, ville de Montréal et Société d'archéologie et de numismatique de Montréal
BjFj-50	Place d'Youville	2131	1991	Société d'archéologie et de numismatique de Montréal	Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50), rue Saint-Pierre et quadrilatère borné par les rues place Royale Est, de la Commune, place D'Youville Nord et De Callière, 18 juin 1990-30 juin 1991	MAC et SIMPA
		2134	1992	Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Inventaire archéologique des rues et réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50), aménagement du quadrilatère compris entre la rue de la Commune, la place Royale, la place D'Youville et la rue De Callière	MAC, ville de Montréal et SIMPA
BjFj-56	Faubourg Québec	2358	1995	Arkéos	Projet d'aménagement Faubourg Québec, îlots B, F, G et H, site BjFj-56, 1994	SHDM (Société d'Habitation et de Développement de Montréal) et ville de Montréal
BjFj-71	Hôpital Général	3719	2006	Arkéos	Interventions archéologiques dans le cadre du programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.	MCCQ et ville de Montréal

					Études de potentiel et inventaires archéologiques, terrains 8D (BjFj-126), 8A (BjFj-74), 6C (BjFj-125), 11B (BjFj-124) et au Vieux-Séminaire des Sulpiciens de Montréal (BjFj-18), 2001-2003	
BjFj-73	Château de Callière	2495	1996	Ethnoscop	Inventaire archéologique de quatre terrains vacants du Vieux-Montréal	Ville de Montréal
		2579	1997	Arkéos	Interventions archéologiques (MTL96-06-7 et BjFj-73) rue de la Commune entre la rue Saint-Gabriel et la rue Saint-Pierre, Vieux-Montréal, 1996.	Ville de Montréal
BjFj-74	Monastère et jardin des Récollets	3719	2006	Arkéos	Interventions archéologiques dans le cadre du programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Études de potentiel et inventaires archéologiques, terrains 8D (BjFj-126), 8A (BjFj-74), 6C (BjFj-125), 11B (BjFj-124) et au Vieux-Séminaire des Sulpiciens de Montréal (BjFj-18), 2001-2003	MCCQ et ville de Montréal
BjFj-75	Parc de la Baronnie, Longueuil	4117	2006	Arkéos	Interventions archéologiques au site BjFj-75 (Chandellerie Mailloux), Vieux-Longueuil, 2005	Belcourt
		5154	2012	Arkéos	Parc de la Baronnie - Ville de	

		5657	2014	Arkéos	Longueuil. Inventaire archéologique, phase II (2010). Parc de la Baronnie - Ville de Longueuil - Inventaire archéologique, phase III (2012).	MCCQ et ville de Longueuil Ville de Longueuil et MCC
BjFj-76	Faubourg Saint-Laurent	2376	1995	Arkéos	Interventions archéologiques au faubourg Saint-Laurent, Montréal, BjFj-67, BjFj-76 et BjFj-77, 1994	Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, des parcs, espaces verts et génie
BjFj-86	Édifice Hector-Lamontagne	2587	1998	Patrimoine experts	Interventions archéologiques dans le sous-sol de l'édifice Hector-Lamontagne, BjFj-86, 92-94, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal, avril-mai 1996.	MCCQ et ville de Montréal
BjFj-94	Station de pompage d'Youville	2724	1999	Groupe de recherches en histoire du Québec	Fouille archéologique site BjFj-94, débarcadère de la station de la pompe, Vieux-Montréal, 1998	MCCQ et ville de Montréal
BjFj-96	Chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours	2717 2721	1998 1998	Patrimoine experts Groupe de recherches en histoire du Québec et Société d'archéomatique Chronogramme -Lauverbec	Études archéologiques dans le cadre des travaux de réhabilitation du marché Bonsecours, Montréal. Inventaire et fouilles archéologiques site BjFj-96, chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, musée Marguerite-Bourgeoys	MCCQ et ville de Montréal MCCQ, ville de Montréal et Congrégation de Notre-Dame
BjFj-98	Lieu d'inhumation du quartier Rosemont	2906	2000	Larocque, Robert	Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-	MCCQ, direction de Montréal

					98) dans le quartier Rosemont à Montréal	
BjFj-101	Pointe-à-Callière	2835	2000	Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière	Arrondissement historique du Vieux-Montréal, site archéologique et historique classé ""le lieu de fondation de Montréal"", inventaire archéologique du site BjFj-101 (forages et sondage), 214, place D'Youville	MCCQ et ville de Montréal
		3549	2004	Bélanger, Christian et autres	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2002	MCCQ, ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière et Université de Montréal
		3664	2004	Bélanger, C. et Loewen, B.	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2003.	MCCQ, ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière et Université de Montréal
		3973	2006	Bélanger, C. et Loewen, B.	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2004	MCCQ, ville de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière et Université de Montréal
		4093	2006	Bélanger, C. et Loewen, B.	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de 2005.	MCCQ, ville de Montréal et Université de Montréal

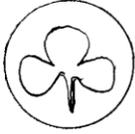
		4269	2008	Bélangier, C. et Loewen, B.	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2006.	MCCQ, ville de Montréal et Université de Montréal
		4612	2010	Bélangier, C. et Loewen, B	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2007	MCCQ, ville de Montréal et Université de Montréal
		4781	2010	Bélangier, C. et Loewen, B	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2008.	MCCQ, ville de Montréal et Université de Montréal
		4786	2010	Bélangier, C. et Loewen, B	Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2009.	MCCCQ et ville de Montréal
		5446	2012	Bourguignon-Tétreault, J. et Delmas V.	Fouilles archéologiques sur le site du domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités de la saison 2011	MCCQ, ville de Montréal et Université de Montréal
		5475	2013	Bourguignon-Tétreault, Justine et autres	Fouilles archéologiques sur le site du Domaine de Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités, intervention de 2012.	MCCQ, ville de Montréal, Université de Montréal et Musée de Pointe-à-Callière.
		5527	2014	Bélangier, C. et Loewen, B.	Fouilles archéologiques dans l'Îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités -	MCCQ et ville de Montréal

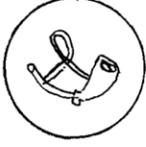
					Intervention de 2013	
BjFj-104	Palais des Congrès	2961	2001	Arkéos	Inventaire et fouilles archéologiques sur le site du projet d'agrandissement du Palais des Congrès de Montréal, BjFj-104.	GESPRO, BFC et DIVCO Montréal
BjFj-112	Première église Notre-Dame	4201	2008	Arkéos	Interventions archéologiques sur le site de la première église Notre-Dame (BjFj-112), Vieux-Montréal.	MCCCF et ville de Montréal
		5424	2013	Arkéos	Interventions archéologiques dans le cadre du projet de réaménagement de la place d'Armes et ses environs - Phase I et II, Montréal, 2009-2011	Ville de Montréal, Commission des services électriques de Montréal et Bell Canada
BjFj-118	Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Saint-François-Xavier, de l'Hôpital et Saint-Jean, arrondissement historique du Vieux-Montréal	5023	2012	Arkéos	Inventaire et fouille archéologiques au site BjFj-118 (terrain vacant 9B), 2002 et 2003. Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Saint-François-Xavier, de l'Hôpital et Saint-Jean, arrondissement historique du Vieux-Montréal.	MCCCF et ville de Montréal
BjFj-119	Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, place d'Armes, Saint-Jacques et le blvd Saint-Laurent Maison Gervaise	3718	2006	Arkéos	Programme d'inventaire archéologique des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, terrain 4B, BjFj-119, 2002-2003.	MCCQ et ville de Montréal

BjFj-123	Plusieurs bâtiments du Vieux-Montréal	4432	2009	Ethnoscop	Programme de subvention à la restauration et rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale. Étude de potentiel, inventaire et fouille archéologiques. BjFj-123, 2003. 67-70, rue Saint-Paul ouest. 57-71, rue de la Commune ouest. Arrondissement historique de Montréal	MCCCF et ville de Montréal
BjFj-141	Rue Saint-Paul	4271	2008	Ethnoscop	Interventions archéologiques réalisées en 2003 et 2004. BiFj-25 (rue de la Commune/McGill), BjFj-32 (Notre-Dame), BiFj-34 (rue de la Commune/Soeurs-Grises), BjFj-141 (Saint-Paul), BjFj-60 (Notre-Dame), MTL03-11-1 (rue Sainte-Anne), MTL04-25-21 (rue Saint-François-Xavier), MTL04-25-24 (de la Commune), MTL04-25-27 (Belmont), MTL04-25-25 (ruelle des Fortifications), MTL04-25-23 (côte Place-d'Armes).	Commission des services électriques de Montréal
BjFj-143	Rue Saint-Paul ouest, site de la foire aux fourrures	5394	2013	Ethnoscop	Projet de rénovation immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest, Le site de la Foire aux Fourrures, Inventaire archéologique	MCC et ville de Montréal

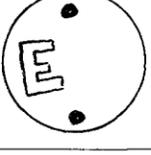
					2008, MTL08-25-1 et BjFj-143.	
BjFj-147	Édifice situé au 407 rue Saint-Pierre	5393	2010	Ethnoscop	Réhabilitation de l'édifice situé au 407, rue Saint-Pierre, Montréal. Étude de potentiel, inventaire et supervision archéologique, 2008, BjFj-147	MCC et ville de Montréal
BjFj-171	Rue de la Capitale	5695	2015	Arkéos	Interventions archéologiques (2014) - Contrat 1551. Rue Saint-Patrick rue de la Capitale (BjFj-171) rue Saint-Henri (BiFj-96)	CSEM (Commission des services électriques de Montréal)
BkFi-33	Maison Beaudry Pointe-aux-Trembles	2726	1999	Archéocène et Moreau, André	Maison Beaudry, Pointe-aux-Trembles, BkFi-33, inventaire et supervision archéologiques, opérations 3 et 4, 1998.	Ville de Montréal
BkFj-2	Pointe est de l'île Jésus	706	1963	Gaumond, Michel	Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus, les 26, 27 et 28 août 1963, BkFj-2.	MAC
MTL04-04-1	Parc Kent	3943	2005	Archéotec	Programme de renouveau urbain. Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords. Inventaire et supervision archéologiques. Activités 2004-2005. Parc Kent, MTL04-04-1, école Notre-Dame-des-Neiges, MTL04-04-2, intersection Queen-Mary, MTL05-04-2	Ville de Montréal

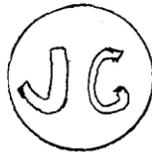
Annexe 2 Les marques sous les talons de certaines pipes hollandaises retrouvées dans l'archipel montréalais

Site (s)	Marque	Description de la marque	Années de fabrication	Fabriquant (s)	Référence(s)
BiFi-15 Bastion nord-ouest de la palissade et église de la Nativité		Dans un cercle de grènetis, les lettres W S sous une couronne	1720-1760 1668-1768 1668-1955	Plusieurs fabricants (9)	Savard et Drouin 1990 : 151 Gosse 2007 : 121 Van der Meulen 2003 : 86
BiFj-6 Fort de la Montagne		Lettres I B	1686-1865	Plusieurs fabricants (8)	Van der Meulen 2003 : 71
BiFj-6 Fort de la Montagne		Deux pipes entrecroisées sous une couronne	1695-1781 1695-1781	Plusieurs fabricants (5)	Gosse 2007 : 136 Van der Meulen 2003 : 47
BiFj-71 Hôpital Général		Trèfle à trois folioles	Après 1760	Plusieurs fabricants (11)	Savard et Drouin 1990: 155
BjFj-73 Château de Callière Rue de la Commune entre Saint-Pierre et Saint-Gabriel			1660-1836 1660-1838		Gosse 2007 : 59 Van der Meulen 2003: 43
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Lettres I S sous une couronne	1720-1760 1688-1774	Plusieurs fabricants (4)	Savard et Drouin 1990 151 Van der Meulen 2003 : 74
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Dans un cercle de grènetis, les lettres H G sous une couronne	1680-1720	Heijndrick Gloudijse Martee	Savard et Drouin 1990 : 123
BiFj-44 Château Vaudreuil			1694-		Van der Meulen 2003 : 69
BjFj-101					

Pointe-à-Callière BiFj-104 Palais des Congrès					
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Personnage avec bouclier et lance sous une couronne	1720-1760	?	Savard et Drouin 1990 : 151
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Lettres G D sous une couronne Note : la couronne pourrait être un W	1720-1760 1686-	Gerrit Cornelisz Westendorp	Savard et Drouin 1990 : 151 Van der Meulen 2003 : 68
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Oie	1720-1760	?	Savard et Drouin 1990 : 151
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne BiF1-2 Fort Senneville		Lettres D P sous une couronne	1693-1828	Plusieurs fabricants (5)	Van der Meulen 2003 : 68
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Personnage avec bâton et les lettres P O entre lui	1674-1945 1690-	?	Gosse 2007 : 130 Van der Meulen 2003 : 37
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Clairon suspendu	1674-1782	Plusieurs fabricants (5)	Van der Meulen 2003 : 49
BiFk-6 Maison LeBer-LeMoyne		Chiffre 26 sous une couronne	1718-1900	Plusieurs fabricants (12)	Van der Meulen 2003 : 90

BjFj-2 Château Ramezay BjFj-44 Château Vaudreuil		La laitière	1660-1940 1660-1898	Plusieurs fabricants (16)	Gosse 2007 : 136 Van der Meulen 2003 : 36
BjFj-3 Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838)		Lettres N S sous une couronne	1729-	Nathan Scharp	Van der Meulen 2003 : 79
BjFj-3 Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838)		Lettres S W sous une couronne	1720-1760	?	Savard et Drouin 1990 : 151
BjFj-3 Place-Royale, maison Wurtele (1802-1838) BjFj-96 Chapelle Notre-Dame de- Bonsecours BjFj-101 Pointe-à- Callière		Dans un cercle de grènetis, les lettres E B	1672-1719 1672-1719	Trois fabricants	Gosse 2007 : 128-129 Van der Meulen 2003 : 66
BjFj-4 Place D'Youville, marché Sainte-Anne, Parlement du Canada-Uni		Lettre V sous une couronne	1683-1807	Plusieurs fabricants (5)	Van der Meulen 2003 : 84
BjFj-18 Séminaire de Saint-Sulpice BjFj-49 Site LeMoynes LeBer		Lettres C W sous une couronne	1686- 1686-	Cornelis Willemsz	Gosse 2007 : 126 Van der Meulen 2003 : 65

BjFj-44 Place Jacques Cartier (partie sud)		Chiffre 56 sous une couronne	1692-1898	Plusieurs fabricants (14)	Van der Meulen 2003 : 93 et 94
BjFj-49 Site LeMoyne LeBer		Lettres I E sous une couronne			Indéterminée
BjFj-49 Site LeMoyne LeBer		Lettres P ou R I			Indéterminée
BjFj-50 Place d'Youville (sud, nord)		Chiffre 18 sous une couronne	1724-1806	Huig Manvelder Anthonie van Ijzendoom	Van der Meulen 2003 : 89
BjFj-73 Château de Callière Rue de la Commune entre Saint- Pierre et Saint-Gabriel		Personnage debout dans une barque			Indéterminée
BjFj-76 Faubourg Saint-Laurent		Lettres V S sous une couronne	1670-1768 1703-1759	Jan Cornlisz Klass van Staale	Gosse 2007 : 121 Van der Meulen 2003 : 85
BjFj-96 Chapelle Notre-Dame de- Bonsecours		Chiffre 16 sous une couronne	1720-1869	Plusieurs fabricants (8)	Van der Meulen 2003 : 89
BjFj-104 Palais des Congrès		Lettre E avec deux points			Indéterminée

BjFj-112 Première église Notre- Dame		Lettre B au- dessus d'une couronne			Indéterminée
BjFj-125 Vieux- Montréal Terrains vacants		Lettres J G			Indéterminée
BjFj-143 Rue Saint- Paul ouest Site de la foire aux fourrures		Lettres E B sous une couronne	1683-1725 1672-1725	Plusieurs fabricants (3)	Gosse 2007 : 121 Van der Meulen 2003 : 66
BjFj-143 Rue Saint- Paul ouest Site de la foire aux fourrures		Lettres H S sous une couronne			Indéterminée
BjFj-143 Rue Saint- Paul ouest Site de la foire aux fourrures		Personnage debout avec un bâton			Indéterminée
BkFj-2 Pointe est de l'île Jésus		Lettres I T P	1720-1760 1682-	Jan Thiele Proost	Savard et Drouin 1990 : 151 Vander Meulen 2003 : 83